

■ Michel Field
au pied du mur TF1
■ Lionel Jospin
sur Internet



MARC RIBAUD

RETOUR SUR IMAGES

La jeune fille à la fleur

ANNICK COJEAN termine son voyage comme elle l'avait commencé, dans nos éditions du 19 août, autour d'un visage de femme et d'une guerre, celle du Vietnam. Mais c'est la non-violence qu'évoque cette rencontre avec Jan Rose Kashmir, qui, depuis ce 21 octobre 1967, n'avait encore jamais parlé de cette photo mythique qui la montre brandissant une fleur face à des baïonnettes...

Lire page 10

Le prix du gazole serait augmenté pour lutter contre la pollution

Le gouvernement envisage d'alourdir la fiscalité sur ce carburant

LIONEL JOSPIN doit rendre son arbitrage sur une augmentation progressive de la fiscalité sur le gazole, après les records de pollution atmosphérique que les principales villes françaises ont connus cet été. Ce carburant, qui bénéficie d'un régime de faveur qui le rend de plus en plus attractif - une immatriculation sur deux est désormais un véhicule diesel -, est tenu pour un des principaux responsables de la dégradation de l'air. L'augmentation, si elle est décidée, se situerait entre 5 et 15 centimes par an, pendant cinq ans, et pourrait être mise en œuvre dès le budget 1998. Elle toucherait d'abord les particuliers.

Dans certains ministères, aux finances, à l'industrie et aux transports, on préférerait cependant que la hausse de la fiscalité du gazole soit appliquée plus tard, après la négociation d'une écotaxe européenne généralisée sur l'énergie. Le premier ministre devrait faire connaître son choix dans les prochains jours.

Lire page 5



SERGEVEJ 97.

L'Algérie connaît les pires massacres depuis 1992

Le pouvoir promet d'éradiquer le terrorisme

LE GOUVERNEMENT algérien a annoncé, sans davantage de précisions, un renforcement des mesures de sécurité quelques heures après le massacre, dans la nuit du jeudi 28 au vendredi 29 août, de près d'une centaine d'habitants du petit village agricole de Raïs, à une vingtaine de kilomètres d'Alger. Selon des témoignages recueillis sur place, le nombre des victimes serait plus élevé, entre 200 et 300 personnes. Quel que soit le chiffre définitif, cette tuerie est la plus sanglante perpétrée, du moins officiellement, depuis l'interruption du processus électoral de 1992, marqué par la victoire électorale du Front islamique du salut (FIS). Samedi, la presse algérienne a annoncé que plus d'une quarantaine de personnes ont été sauvagement exécutées, durant la même nuit, à proximité de Djelfa, à 300 kilomètres au sud de la capitale.

Perpétré par de nombreux assaillants - certains avancent le chiffre de 300 -, le massacre de Raïs s'ajoute à une liste déjà longue. Au cours de la semaine écoulée, plusieurs centaines d'Algériens ont été

tus, souvent dans le cadre d'attaques nocturnes menées par des individus qui, leur méfait accompli, s'évaporent dans la nature sans être inquiétés. La recrudescence des attentats intervient alors que des tractations auraient lieu entre le pouvoir et des dirigeants de l'ex-FIS.

Contrastrant avec le silence de la communauté internationale, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a déploré vendredi l'escalade « qui a atteint un tel niveau d'horreur sans précédent ». En Algérie, tandis que le premier ministre, Ahmed Ouyahia, a promis une nouvelle fois que « la bête immonde du terrorisme sera éradiquée », Mahfoud Nahnah, dirigeant du principal parti islamique, qui participe au gouvernement, avait qualifié jeudi d'« extrémistes » le pouvoir et les islamistes « radicaux » tandis que le parti kabyle du docteur Saïd Sadi fait du pouvoir « le premier responsable de la crise ».

Lire page 2 et notre éditorial page 11

La privatisation du groupe Air France

Le gouvernement étudie un compromis entre la privatisation jugée indispensable par le PDG de la compagnie, Christian Blanc, et le refus du ministre communiste des transports. p. 12

Pari sur la paix en Ulster

Le gouvernement de Tony Blair a invité les nationalistes du Sinn Féin à participer aux négociations sur l'avenir de l'Irlande du Nord, qui s'ouvrent le 15 septembre. p. 4

Le week-end politique

Les Verts, le Parti communiste, Force démocrate, le PS et la Gauche socialiste tiennent leurs universités d'été. p. 6 et 7

Des Français surendettés

Le chiffre record des 100 000 dossiers déposés auprès des commissions de surendettement pourrait être atteint à la fin de l'année. p. 8

Communiquer sur le sida

Entre la campagne « choc » d'Aides et les métaphores du Centre français d'éducation pour la santé, la communication antisida cherche encore ses mots. p. 15

« Grand Jury »

Ségolène Royal est l'invitée du « Grand jury » RTL-Le Monde, dimanche 31 août, à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA; Danemark, 14 KR; Espagne, 220 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 400 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2900 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KR; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 200 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 850 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisie, 1,2 Din; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0146 - 831 - 7,50 F



Les robots footballeurs ont disputé leur première Coupe du monde

CARNEGIE MELLON : 3, Paris : 1. Le premier match de l'équipe française, dans la poule « robot de petite taille », s'est soldé par un échec des tricolores. Cette rencontre du troisième type a eu lieu au cours de la première Coupe du monde des robots footballeurs, RoboCup-97, qui s'est terminée, vendredi 29 août, à Nagoya, au Japon.

Des joutes sans merci y ont opposé une quarantaine d'équipes venues des meilleures universités japonaises, américaines, australiennes et européennes. Les robots ressemblent souvent à des jouets inspirés de véhicules tout-terrain, bardés de capteurs et surmontés d'une caméra. Les plus petits mesurent 15 centimètres de haut, contre 50 centimètres pour la classe « moyenne ». Ils s'affrontent sur des terrains spécialement construits pour eux. Les règles de la compétition excluent les systèmes télécommandés : une fois programmés, les robots sont livrés à eux-mêmes. Ceux de petite taille s'y disputent une balle de golf, qu'ils doivent propulser dans des buts de 50 centimètres de large sur une surface de la taille d'une table de ping-pong. Les organisateurs envisagent de rajouter deux catégories lors des futures Coupes du monde : les robots à plus de

trois jambes et les humanoïdes. L'événement peut prêter à sourire. Il est, en fait, on ne peut plus sérieux : cette compétition accompagnait la 15^e quinzième Conférence internationale sur l'intelligence artificielle (IJCAI-97), qui rassemble le gotha de la recherche mondiale en robotique.

Le choix du football comme épreuve unique apporte à la fois une composante ludique et une forte stimulation pour les chercheurs, qui peuvent ainsi comparer l'état d'avancement de leurs travaux. Au premier jour de la conférence, lundi 25 août, l'université de Carnegie Mellon (Etats-Unis) s'est illustrée en infligeant un cuisant 5-0 à l'Institut de science et technologie de Nara (Japon). Les petits buggys américains se sont mis à parcourir des cercles vrombissants autour des massives boîtes noires nipponnes, perturbant ces dernières. Mais les robots japonais ont retrouvé leur sang-froid en arrachant une victoire par 1-0 face aux espagnols de l'université de Girona. Chaque rencontre, qui oppose deux équipes de cinq minirobots chacune, se tient en deux mi-temps de dix minutes séparées par une pause de même durée nécessaire pour recharger les batteries des « athlètes ».

La délégation française est entraînée par Dominique Duhaut et Alexis Droguol, les responsables du projet de recherche Microb développé par les équipes du Laforia et du laboratoire de robotique de Paris (LRP) de l'université de Paris-VI. Ces deux chercheurs expliquent l'enjeu scientifique de ces jeux : « Montrer physiquement qu'un système programmable, en l'occurrence un ensemble de robots, peut démontrer un comportement "intelligent" sans posséder la solution générale de la tâche qu'il doit résoudre. » « Je ne pense pas que nous assistions à un jeu de passes précis mais plutôt à des parties extrêmement chaotiques... », avait prédit Andrew Jennings, de l'Institut royal de technologie de Melbourne (Australie). Le résultat lui a plutôt donné raison.

En 1998, la seconde RoboCup aura lieu en France en marge de la vraie Coupe du monde de football. Le programme publié par la Cité des sciences et de l'industrie, qui accueillera la manifestation à Paris, ne prévoit pas de participation de robots humanoïdes. Les sportifs de chair et de sang sont donc encore à l'abri d'une confrontation avec une équipe mécanique.

Michel Alberganti

Lire page 20

L'immigration, des symboles au compromis

« RENIEMENT des promesses » ou « querelle sémantique » ? Depuis l'annonce par Lionel Jospin, jeudi 21 août, de son intention de reprendre « l'équilibre » du rapport Weil sur l'immigration, renonçant du même coup à abroger formellement

les lois Pasqua et Debré, un violent débat oppose les associations et une partie de la gauche au gouvernement. Les premières hurlent à la trahison, dénoncent l'oubli des engagements pris. Le second en appelle à la réalité du projet de loi en préparant

ment que les lois Pasqua et Debré ne sont qu'une énième réforme de l'ordonnance de 1945, et que les « abroger » oblige évidemment à les remplacer par autre chose. Elles savent tout aussi bien que le rapport Weil ainsi que l'avant-projet gouvernemental contiennent des propositions qui vont bien au-delà de ce que l'on nomme la « loi Joxe », dernier avatar de l'ordonnance de 1945 avant l'intervention de M. Pasqua.

Sur l'asile, ces deux textes donnent enfin des droits, à commencer par celui de travailler, aux personnes qui ne relèvent pas de la convention de Genève, mais courent des « risques vitaux » en cas de retour dans leur pays d'origine. Sur le traitement des retraités étrangers, ils proposent de permettre à ceux-ci de toucher leur retraite dans leur pays d'origine, et de disposer d'une carte de séjour pour circuler en France. Sur les échanges scientifiques ou professionnels, ils créent un titre facilitant l'accueil de chercheurs ou de techniciens étrangers dans les universités ou les entreprises. Autant de mesures que les associations réclamaient depuis des années. Mais aujourd'hui, par stratégie politique, elles préfèrent n'en rien dire au risque de désinformer leurs sympathisants.

ment que les lois Pasqua et Debré ne sont qu'une énième réforme de l'ordonnance de 1945, et que les « abroger » oblige évidemment à les remplacer par autre chose. Elles savent tout aussi bien que le rapport Weil ainsi que l'avant-projet gouvernemental contiennent des propositions qui vont bien au-delà de ce que l'on nomme la « loi Joxe », dernier avatar de l'ordonnance de 1945 avant l'intervention de M. Pasqua.

Sur l'asile, ces deux textes donnent enfin des droits, à commencer par celui de travailler, aux personnes qui ne relèvent pas de la convention de Genève, mais courent des « risques vitaux » en cas de retour dans leur pays d'origine. Sur le traitement des retraités étrangers, ils proposent de permettre à ceux-ci de toucher leur retraite dans leur pays d'origine, et de disposer d'une carte de séjour pour circuler en France. Sur les échanges scientifiques ou professionnels, ils créent un titre facilitant l'accueil de chercheurs ou de techniciens étrangers dans les universités ou les entreprises. Autant de mesures que les associations réclamaient depuis des années. Mais aujourd'hui, par stratégie politique, elles préfèrent n'en rien dire au risque de désinformer leurs sympathisants.

Nathaniel Herzberg

Lire la suite page 11

Les « Proms », festival mythique



NICHOLAS KENYON

POUR LA 103^e année consécutive, les mélomanes se sont retrouvés tout l'été dans le Royal Albert Hall de Londres, dont les 6 500 places sont prises d'assaut pour chacune des 73 manifestations des Promenades Concerts, les célèbres « Proms ». Organisé par la BBC, ce festival mythique, dont l'édition 1997 se termine le 13 septembre, est dirigé par Nicholas Kenyon.

Lire page 17

CATHERINE LÉPRONT

Namokel

Années 50. Une génération lucide qui sans renoncer à sa joie de vivre ne veut pas oublier les drames de l'Histoire.

ROMAN
ÉDITIONS DU SEUIL

Editions du Seuil

International	2	Placements-marchés	13
Abonnements	4	Aujourd'hui	14
France	5	Communication	15
Société	8	Jeux, météorologie	16
Carnet	9	Culture	17
Horizons	10	Guide culturel	18
Entreprises	12	Radio-télévision	19

VIOLENCES Quarante-cinq personnes ont été assassinées dans la nuit de jeudi 28 à vendredi 29 août dans deux nouveaux massacres à Maïlba (sud-ouest d'Alger) et à Al-

ger, indiquaient samedi 30 août les quotidiens *El Watan* et *Liberté*. ● CES DEUX massacres ont eu lieu la même nuit que celui de la localité de Raïs, près d'Alger, au cours du-

quel des dizaines de personnes – 98 selon un bilan officiel, entre 200 et 300 selon des habitants – ont été égorgées ou brûlées vives par un groupe armé présumé islamiste.

● CES VIOLENCES surviennent alors que le gouvernement a annoncé un renforcement des mesures de sécurité. Face à leur ampleur, l'ONU, pour la première fois, s'est expri-

mée. Kofi Annan a notamment déclaré que « la tolérance et le dialogue doivent prévaloir sur les forces de violence » (lire aussi notre éditorial page 11).

Algérie : les pires massacres en cinq ans de guerre civile

Plus de trois cents personnes ont été assassinées ces derniers jours, en dépit de l'annonce par le gouvernement d'un renforcement des mesures de sécurité. La localité de Raïs, près d'Alger, a connu les violences les plus meurtrières depuis 1992

MAISONS calcinées, hommes, femmes et enfants mutilés à l'arme blanche ou brûlés vifs : les habitants de Raïs, un petit village près d'Alger, ont vécu l'enfer quand un commando « islamiste » présumé a investi les lieux dans la nuit de jeudi 28 au vendredi 29 août et massacré des familles entières. Le nombre des victimes fait l'objet d'évaluations contradictoires. Selon les autorités, la tuerie aurait fait 98 morts et 120 blessés. S'appuyant sur des témoignages recueillis sur place, la presse algérienne fait état de 200 à 300 tués.

Depuis le début de la semaine, plus de 300 personnes ont été massacrées en Algérie, le plus souvent au cours de raids nocturnes rapportés par la presse mais sur lesquels le pouvoir garde le silence. Samedi 30 août, le quotidien *El Watan* a ainsi annoncé qu'un autre massacre aurait fait plus d'une quarantaine de morts à Djelfa, à 300 kilomètres environ au sud d'Alger, dans la nuit de jeudi à vendredi, tandis que *Liberté* faisait état du massacre de cinq membres d'une même famille (et de l'enlèvement de deux femmes) dans le quartier de Frais Vallon, à Alger.

AUCUN SECOURS

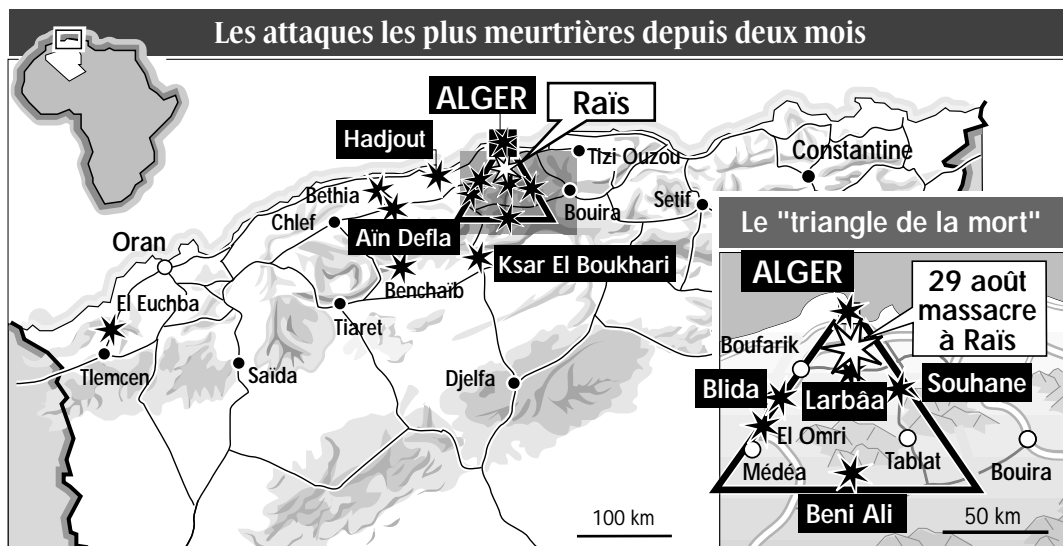
Le massacre de Raïs – le plus important, semble-t-il, enregistré depuis l'interruption du processus électoral de 1991 par l'armée – a donc eu lieu dans un petit village habité par des travailleurs agricoles et leurs familles. A Raïs, comme dans les localités avoisinantes, on cultive les agrumes sur les terres d'un ancien domaine colonial, la « Ferme Barnabé » (en fait, un château rococo détruit par une explosion criminelle il y a quelques années). La population vit chichement. Au premier tour des élections législatives de 1991, à l'image des populations environnantes, elle a plébiscité

Plus de 700 morts depuis juillet

- **5-8 juillet** : au moins 61 personnes sont massacrées lors des festivités de l'indépendance de l'Algérie.
- **12-13** : 44 personnes sont égorgées à Ksar El-Boukhari, dans le département de Médéa.
- **19-23** : 56 personnes sont égorgées dans un triple carnage au sud et à l'est d'Alger, dans l'attaque de trois villages.
- **25** : 38 personnes sont égorgées et mutilées dans plusieurs hameaux de la région de Hadjout (ex-Marengo, à 50 kilomètres au sud-ouest d'Alger).
- **28** : 51 personnes sont tuées lors d'une attaque massive contre un quartier de Larbâa (35 kilomètres au sud d'Alger).
- **29-30** : 41 personnes sont massacrées dans le département de Ain-Defla (120 kilomètres au sud-ouest d'Alger).
- **30-31** : une centaine de personnes

les candidats de l'ancien Front islamique du salut (FIS).

Vendredi après-midi, les survivants racontaient tous les mêmes scènes : hommes brûlés vifs, femmes et enfants mutilés à l'arme blanche, hurlements des victimes dans la nuit, certains demandant en vain à être épargnés. « Ils étaient nombreux, armés jusqu'au dents, des *klash* (Kalashnikovs), des couteaux, des haches. Cela a duré de 22 h 30 à 2 h 30. Ils ont pris tout leur temps. Au début, dans le noir, on a cru que c'était un détachement de l'armée », a raconté un enseignant à l'Agence France Presse (AFP). « Ensuite, j'ai reconnu un émir du coin, Ali Dellal, et son adjoint Ali Cherat et Rabah Ben-



sont assassinées dans les départements de Blida (50 kilomètres au sud d'Alger), et de Ain-Defla.

● **3 août** : 111 personnes sont assassinées dans une nouvelle série de tueries dans les départements de

Blida et de Ain-Defla. ● **21** : 63 personnes sont assassinées au sud-est d'Alger, dans le village de Souhane.

● **24-25** : 117 personnes sont tuées, dans quatre massacres perpétrés

dans la banlieue d'Alger, et dans un attentat à la bombe sur un marché au centre d'Alger.

● **26** : 64 personnes sont massacrées lors de l'attaque de la localité de montagne de Beni Ali (60 kilomètres au sud d'Alger).

gouya. Ils sont d'ici, nous les connaissons. »

Les assaillants étaient habillés à l'afghane et arboraient de longues barbes, selon des témoignages. Quelques femmes figuraient dans leurs rangs. « Ils sont arrivés devant notre bâtiment, où sont logés des enseignants, a raconté un professeur. Ali Dellal a crié : "Ce sont des *taghout* [tyran, au sens littéral] ; il faut tous les tuer." Les gens ont crié, supplié. Aucun secours n'est arrivé. Les forces de sécurité sont pourtant toutes proches. Les premiers arrivés ce matin [vendredi] ont été les pompiers », a ajouté un autre habitant. Avant de quitter les lieux, en bon ordre, avec quelques femmes emmenées de

force, les assaillants auraient lancé aux rescapés : « Ceux qui restent, on reviendra les liquider ».

Quelques heures après cette flambée de violence, le chef du gouvernement, Ahmed Ouyahia, a affirmé, dans une intervention à la radio, que « la bête immonde du terrorisme sera éradiquée de la terre d'Algérie ». « Les auteurs de ce crime ne resteront pas impunis, a assuré le premier ministre, ajoutant : « Face à un tel crime, je ne peux que réaffirmer l'entière détermination des autorités algériennes à éradiquer le terrorisme ».

Auparavant, le gouvernement algérien avait annoncé que « face à cette recrudescence des attaques contre la population isolée, des me-

sures viennent d'être décidées pour renforcer davantage la protection des sites habités à travers les campagnes ». Le détail des mesures n'a pas été précisé.

REACTION DE L'ONU

L'ampleur des violences en Algérie a amené les Nations unies à réagir. Alors que, traditionnellement, l'ONU répuge à commenter les affaires intérieures d'un de ses membres, dans une démarche inhabituelle, son secrétaire général, Kofi Annan, a déploré vendredi l'escalade « qui a atteint un tel niveau d'horreur ». « La tolérance et le dialogue doivent prévaloir sur les forces de violence de façon que le peuple al-

gérien puisse ensemble répondre aux grands défis pour bâtir une société juste et démocratique », a fait savoir M. Annan par l'intermédiaire de son porte-parole. En revanche, aucun pays n'avait réagi officiellement aux derniers massacres samedi en fin de matinée.

En Algérie, plusieurs formations politiques s'en sont prises à l'attitude du gouvernement face au regain de violence enregistré ces dernières semaines. Jeudi 28 août, quelques heures avant le massacre perpétré à Raïs, Mahfoud Nahnah, le dirigeant du Mouvement de la société pour la paix (MSA), le principal parti islamique, avait qualifié d'« extrémiste » le gouvernement – dont le MSP fait pourtant partie – et les islamistes « radicaux », les tenant tous deux pour responsables des massacres.

De son côté, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), un parti laïque animé par le docteur Saïd Saadi, a eu des mots très sévères pour « le pouvoir, premier responsable de la crise ». « Il s'agit d'étudier [...] avec toutes les forces politiques et sociales acquises à la perspective démocratique, la réaction la plus efficace et la plus adaptée face à la faillite du pouvoir et la complicité de ceux qui ont décidé de sponsoriser la violence terroriste », indique un communiqué du RCD diffusé vendredi. Mais aucune action pratique n'est envisagée par le parti du docteur Saadi.

A ce jour, seul le Front des forces socialistes (FFS) présidé par Hocine Aït Ahmed, à dominante berbère comme le RCD, a appelé à une marche nationale contre la violence le 11 septembre à Alger. Mais il paraît peu probable que les pouvoirs publics donnent leur feu vert à un tel rassemblement.

J.-P. T.

La presse écrite décrit le massacre, la télévision reste discrète

VENDREDI 29 août, à 12 h 38 heure de Paris (11 h 38 à Alger) une dépêche d'agence annonçait le massacre de « plus de 200 civils » dans la région de Sidi Moussa, près d'Alger. La veille au soir, à Oran, une ville habituellement calme, une bombe explosait dans un café bondé sur le front de mer. De ces deux informations, la télévision (publique) algérienne n'avait pas soufflé mot vendredi à la mi-journée préférant consacrer l'ouverture du journal télévisé de 13 heures à la clôture du conseil national du syndicat paysan. Les Algériens ont dû attendre le « JT » de vendredi soir pour savoir

qu'un massacre avait été perpétré la nuit précédente à une vingtaine de kilomètres de la capitale. Encore ont-ils surtout eu droit aux déclarations du premier ministre, Ahmed Ouyahia. Aucun témoignage de victime n'a été diffusé à l'antenne.

« Hécatombe » (*El Watan*). « Carnage » (*Le Matin*). « L'Enfer » (*La Tribune*). « Génocide » (*Liberté*). Plus prolixes que la télévision, les quotidiens algériens consacrent leur « une » au massacre de Raïs. La plupart publient la même image en première page : celle d'un amas de corps allongés côte à côte dans ce qui ressemble à un sous-bois.

Ils sont sommairement recouverts d'un drap, d'une couverture, d'où émergent quelques visages, certains ensanglantés. Debout ou penchés, des hommes dévisagent les cadavres dans une attitude prostrée. Ils s'efforcent visiblement d'identifier les leurs.

« FAILLITE »

Dans leurs éditoriaux et leurs commentaires, les journaux soulignent le contraste entre les déclarations lénifiantes des pouvoirs publics, qui parlent à l'envi d'un « terrorisme résiduel », et son impuissance. Sous le titre « Faillite », le directeur

du *Watan*, Omar Bellouchet, écrit : « Les pouvoirs publics induisent en erreur depuis des années sur la nature et la réalité des faits. Le devoir de vérité s'impose [...] Ce qui paraît évident aujourd'hui en dépit des méthodes utilisées par ces barbares, c'est la faillite des pouvoirs publics à combattre efficacement, solidement, le terrorisme ».

Le directeur de *Liberté*, Abrous Outoudert, estime que « le citoyen aspire d'abord et avant tout à la paix. Si les moyens existent, il faut les mettre en œuvre ou alors dire la vérité à tous ceux qui ne sont pas sûrs de rentrer le soir chez eux ».

De son côté, le *Matin*, un journal anti-islamiste publié par d'anciens communistes, établit une distinction entre les forces de sécurité, au comportement irréprochable, et les dirigeants, soupçonnés de faire le jeu des intégristes. Le directeur général du *Matin*, Mohamed Benchicou, écrit, sous le titre « Déjouer le piège » : « Il ne faut pas succomber au sentiment d'abandon. Il faut se garder d'accabler les forces de sécurité, qu'on ne peut suspecter de négligence dans cette bataille décisive pour l'Algérie. [Les islamistes], il leur faut des morts pour obtenir du pouvoir encore plus de concessions. »

M. Mandela n'a pas réussi à réunir le président du Soudan et le chef rebelle John Garang

La guerre entre le Nord musulman et le Sud chrétien et animiste se double de conflits entre Khartoum et la plupart de ses voisins

LE PRESTIGE du président sud-africain, Nelson Mandela, n'aura pas suffi pour organiser une rencontre entre le président soudanais Omar El Bechir et le chef de la rébellion, John Garang. Avant M. Mandela, nombre de médiateurs se sont essayés à régler le conflit inter-soudanais, vieux de quatorze ans au moins – si l'on s'en tient à la période de la reprise de la guerre en 1983 –, mais qui remonte à l'indépendance, en 1956, malgré une trêve de dix ans (1972-1983).

M. Mandela se proposait de réunir les deux hommes au Cap. Mais le colonel Garang, chef de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), a refusé parce que M. El Bechir rejette une Déclaration de principes approuvée par les deux parties en 1994, sous la houlette de l'Autorité intergouvernementale de lutte contre la sécheresse et la désertification, plus connue sous son sigle anglais, Igadd. Ladite Déclaration prévoit notamment l'autodétermination du Soudan du Sud dans le cadre de l'unité du pays, la séparation de la religion et de l'Etat et le pluralisme.

L'histoire des négociations inter-soudanaises est celle d'un éternel

recommencement. En 1990 déjà, le président kenyan, Daniel arap Moi, avait tenté, en vain, d'organiser une rencontre entre M. El Bechir et M. Garang. Le Nigeria, en 1993, avait offert ses bons offices et son hospitalité à des pourparlers de paix qui ont tourné court. Puis il y eut, en 1994, l'initiative de L'igadd (qui groupe sept pays d'Afrique de l'Est : Djibouti, Somalie, Soudan, Ouganda, Kenya, Ethiopie et Erythrée), qui continue toujours. Une médiation de l'ancien président américain, Jimmy Carter, n'est pas allée au-delà d'un cessez-le-feu de quelques mois. Au début de 1997, le président de l'Etat des Émirats arabes unis (EAU), Cheikh Zayed Ben Sultan El Nahyan a proposé de réconcilier les rebelles et le gouvernement, mais sa proposition n'a pas eu de suite.

Jusqu'en 1996, la guerre du Soudan opposait l'armée régulière, qui reçoit ses ordres d'un gouvernement arabe et musulman – islamiste depuis l'accession au pouvoir de M. El Bechir en 1989 –, à des rebelles sudistes, africains chrétiens et animistes. Cette configuration a changé à l'été 1995, puisque les deux principaux partis de l'opposi-

tion nordiste arabe, la Oumma de l'ancien premier ministre Sadek El Mahdi et le Parti unioniste démocrate (PUD), ont scellé une alliance avec la rébellion sudiste. Six factions dissidentes de la guérilla ont

Pourparlers entre M. El Bechir et M. Museweni

Des pourparlers entre le président soudanais, Omar El Bechir, et son homologue ougandais, Yoweri Museveni, devaient s'ouvrir, dimanche 31 août, dans la résidence officielle du président Nelson Mandela à Pretoria, selon le ministère sud-africain des affaires étrangères. Cette rencontre, en présence du président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le zimbabwéen Robert Mugabe, permettra aux deux chefs d'Etat de « discuter des sujets délicats », précise le communiqué sud-africain. Le Soudan et l'Ouganda s'accusent mutuellement de soutenir les mouvements de rébellion armée dans chacun des deux pays. Le président sud-africain a insisté sur le fait que « cette rencontre n'avait rien à voir avec les efforts visant à ramener la paix au Soudan ». – (AFP)

conclu de leur côté, en avril, un accord de paix avec le gouvernement du Nord (*Le Monde* du 2 mai).

Sur le terrain, les combats se déroulent dans le Sud, mais aussi, depuis janvier 1997, à l'Est du pays. C'est une guerre de mouvement mais aucune localité n'est jamais définitivement conquise. Les opposants sont soutenus, au moins lo-

giquement, par trois pays voisins : l'Ethiopie, l'Ouganda et surtout l'Erythrée, qui accuse le Soudan d'offrir asile et assistance à ses propres opposants. L'Erythrée abrite de surcroît le quartier général

égyptiens. Sans oublier les tensions permanentes entre les deux pays à propos du partage des eaux du Nil et du conflit de souveraineté sur le territoire de Halaïb.

A l'ouest, la chute du président Mobutu, au Zaïre, n'est pas pour rassurer les autorités soudanaises, qui étaient soulagées de voir le Tchad, le Centrafrique et le Zaïre échapper à l'influence « anglo-saxonne », pour reprendre une expression de M. Tourabi (*Le Monde* du 1^{er} février).

Les autorités soudanaises – comme la guérilla – sont d'autre part accusées de se livrer à des violences à grande échelle des droits de l'homme. Depuis 1993, l'Union européenne a suspendu son aide au Soudan. La Banque mondiale aussi. Khartoum, qui, depuis avril 1996, est soumis à des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU pour son soutien présumé au terrorisme – ce qu'il récuse –, est aussi désigné comme un foyer de l'islamisme militant, sous la houlette de l'émirance grise du régime, Cheikh Hassan El Tourabi, chef du Front national islamique (FNI).

Aussi, le maigre accord avec certaines factions de la guérilla – qui a

été salué comme un pas en avant par nombre de pays occidentaux, principalement les Etats-Unis – et un début de réchauffement des relations avec les pays arabes qui l'avaient mis à l'index pour extrémisme, ne compensent-ils pas l'isolement régional et international du gouvernement de Khartoum.

D'où le souhait des autorités d'en finir avec une guerre qui saigne le pays et leurs appels à l'opposition, invitée à se joindre à l'accord de paix d'avril 1996. Cet accord prévoit bien, comme le stipule la Déclaration de principes de 1994, un référendum d'autodétermination. En revanche, la loi musulmane (*charia*) et les « coutumes » y sont considérées comme les sources de la législation, ce que refusent les opposants qui réclament aussi le pluralisme.

L'opposition n'est pas en mesure d'imposer ses conditions, pas davantage qu'elle n'a réussi à provoquer un soulèvement populaire ni à faire chuter le gouvernement. Mais elle a les moyens de continuer la guérilla. La guerre du Soudan est donc appelée à continuer.

Mouna Naïm

La Cour suprême du Japon ouvre une brèche dans le « négationnisme » officiel

Elle reconnaît certaines atrocités de guerre

TOKYO

de notre correspondant

En donnant partiellement raison, vendredi 29 août, à l'historien Saburo Ienaga, la Cour suprême a ouvert une brèche dans le « négationnisme » historique du Japon. Cet homme, encore vert pour ses quatre-vingt-trois ans, est aux yeux de la majorité de ses concitoyens le symbole de la ténacité au service de la vérité historique. En l'occurrence, il s'agit de reconnaître certains faits de la guerre d'agression que mena le Japon de 1931 à 1945 en Asie, tels que le massacre des civils à Nankin, les expériences sur des cobayes humains de l'Unité 731 et la prostitution forcée des « femmes du réconfort », ces 200 000 Asiatiques (et quelques Européennes) vendues à la soldatesque nipponne.

Professeur honoraire à l'université de Tsukuba, M. Ienaga est l'auteur, entre autres, de *Nouvelle histoire du Japon*, manuel destiné à la dernière année du lycée, qui a été rejeté par le ministère de l'éducation. Depuis trente-deux ans, l'historien a intenté trois procès à l'Etat (en 1965, 1967 et 1984) pour dénoncer le système d'agrément préalable des manuels scolaires : cette « censure » a permis d'éliminer dans l'enseignement les atrocités commises par l'armée impériale. Un négationnisme par omission ou euphémisme, qui entame les fondements de la démocratie et hypothèque les initiatives diplomatiques du Japon en Asie, où, plus de cinquante ans après la défaite, la question de sa responsabilité reste une pomme de discorde.

DOMMAGES ET INTÉRÊTS

Par deux fois dans le passé, la Cour suprême avait débouté le professeur Ienaga. Cette fois, elle lui a donné partiellement raison en décidant que l'Etat devait lui verser 400 000 yens (20 000 francs) de dommages et intérêts pour avoir censuré en 1980 et 1983 les passages de son livre faisant notamment référence aux expériences menées par l'Unité 731 sur des prisonniers. Le ministère de l'éducation avait exigé la suppression de ce passage, estimant que « les faits n'étaient pas suffisamment établis ». En revanche, la Cour a considéré, comme elle l'avait fait dans le passé, que le système d'agrément préalable des

manuels scolaires ne contrevient pas aux dispositions de la Constitution sur la liberté d'expression. Reconnaisant toutefois qu'il existe des preuves des atrocités commises par l'Unité 731, ce dernier arrêt de la Cour suprême « devrait freiner l'arbitraire du système d'agrément préalable », écrit le quotidien *Asahi Shimbun*.

Les « batailles » de M. Ienaga ont contribué à faire évoluer la version officielle de l'histoire. C'est grâce à sa ténacité (et à la pression de la Corée et de la Chine) que finalement le terme « agression » pour qualifier la guerre menée par le Japon figure dans les manuels. C'est également le cas des expériences de l'Unité 731 et du massacre de Nankin.

La demi-victoire de M. Ienaga est d'autant plus significative qu'elle intervient à un moment où, en dépit d'une évolution sensible du contenu des manuels scolaires, qui ne présentent plus désormais de distorsions éhontées, comme c'était le cas il y a encore dix ans (bien que la question de la responsabilité de l'empereur dans la guerre ne soit jamais effleurée), s'est fait jour une réaction révisionniste à cette réhabilitation des victimes du Japon impérial parmi les enseignants et les historiens. Le point de départ de cette polémique est la mention dans les manuels d'histoire de l'existence des « femmes du réconfort ». Le chef de file de ce mouvement (baptisé Association pour une vision libérale de l'Histoire) est l'historien à la faculté de pédagogie de l'université de Tokyo, Nobukatsu Fujioka, qui récuse notamment que le Japon mena une guerre d'agression.

Au-delà du débat historique, se dessine une offensive politique évidente contre une vision considérée comme masochiste de l'Histoire, qui dévaloriserait le Japon. Les tenants de ce courant, qui bénéficient d'un certain impact médiatique, entendent faire renaître la fierté nationale nipponne en donnant une image positive et non humiliante du passé. Jadis, cette vision autoglorificatrice était le fait de politiciens ou d'intellectuels mais rarement d'enseignants. Une évolution qu'une partie de l'opinion estime préoccupante.

Philippe Pons

Le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, va faire sa première tournée au Proche-Orient

Le conflit israélo-palestinien sera le « point central » du voyage

Le département d'Etat américain a annoncé, vendredi 29 août, que le secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, se rendrait au Proche-Orient à

partir du 9 septembre pour une tournée dans cinq pays, dont le « point central » sera la crise israélo-palestinienne. Pour le chef de l'opposi-

tion travailliste israélienne, Ehoud Barak, cette tournée devrait fournir l'occasion de trouver une solution au problème du Liban sud.

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis qu'elle a été désignée secrétaire d'Etat, Madeleine Albright se rendra le 9 septembre au Proche-Orient pour une tournée qui la conduira en Israël, en Egypte, en Jordanie, en Syrie et en Arabie saoudite, a annoncé vendredi 29 août le département d'Etat américain. Mme Albright s'est entretenue à ce sujet par téléphone avec ses homologues français, britannique et russe.

Elle a « essayé d'avoir leurs conseils et leur soutien pour promouvoir la paix dans la région », a indiqué James Rubin, le porte-parole du département d'Etat. « *Chacun de ces dirigeants a une influence spécifique en ce qui concerne le processus de paix et nous aimerions avoir le maximum de soutien de nos alliés et amis pour essayer d'encourager et de faire pression sur les dirigeants de la région* », a-t-il ajouté.

Mme Albright abordera des questions relatives à la région du Golfe, à l'Iran et à l'Irak, mais le « point central du voyage » est la « crise de confiance » entre Israël et les Palestiniens, dont elle s'est entrete-

nue dès vendredi par téléphone avec le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat.

Le ministre syrien de la défense, le général Moustapha Tlass, a appelé vendredi les Etats-Unis à exercer des pressions sur Israël pour établir une paix juste et globale au Proche-Orient. « *L'administration américaine doit exercer des pressions sur le gouvernement [israélien de Benyamin] Nétanyahou pour qu'il se plie à la volonté de la communauté internationale et applique les résolutions* » de l'ONU, « *afin de parvenir à une paix juste et globale au Proche-Orient* », a déclaré le général Tlass.

Mme Albright n'avait pas encore pris de décision vendredi sur une éventuelle escale au Liban. Lorsque son prédécesseur, Warren Christopher, s'était rendu en avril 1996 au pays du Cèdre, sa visite n'avait été annoncée que quelques heures avant, pour des raisons de sécurité. Pour le chef de l'opposition travailliste israélienne, Ehoud Barak, la tournée du secrétaire d'Etat est « *une occasion à ne pas*

manquer » pour parvenir à un accord sur un retrait militaire israélien par étapes du Liban.

Le général Barak, ancien chef d'état-major de Tsahal, qui a négocié à ce titre avec son homologue syrien sous le précédent gouvernement travailliste, a précisé que, selon son plan, Israël, les Etats-Unis et la Syrie devraient d'abord approuver l'initiative concernant le Liban. Des négociations de « *plusieurs semaines* » s'ouvriraient ensuite avec le Liban. Après la conclusion d'un accord, Israël se retirerait par étapes de la bande qu'il occupe dans le sud du Liban. Par exemple, a-t-il expliqué, une fois que le calme aura régné pendant trois semaines dans un secteur, Israël pourra s'en retirer. L'ensemble du processus pourrait être réalisé en quelques mois, estime M. Barak, qui préconise le déploiement de « *forces internationales et de l'armée libanaise* » dans les secteurs qui seraient évacués.

La veille, quatre soldats israéliens étaient morts dans ladite zone, dans un incendie provoqué par un bombardement israélien. C'était la journée la plus sanglante

pour l'armée israélienne au Liban sud, où Tsahal a perdu dix-sept soldats depuis le début de l'année.

« *Ce drame ne change pas le fond du problème* », a estimé M. Nétanyahou. Si « *nous sortons du Liban, le Liban entrera chez nous, il arrivera aux portes de la Galilée. Nous sommes donc encore loin d'avoir trouvé une formule stable qui nous permette de nous retirer* », a ajouté le premier ministre. De son côté, le vice-ministre de la défense, Silvan Shalom, a déclaré que la « *zone de sécurité* » tenait les activistes basés dans la région à l'écart de la frontière nord d'Israël et les empêchait de frapper plus loin à l'intérieur de la Galilée.

Un officier israélien a accusé vendredi la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) d'avoir retardé l'aide aux militaires israéliens pris dans l'incendie, accusation réfutée par le porte-parole de la Finul, Timour Goksel, lequel a accusé Tsahal d'avoir forcé un barrage des « *casques bleus* ». Israël et la Finul entretiennent des relations tendues depuis le déploiement de la force de l'ONU en 1978. - (AFP, Reuter.)

Haiti s'enfoncé dans la crise politique et économique

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

La crise politique s'éternise en Haïti, où les députés, par 43 voix contre 9, ont refusé, le 26 août, de ratifier la nomination d'Ericq Pierre, nouveau premier ministre choisi par le président René Prével. Fonctionnaire de la Banque interaméricaine de développement (BID) pressenti par le chef de l'Etat pour remplacer Rosny Smarth, démissionnaire depuis le 9 juin, Ericq Pierre était considéré comme un bon candidat par les représentants de la communauté internationale et les milieux d'affaires.

Il a pourtant été victime de la guerre que se livrent l'Organisation politique Lavalas (OPL), à laquelle appartient le premier ministre sortant, et la Famille Lavalas (FL), organisations aujourd'hui ennemies issues du mouvement qui, en 1990, avait porté au pouvoir l'ex-président Jean-Bertrand Aristide.

Principale force parlementaire,

l'OPL s'est opposée à la nomination d'Ericq Pierre au motif qu'elle n'avait pas été consultée par le président Prével. « *Le président doit comprendre que le Parlement est un contrepoids actif au pouvoir présidentiel traditionnel* », estime Gérard Pierre-Charles, principal dirigeant de l'OPL, mouvement qui accuse le président Prével de faire la part trop belle à ses adversaires de la Famille Lavalas, soutenus également par l'ancien président Jean-Bertrand Aristide.

« *La querelle entre le président Prével et l'OPL s'est alimentée de frustrations réciproques liées à la nature même de la Constitution* », explique le journaliste Jean Dominique, qui dirige l'influente station Radio Haïti Inter. Inspiré des institutions de la V^e République, le régime, mi-présidentiel, mi-parlementaire, créé par la Constitution haïtienne de 1987 est d'un maniement délicat dans un pays où les partis politiques sont faibles et où le penchant présidentieliste demeure très fort.

Dans l'entourage du président Prével, on accuse de « *léthargie* » le premier ministre démissionnaire, Rosny Smarth. Intellectuel d'une probité reconnue, il a donné l'impression d'assumer ses fonctions à contrecœur, sans parvenir à tenir tête au président. « *La lutte pour les postes de hauts fonctionnaires et de dirigeants d'entreprises publiques a envenimé les relations entre l'OPL et la Famille Lavalas* », ajoute Jean Dominique. Un proche d'Aristide, Mario Lefèvre, accusé de prévarication par une commission parlementaire, a été remplacé à la tête de la Teleco, la compagnie

nationale de télécommunications, par Jean-Jaunasse Elysée, un homme de l'OPL, aujourd'hui en butte aux syndicats.

Pour la direction de l'OPL, l'enjeu de la bataille en cours est de « *faire obstacle au projet anti-démocratique mis en marche par Jean-Bertrand Aristide* », l'ancien président, qui aurait « *fait alliance avec certains gros bonnets duvalié-*

Les Haïtiens de New York manifestent contre les brutalités policières

Quelque dix mille personnes ont manifesté, vendredi 29 août à New York, pour protester contre les brutalités policières infligées le 9 août à un immigrant haïtien. A la suite d'un contrôle consécutif à un incident devant une boîte de nuit, la victime, Abner Louima, trente ans, avait été sodomisée par des policiers dans les locaux d'un commissariat, à l'aide d'un déboucheur de lavabo (*Le Monde* du 19 août). Abner Louima est toujours à l'hôpital, où il a subi plusieurs interventions chirurgicales. Alors que la campagne électorale municipale bat son plein, quatre policiers sont inculpés pour ces tortures, qui continuent à susciter une forte émotion dans la ville. Le 17 août, plusieurs milliers de personnes, dont de nombreux Haïtiens, avaient déjà manifesté devant un commissariat du quartier de Brooklyn à New York.

ristes ». En tournée dans le département de la Grande-Anse (sud-ouest), l'ex-président Aristide a dénoncé « *les faiseurs de ragots qui tentent de démobiler la population en attaquant ceux qui travaillent au développement du pays* ».

« GRANDS MANGEURS »

Mais il est resté coi dans la cathédrale de Jérémie lorsque, durant l'homélie, le Père Eddy Julien l'a apostrophé devant plusieurs centaines de ses partisans : « *Il est temps que tu comprennes que Lavalas doit se débarrasser des "grands mangeurs" [corrompus] qui t'entourent et sont responsables de la crise actuelle* », a lancé le religieux, personnage fort respecté de la région.

Tandis qu'Aristide mène campagne, Haïti s'enfoncé dans la crise. Le dernier rapport trimestriel du ministère de l'économie et des finances dresse un sombre tableau de la situation, soulignant que « *la crise gouvernementale résultant de la démission du premier ministre Rosny Smarth a entraîné le ralentissement du processus de décaissement des fonds externes* ».

L'irresponsabilité d'un bon nombre de dirigeants haïtiens se nourrit de la conviction que les Américains, et la communauté internationale, continueront d'assister le pays, ne serait-ce que pour éviter une nouvelle marée de boat-people. Mais à trois mois de la fin du mandat des « *casques bleus* », le blocage des institutions pourrait bien finir par lasser les bailleurs de fonds.

Jean-Michel Caroit

La cure d'amaigrissement de Tupou IV, despote éclairé de Tonga

TONGA (Pacifique sud)

de notre envoyée spéciale

Au cœur du Pacifique sud, entre la République des Fidji et les îles Cook, s'étendent les 170 îles du petit royaume polynésien de Tonga. Dynamique producteur de citrouilles et de noix de coco, réserve d'oiseaux rares et archipel prisé des baleines chanteuses, Tonga est surtout un exemple rare de monarchie constitutionnelle héréditaire, où le roi a encore un pouvoir quasi absolu pour faire respecter ordre et traditions par ses 97 500 sujets, dont le niveau d'éducation est l'un des meilleurs de la région.

Pour gouverner, Sa Majesté Taufa'ahau Tupou IV, bientôt âgé de quatre-vingts ans, est entouré par sa famille, et en particulier par son fils aîné, l'étonnant prince héritier Tupouto'a, ministre des affaires étrangères et de la défense, francophile, passionné par Napoléon et par la communication sous ses formes les plus futuristiques. L'entourage royal est également composé des trente nobles du royaume, parmi lesquels le roi choisit ses ministres et la durée de leur vie politique. Le premier parti politique a toutefois été créé il y a trois ans par le mouvement pro-démocratie. Mais, il y a quelques mois, son leader, Akiilissi Pohiva, et quelques journalistes tongiens un peu trop « progressistes » ont été brièvement emprisonnés dans les cellules de la modeste maison d'arrêt nationale.

Pourtant, un après-midi de la fin août, lors de la réception donnée en l'honneur de la visite à Tonga du premier ministre néo-zélandais, Jim Bolger, Akiilissi Pohiva, en cravate, blazer et lavalava (jupe traditionnelle), côtoie sans gêne apparente la cour du roi, qui fait de tranquilles ronds de jambe sur la pelouse vallonnée du Haut-Commissariat néo-zélandais. Plus loin, les mains enfoncées dans son pagne en palmes tressées, l'opulent et affable vice-premier ministre, Hu'akavameiliku, rassure les journalistes présents sur la répression de l'opposition politique : « *Tout cela se finira par une bonne descente de kava* », la liqueur de racine locale, déclare-t-il, optimiste. Il est favorable aux réformes... en temps voulu. On aperçoit dans le fond du paysage, trônant au milieu de la baie fermée par quel-

ques îlots coiffés de cocotiers, le pétrolier « *offert par le gouvernement français de Tahiti* », selon l'expression du premier ministre, le baron Vaea de Houma.

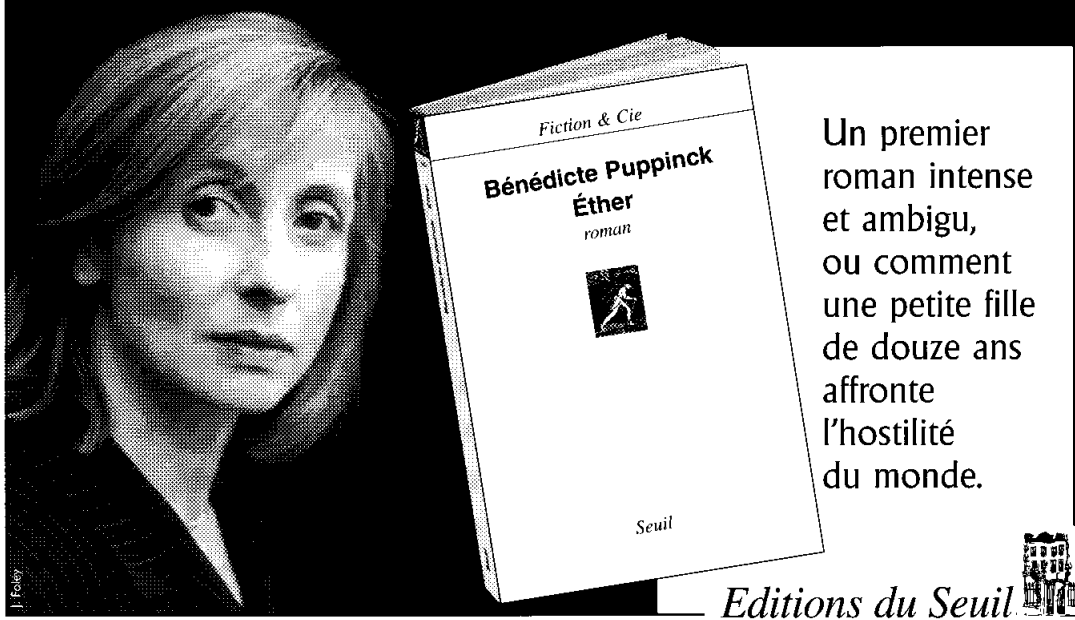
L'amitié avec la France ne date pas d'hier. En 1855, soit vingt ans avant que la monarchie de Tonga soit formellement constituée, l'archipel avait déjà signé un traité avec la France, qui fut ainsi le premier pays européen à reconnaître la souveraineté de Tonga. Le prince héritier ne l'a pas oublié. Et lors de la reprise des essais nucléaires par la France, en septembre 1995, le prince avait défendu la politique de Jacques Chirac en déclarant : « *Les critiques émises contre la France sont du travail d'amateur. Vous n'insultez pas quelqu'un d'abord si vous allez lui demander une faveur ensuite.* » La « *faveur* » n'a d'ailleurs pas tardé, sous la forme de ce pétrolier militaire. Après des travaux d'environ 8 millions de francs pour pouvoir assurer le navire, Tonga espère aujourd'hui pouvoir s'en servir pour redistribuer du pétrole aux petites îles de la région. Conservateur farouche en politique, le gouvernement de Tonga est en effet des plus innovateurs quand il s'agit d'affaires.

« PLUS GROS ROI DU MONDE »

Depuis quelques années, Sa Majesté veille aussi au poids de ses sujets. Car le peuple de Tonga, qui a toujours été fort et costaud, avait tendance, en raison de la consommation de viandes grasses importées, à devenir tout bonnement énorme. Après avoir lancé, en août 1995, une compétition annuelle de perte de poids, soutenue par l'Unicef, qui distribua neuf balances, dont une à la poste et une à la banque de la capitale, le roi promeut à présent une meilleure hygiène de vie. Il suggère à ses sujets à l'appétit gargantuesque de manger moins et de faire de l'exercice. Lui-même, classé « *plus gros roi du monde* » dans le Livre des records il y a vingt ans - 201 kilos pour 1,88 m, - fait désormais de la gym trois fois par semaine, et parade sur son vélo entouré de gardes du corps qui courent à ses côtés : le roi a déjà perdu plus de 70 kilos, vive le roi !

Florence de Changy

BÉNÉDICTE PUPPINCK



Un premier roman intense et ambigu, ou comment une petite fille de douze ans affronte l'hostilité du monde.

Editions du Seuil

Les nationalistes catholiques sont invités aux négociations sur l'Irlande du Nord

Le pari de Tony Blair donne une nouvelle chance au processus de paix

En invitant les nationalistes du Sinn Fein aux négociations sur l'Irlande du Nord, le gouvernement travailliste, appuyé par Dublin et Washing-

ton, a pris vendredi 29 août un pari courageux. Les protestants d'Ulster hésitent. Bien que prou-

plutôt positive le choix du gouvernement, estimé généralement que les pourparlers valent mieux que le blocage.

LONDRES

de notre correspondant

L'invitation à participer aux négociations de fond sur l'avenir institutionnel de l'Irlande du Nord, que le gouvernement britannique a lancée, vendredi 29 août, au Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), lève un obstacle important au processus de paix. Ces négociations doivent s'ouvrir le 15 septembre. Les protestants, qui accusent le gouvernement britannique d'avoir cédé aux Républicains, hésitent toutefois sur l'attitude à adopter.

« J'ai confiance dans le fait qu'il va maintenant y avoir un pas en avant lorsque les pourparlers vont débiter et que tous les partis concernés vont s'engager à négocier un accord basé sur le consentement » : en offrant une place à la table du château de Stormont au Sinn Fein, expression politique de l'IRA, le ministre à l'Irlande du Nord, Mo Mowlam, a estimé que les paramilitaires républicains avaient respecté « en paroles et en actions » le cessez-le-feu décrété le 20 juillet. Soutenu par le gouvernement de Dublin, Londres a crevé l'abcès en donnant une légitimité démocratique au troisième parti de la province. Le problème

du désarmement des milices, exigé par les unionistes protestants, et principale pierre d'achoppement dans le passé à la participation du Sinn Fein, sera confié à une commission indépendante. Pour M^{me} Mowlam, l'obstacle n'est pas insurmontable. Les gouvernements irlandais et britannique pourraient se contenter d'une remise symbolique d'une partie de l'arsenal sans que la force de frappe de l'organisation militaire catholique, qui dispose d'un énorme stock d'armes, ne soit vraiment affectée.

« Il s'agit d'une étape historique » : la jubilation de Martin McGuinness, vice-président du Sinn Fein, est compréhensible. Pour la première fois dans ce

conflit vieux de près de trente ans, Londres a intronisé le Sinn Fein comme acteur incontournable de la recherche d'une solution pacifique. En position de force après sa percée lors des élections générales du 1^{er} mai, la formation républicaine dame une nouvelle fois le pion à son rival nationaliste, le SDLP (catholiques modérés), affaibli par les ambitions de son chef, John Hume, qui pourrait se présenter à l'élection présidentielle prévue à l'automne dans la République.

Les dirigeants unionistes ont, en revanche, immédiatement manifesté leur méfiance, voire leur hostilité, à la déclaration de M^{me} Mowlam. Les plus radicaux, comme le Parti démocratique

unioniste du révérend Ian Paisley, ont annoncé leur intention de boycotter le rendez-vous du 15 septembre. « La voix des unionistes sera entendue, quel que soit le forum choisi. »

CLARIFICATIONS

En revanche, la principale formation protestante, plus modérée, le Parti unioniste (UUP) de David Trimble, qui doit faire connaître sa décision après consultation de ses militants, réclame des clarifications avant de se prononcer. La marge de manœuvre de M. Trimble est toutefois limitée : contrairement à John Major, dont la survie parlementaire dépendait de son bon vouloir, le nouveau premier ministre travailliste, Tony Blair, doté d'une majorité confortable aux Communes, peut se passer de son soutien. Par ailleurs, si les dirigeants du Parti unioniste rechignent à prendre place à la même table que les représentants du Sinn Fein, tous les sondages indiquent que leur électorat souhaite donner une chance à la paix en permettant l'ouverture, à la date prévue, des négociations avec tous les convives.

Marc Roche

La presse salue « un événement majeur »

La presse britannique s'est généralement félicitée, samedi 30 août, de la décision de Londres d'inviter le Sinn Fein aux négociations sur l'Ulster. Le *Guardian* (centre gauche) l'a saluée comme « un événement majeur susceptible de modifier le cours de l'histoire ». Seul le *Daily Telegraph* (conservateur) dénonce le « triomphe de la terreur » de l'IRA. Commentant les réserves des unionistes, le *Guardian* prévient que le processus de paix « pourrait échouer immédiatement si (...) David Trimble boycottait les pourparlers ». Le *Daily Mail* (droite) se demande de son côté : « Comment l'IRA réagira-t-elle quand elle découvrira qu'on ne peut accéder à sa demande d'une Irlande unie ? » - (AFP)

La Russie entend relancer ses exportations d'armes

DE FAÇON à donner un nouvel élan à ses exportations d'armes, la Russie vient de réorganiser l'administration de ce secteur d'activités et de concevoir un plan à long terme (1997-2005) de soutien à l'industrie militaire, sur le modèle de ce qui existe déjà pour l'aviation civile. En 1996, en effet, la Russie est passée de la deuxième à la troisième place des pays vendeurs d'armes dans le monde, avec, selon une étude du Congrès américain, des exportations estimées à 4,6 milliards de dollars (28 milliards de francs), au lieu de 8,4 milliards de dollars (51,2 milliards de francs) en 1995. En 1996, les deux premiers pays vendeurs ont été les Etats-Unis (11,3 milliards de dollars, soit près de 69 milliards de francs) - dont les exportations d'armes classiques, en forte hausse par rapport à l'an-

née précédente, ont atteint 9,2 milliards de dollars (56,1 milliards de francs) - et la Grande-Bretagne, avec 4,8 milliards de dollars (29,2 milliards de francs), en augmentation de près de 38 %.

Moscou entend donc relever le défi. La première décision - un décret de Boris Eltsine publié à la fin de la semaine dernière - devrait aboutir à placer directement les ventes d'armes sous le contrôle du conseil des ministres et conditionner les exportations (qu'il s'agisse de livraison de matériels ou de transfert du savoir-faire) à une autorisation spéciale du chef de l'Etat. Cette disposition a eu pour conséquence immédiate le limogeage du directeur de la société d'Etat Rosvooroujenie, fondée en 1994 et qui assure pratiquement 90 % du montant global d'un tel commerce. Ainsi, Alexandre Ko-

telkin a dû céder sa place de directeur général de Rosvooroujenie à Evgeni Anaviev, quarante-huit ans, qui n'est pas tout à fait un inconnu dans le monde de l'armement puisqu'il était jusqu'à présent le président de la MAPO, une banque très liée au groupe aéronautique Mikoyan, qui fabrique notamment les avions Mig. M. Anaviev a reçu pour mission de réorganiser la société d'Etat en trois branches distinctes - contrôle des contrats, transferts de technologies et service après-vente - sous la responsabilité du premier ministre, Victor Tchernomyrdine, qui aura la charge de coordonner la coopération militaire avec les pays étrangers.

Cette restructuration laisse la possibilité au ministère russe de la défense de livrer, par l'entremise de sa propre société d'exportation, les équipements devenus surnuméraires avec la réforme des armées. De l'aveu même du Kremlin, les revenus tirés de ces ventes par Promexport iront sur un compte spécial qui contribuera à financer la réorganisation militaire.

La seconde décision prise par M. Eltsine vise davantage le secteur de l'aéronautique militaire. Par le biais d'un plan de développement pour les années de 1997 à 2005, il s'agit de faire en sorte que l'armée de l'air russe, qui a reçu 10 % du budget de la défense en 1996, se voie allouer des crédits

plus importants pour moderniser son arsenal et être ainsi en situation de favoriser des exportations de matériels plus perfectionnés que par le passé. Des prêts avantageux, sur le modèle de ce qui se pratique déjà pour la vente des avions commerciaux russes, seront offerts aux clients éventuels d'équipements militaires.

FORTE IMPLICATION DE M. ELTSINE

Enfin, dernière preuve d'une forte implication personnelle de M. Eltsine : le chef de l'Etat a choisi de s'adjoindre un conseiller aéronautique, le maréchal Evgueni Chapochnikov, chef d'état-major des armées de la Communauté des Etats indépendants (CEI) après la dislocation de l'ancienne URSS.

Si tous ces changements interviennent après certaines accusations de corruption portées par la presse russe, il n'en reste pas moins avéré que la Russie - lors des salons qu'elle organise, comme le dernier en date près de Moscou en août, ou à l'occasion des nombreuses missions qu'elle envoie à l'étranger en ce moment - affiche sa volonté d'être aujourd'hui encore plus active sur les marchés. C'est le cas au Proche-Orient, en Asie-Pacifique (particulièrement en Indonésie, en Corée du Sud, en Chine, en Inde et en Malaisie) et en Amérique latine (en Colombie et au Venezuela).

Jacques Isnard

Un « code de bonne conduite » franco-britannique

Le premier ministre français, Lionel Jospin, a déclaré, vendredi 29 août, qu'il s'associait aux propositions de son « ami » le premier ministre britannique Tony Blair visant à ce que l'Europe adopte « un code de bonne conduite interdisant la vente d'armements à des fins de répression interne ou d'agression internationale ». Le 28 juillet, le Royaume-Uni avait annoncé son intention de prohiber des ventes d'armes ou des licences à l'exportation en faveur des pays accusés d'attenter aux droits de l'homme. Londres a promis, d'autre part, de publier un rapport annuel sur ses exportations militaires. En 1996, la France a livré pour 29,4 milliards de francs de matériels militaires à l'étranger (au lieu de 19 milliards en 1995), mais ses prises de commandes ont décliné en 1996, avec un total de 19,4 milliards de francs (pour 33,5 milliards en 1995).

Le primat de Belgique est accusé d'avoir protégé un abbé pédophile

BRUXELLES

de notre correspondant

« L'Eglise catholique a voulu préserver l'abbé violeur » : ce gros titre de l'édition du 29 août du *Soir*, principal quotidien francophone du pays, a suscité une vive émotion dans une Belgique encore traumatisée par l'affaire Dutroux. Le quotidien révèle en effet que les plus hautes autorités religieuses du pays ont exercé diverses pressions en faveur de l'abbé André Vanderlyn, inculpé de viol d'un mineur membre de sa paroisse de Saint-Gilles à Bruxelles et écroué depuis le 20 juin 1997. Cette affaire met en cause le chef de l'Eglise catholique belge, le cardinal Gottfried Danneels, archevêque de Malines-Bruxelles, un prélat que les vaticanologues classent parmi les *papabili* pour la succession de Jean Paul II.

Au mois d'octobre 1996, le délégué général aux droits de l'enfant, Claude Lelièvre, est informé par un jeune garçon et sa mère que l'abbé Vanderlyn avait violé le jeune homme au cours d'un camp de vacances organisé pour les jeunes de

la paroisse. Après avoir entendu l'ecclésiastique, Claude Lelièvre est persuadé de la véracité des déclarations de l'enfant. Il alerte alors la justice, qui ouvre une enquête, et informe les autorités administratives dont dépend la personne mise en cause, en l'occurrence l'archevêché de Malines-Bruxelles.

« BONNE RÉPUTATION »

Le cardinal Danneels charge alors Mgr Lanneau, évêque auxiliaire de Bruxelles, d'interroger André Vanderlyn sur les faits qui lui sont reprochés. L'abbé nie. Le cardinal répond alors au délégué aux droits de l'enfant : « Il ne semble pas qu'il y ait eu quelque acte répréhensible dans un camp cet été » et conclut que « la personne incriminée jouit par ailleurs d'une bonne réputation. Il y aurait donc lieu d'examiner la chose avec circonspection ».

Selon Claude Lelièvre, des pressions sont alors exercées au sein de la paroisse sur le jeune garçon, qui refuse de témoigner devant les enquêteurs. Des moniteurs de camps

de jeunesse qui portent des accusations contre l'abbé sont contraints de quitter leurs fonctions. Le délégué aux droits de l'enfant, auquel l'abbé Vanderlyn avait fini par avouer en tête à tête qu'il avait commis des actes répréhensibles, reproche à l'archevêché d'avoir laissé sans réponse une deuxième lettre faisant état de ces faits : « Je me pose dès lors la question de savoir ce qu'a fait l'archevêché une fois que ces nouveaux éléments étaient portés à sa connaissance », constate-t-il.

La justice belge, devant laquelle l'abbé Vanderlyn a avoué sept viols d'enfant dans une période s'étendant de 1968 à 1996, a ouvert une information judiciaire pour non-assistance à personne en danger, qui vise nommément Mgr Lanneau. De son côté, l'archevêché de Malines-Bruxelles a réagi, vendredi 29 août, par un communiqué affirmant qu'« il serait totalement faux et malhonnête d'affirmer que l'Eglise exerce une pression pour étouffer cette affaire ou pour protéger l'intéressé (...). Le cardinal répète ce qu'il

a toujours dit : que la justice doit faire son œuvre et qu'il ne peut y avoir de justice spéciale pour les prêtres ».

Les révélations du *Soir* constituent une mauvaise affaire pour l'Eglise de Belgique, qui s'était tenue très en retrait lors du drame national de l'automne 1996. Une série d'affaires de pédophilie mettant en cause des ecclésiastiques avait contraint la hiérarchie religieuse à une certaine humilité, Mgr Danneels venant même s'excuser à la télévision flamande pour les manquements de ses pasteurs dévoyés. Cela jette aussi la suspicion sur la ligne téléphonique directe que l'Eglise de Belgique doit justement mettre en service le 1^{er} septembre, où seront accueillies les plaintes et informations relatives au comportement de membres du clergé. Dans certains milieux judiciaires belges, on estime que cette initiative pourrait être propice à des tentatives d'étouffement d'éventuelles autres affaires.

Luc Rosenzweig

La Cedeao décide un embargo contre la Sierra Leone

ABUJA. La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao) s'est prononcée, samedi 30 août à Abuja, la capitale du Nigeria, en faveur d'un embargo contre la junte militaire qui a pris le pouvoir en Sierra Leone, à la faveur d'un coup d'Etat, le 25 mai. La Cedeao « a adopté un ensemble de sanctions et un embargo comme mesures supplémentaires pour assurer la restauration du gouvernement légitime du président Ahmad Tejan Kabbah », indique un communiqué, qui précise que la Force uest-africaine de paix (Ecomog) est chargée de faire appliquer ces décisions. Il a également été décidé de prolonger la présence de l'Ecomog au Libéria, où la guerre a pris fin avec l'élection, le mois dernier, de Charles Taylor à la présidence. D'autre part, les chefs d'Etat d'Afrique de l'ouest ont réaffirmé qu'ils souhaitent établir une zone monétaire unique d'ici à l'an 2000. - (AFP, Reuter.)

EUROPE

■ **ITALIE : le ministre italien de l'intérieur, Giorgio Napolitano, a annoncé, vendredi 29 août, que les 10 000 réfugiés albanais qui ont fui leur pays pendant les troubles de ce début d'année seront autorisés à rester en Italie au-delà de l'ultimatum qui expire ce week-end. Les modalités de leur rapatriement seront prochainement arrêtées. - (Reuter.)**

■ **TADJIKISTAN : le chef religieux des musulmans du Tadjikistan, le mufti Amonullo Negmatzoda, a été pris en otage par un groupe armé qui réclame la libération du chef de guerre Bakhtov Sadirov, emprisonné pour avoir pris en otage des employés de l'ONU et de la Croix-Rouge, en février, ont indiqué, vendredi 29 août, des sources officielles tadjikes. - (AFP)**

AFRIQUE

■ **KENYA : plus de 60 000 habitants de Likoni, au sud de Mombasa, ont pris la fuite, avant l'expiration, dimanche 31 août, d'un ultimatum du président kenyan ordonnant aux gangs de restituer des armes volées lors de l'attaque d'un commissariat de police, le 13 août. - (AFP)**

■ **CONGO : des tirs d'artillerie ont été échangés, vendredi 29 août, entre Brazzaville et Kinshasa, capitales des deux Congo. Les négociations de Libreville étaient toujours suspendues samedi, alors que le mandat du président Lissouba expire officiellement dimanche 31 août. - (Reuter.)**

MAGHREB

■ **SAHARA OCCIDENTAL : les dernières négociations entre le Maroc et le Front Polisario sur le Sahara occidental ont permis de surmonter les divergences sur le cantonnement des effectifs militaires des deux parties, le rapatriement des réfugiés et la libération des détenus, a indiqué, vendredi 29 août, le médiateur de l'ONU, James Baker, ancien secrétaire d'Etat américain. De nouveaux pourparlers, du 12 au 14 septembre aux Etats-Unis, porteront essentiellement sur l'organisation du référendum d'autodétermination de l'ancienne colonie espagnole prévu par le plan de paix de l'ONU de 1991. - (AFP)**

AMÉRIQUES

■ **NICARAGUA : armés de fusils et entourés d'hommes de main, deux neveux de l'ex-dictateur nicaraguayen Anastasio Somoza, renversé en 1979, ont tenté de récupérer par la force à Managua une ancienne propriété de leur oncle, confisquée par la révolution sandiniste, a dénoncé, vendredi 29 août, un des nouveaux propriétaires. Ils ont été arrêtés par la police. Depuis l'investiture du président conservateur Arnoldo Aleman, en janvier, plusieurs membres de la famille Somoza sont rentrés au Nicaragua. - (AFP)**

■ **RUSSIE : les présidents russe et arménien, Boris Eltsine et Lévon Ter-Petrosian, ont signé, vendredi 29 août au Kremlin, un « traité d'amitié, de coopération et d'entraide ». Le document précise que chacun des deux pays devrait pouvoir utiliser les installations militaires de l'autre en cas d'agression extérieure. L'Arménie est toujours en état de guerre latente avec l'Azerbaïdjan à propos du Haut-Karabakh, enclave arménienne située dans l'ouest de l'Azerbaïdjan. - (Reuter.)**

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : le ministre allemand des finances, Theo Waigel, qui a défrayé la rentrée politique allemande en faisant savoir qu'il souhaitait quitter son poste à la faveur d'un remaniement, a affirmé, vendredi 29 août à Augsburg, que les déficits publics seraient ramenés en 1998 à 2,5 % du produit intérieur brut, et tomberaient pile à 3,0 % du PIB en 1997. Dans un communiqué publié à Washington, à l'issue de son examen annuel de l'économie allemande, le Fonds monétaire international a indiqué de son côté que « compte tenu de la faiblesse de la demande intérieure et de l'emploi, plusieurs directeurs ont pensé qu'il y avait un risque que le déficit dépasse la limite de Maastricht, mais que ce dépassement serait probablement peu important ». - (AFP, Reuter.)**

ABONNEZ-VOUS

et économisez jusqu'à 294 F
soit 41 numéros gratuits

1 AN - 1890 F
au lieu de 2 184 F*



* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)

BULLETIN - RÉPONSE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 536 F 6 MOIS - 1 038 F 1 AN - 1 890 F
au lieu de 546 F au lieu de 1 092 F au lieu de 2 184 F

Je joins mon règlement soit : _____ F 701 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 an	2 086 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year « LE MONDE » 21, bis, rue Claude-Bernard 75542 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to LMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
6 mois	1 123 F	1 560 F	Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23 451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
3 mois	572 F	790 F	

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.

Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc
60646 Chambrilly Cedex

ENVIRONNEMENT Le gouvernement a mis en place un groupe de travail sur le prix du gazole. La fiscalité de ce carburant pourrait être augmentée sensiblement, entre 5 et

15 centimes par an pendant cinq ans, dès le budget 1998. ● PLUSIEURS MINISTÈRES préféreraient cependant que la hausse de ce carburant soit différée, dans le cadre d'une négociation

européenne sur une écotaxe généralisée à toutes les sources de pollution. ● LE PREMIER MINISTRE doit rendre prochainement son arbitrage sur cette question qui concerne un automobi-

liste sur trois et qui peut rapporter gros au budget de l'Etat. ● L'OPPOSITION est vive chez les transporteurs routiers et les constructeurs automobiles, qui craignent pour l'emploi dans

leur secteur. ● LE GAZOLE bénéficie de conditions fiscales très avantageuses alors qu'il est tenu pour un des principaux responsables de la pollution atmosphérique.

La fiscalité sur le gazole pourrait être progressivement alourdie

Pour répondre à la pollution des villes et corriger une distorsion fiscale, Lionel Jospin envisage de mettre peu à peu fin aux avantages dont bénéficient les utilisateurs de diesel. Il hésite entre une hausse immédiate de la TIPP ou une future écotaxe européenne

LA RÉCENTE vague de pollution de l'air des principales agglomérations françaises a ramené sur le devant de la scène la lancinante question du gazole. Mais, tout autant que de pollution, c'est de fiscalité qu'il s'agit, car le gazole, considéré comme responsable de plusieurs sources de pollution, bénéficie d'un régime de taxation privilégié par rapport aux autres carburants : environ 1,70 franc de moins (TVA comprise) que l'essence sans plomb, soit un manque à gagner global pour les caisses de l'Etat qu'un rapport parlementaire, en octobre 1996, évaluait à 39 milliards de francs.

Depuis une dizaine d'années, les gouvernements successifs ont été tentés de réduire cet avantage fiscal - le plus fort différentiel entre carburants de tous les pays euro-

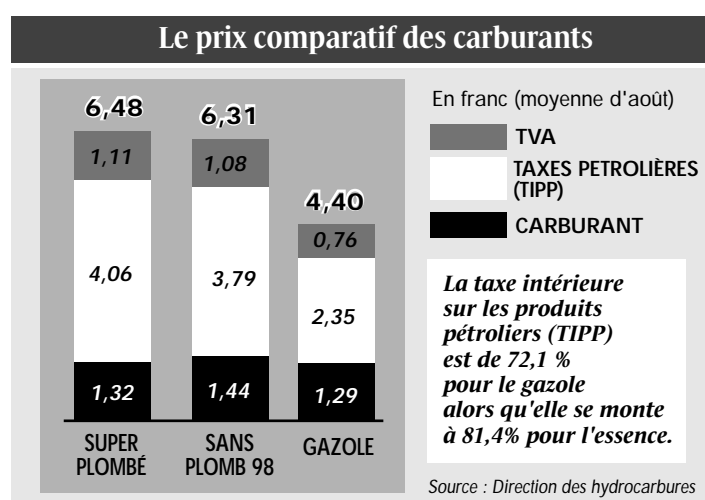
péens. Ils y ont tous renoncé, frappés les uns après les autres par le « syndrome de Tarzan » (du nom du leader de la grève des chauffeurs routiers qui avait paralysé les autoroutes françaises en juillet 1992), celui d'Alain Juppé s'engageant même par écrit devant la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR) à ne pas augmenter le prix du gazole au-delà de l'inflation. Le gouvernement de Lionel Jospin semble vouloir transgresser le tabou. Il pourrait annoncer, dès la présentation du projet de loi de finances de 1998 lors du conseil des ministres du 24 septembre, une augmentation progressive et modulée de la fiscalité du gazole. A moins qu'il ne choisisse d'intégrer celle-ci plus tard, dans le cadre d'une écotaxe (un impôt levé sur toutes les

sources de pollution et sur l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables, de type pétrole), négociée avec nos partenaires européens.

Le gazole permet une consommation de carburant inférieure d'environ 15 %, et son usage a été favorisé après le choc pétrolier. Il est ainsi devenu le carburant dominant dans le transport de marchandises, sur route et en ville. Il est aussi de plus en plus utilisé pour les voitures particulières. Avantage fiscal à la pompe, moindre coût de la vignette comme de la carte grise, plus faible consommation : les automobilistes l'ont évidemment plébiscité. Aujourd'hui, près d'une voiture sur deux vendue en France est équipée d'un moteur Diesel. Peugeot est ainsi devenu le premier constructeur mondial de voitures Diesel, suivi de près par Renault.

FORCE DE PRESSION

Le succès massif du gazole et la dépendance d'un large secteur de l'économie à son égard réduisent les marges de manœuvre du gouvernement. La structure des prix du transport routier et des livraisons en ville est évidemment fonction du moindre coût du gazole. Bouleverser brutalement celui-ci pourrait conduire à fragiliser nombre d'entreprises de transport, ainsi que les constructeurs automobiles français, déjà en délicate situation sur le marché intérieur. « Nous ne sommes pas là pour créer de nouveaux problèmes d'emploi », assure-t-on, aussi bien à Matignon



qu'au ministère de l'environnement. Pas question non plus d'engager un bras de fer avec un secteur qui possède, avec ses camions disposés comme autant de divisions lourdes sur les routes, une extraordinaire force de pression et qui n'hésite pas à montrer ses muscles dès que l'on menace de toucher au prix du gazole.

D'un autre côté, le gouvernement est très sensible à l'émotion que les problèmes de pollution ont suscitée dans la population ; ceux-ci sont désormais assimilés à des questions de santé individuelle. Un récent sondage de l'IFOP ne montre-t-il pas que 82 % des Français estiment que la dégradation de la qualité de l'air représente une menace pour leur santé ? L'augmentation du prix du gazole, dès le budget 1998, constituerait, de ce

point de vue, un signe envoyé à l'opinion, ainsi qu'à la composante Verte de la majorité, saisie d'un certain trouble ces derniers jours. Elle précéderait l'engagement, sur le long terme, de réformes structurelles, du type écotaxe ou programme de travaux pour des transports en commun en site propre. Le gazole pourrait ainsi symboliser le premier acte d'une volonté politique et la première victime - le bouc émissaire, disent ses utilisateurs professionnels - d'une lutte engagée « sur le fond » contre la pollution atmosphérique.

L'argument fiscal plaide aussi fortement pour une augmentation du prix à la pompe. Si les camionneurs peuvent arguer de la nécessité de maintenir un prix professionnel inférieur, on voit mal ce qui justifie la pérennité de l'avan-

tage concédé aux particuliers. Le gouvernement est convaincu qu'il y a là une « injustice fiscale » flagrante entre deux catégories d'automobilistes. Le cadeau annuel est évalué à 2 700 francs par automobiliste roulant au diesel. Soit un manque à gagner pour l'Etat de 20 à 30 milliards de francs. Voilà un gisement de recettes inespéré sur lequel Bercy, par ces temps de réduction des déficits, peut difficilement continuer à fermer les yeux.

ARBITRAGE IMMINENT

Au sein du gouvernement, si tout le monde est ouvert à une modification de la fiscalité des carburants et à la mise en œuvre d'une écotaxe dans le cadre européen, les avis restent partagés sur l'opportunité politique de procéder immédiatement à une hausse du gazole. Aux finances et à l'industrie, dans l'entourage de Dominique Strauss-Kahn et de Christian Pierret, comme chez Jean-Claude Gaysot, aux transports, on pense qu'il faut prendre son temps et qu'il serait dommage de compromettre la démarche générale par un affrontement sur le seul gazole. En revanche, du côté de Dominique Voynet, à l'environnement, mais aussi de Christian Sautter, au budget, ainsi qu'au sein du cabinet du premier ministre, on penche pour une décision immédiate, les décisions européennes n'étant sans doute pas pour demain.

Personne n'exige en tout cas un rattrapage brutal de la différence fiscale entre le gazole et l'essence non plombée. Les fourchettes sur lesquelles travaille une commission interministérielle, mise spécialement en place ces derniers jours, sont de l'ordre d'une augmentation de 5 à 15 centimes par an pendant cinq ans. S'appliquera-t-elle à tous les véhicules Diesel ou seulement aux particuliers ? Le secteur des transports sera-t-il épargné ? La décision sur l'ampleur de la taxation et sur les catégories concernées appartient à Lionel Jospin. Le premier ministre peut encore choisir de reporter toute mesure à la négociation d'une écotaxe généralisée. Son arbitrage est imminent.

J.-P. B.

En bref
Histoire de stocks à Quai des Marques

J.-P. B.

Le contre-argumentaire des camionneurs et des constructeurs automobiles

DÈS QUE LA MINISTRE de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, a émis l'hypothèse d'une augmentation de la fiscalité sur le gazole (*Le Monde* du 23 août), René Petit, président de la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR), a rétorqué du tac au tac : « Nous ne pouvons pas accepter un rattrapage de la fiscalité sur le gazole et, si le gouvernement veut nous trouver, il nous trouvera ». La menace est transparente. La plus importante fédération de transporteurs routiers en France - un secteur qui compte 38 200 entreprises et emploie 335 900 personnes - est capable, comme elle l'a déjà fait en 1992, de paralyser la France.

En novembre 1996, les syndicats patronaux du secteur routier s'étaient encore mobilisés pour protester contre l'augmentation de leurs charges. Ils avaient exigé et obtenu du gouvernement d'Alain Juppé l'engagement écrit que la hausse de la fiscalité du gazole serait

strictement limitée, pendant cinq ans, à l'érosion monétaire. Une « promesse de l'Etat » dont ils demandent aujourd'hui le respect par le nouveau gouvernement : « Juppé ou Jospin, ce n'est pas notre problème ».

La position de la FNTR repose sur quelques certitudes péremptives : « le moteur Diesel est moins polluant que le moteur à essence », la pollution de l'air est une « pseudo-pollution ». En tout cas, les camions ne seraient pas responsables de celle-ci : « Le transport routier ne représente que 17 % du trafic en ville ».

Un chiffre qui n'intègre pas le trafic des petits véhicules utilitaires (type camionnettes) pour les livraisons en ville, et la circulation des poids-lourds autour des agglomérations dont les rejets de gaz peuvent être amenés par les vents au-dessus des villes. Le ministère de l'environnement estime, de son côté, que la pollution de l'air urbain est due « pour moitié » à la circulation de l'ensemble des véhicules utilitaires.

L'argumentaire économique de la FNTR, repris par la Chambre des loueurs et transporteurs industriels (CLTI), repose sur la concurrence européenne. A cause d'elle, les entreprises de transport ne pourraient répercuter « aucune hausse de leurs charges », le carburant représentant environ 20 % de celles-ci. Les camionneurs plaident donc pour le maintien d'un régime fiscal particulier, uniquement pour les professionnels, avec la création d'un carburant utilitaire, dit gazole professionnel, comme aux Pays-Bas.

PROGRÈS TECHNOLOGIQUES FUTURS ?

Au passage, ils se désolidarisent des constructeurs automobiles qui « se sont mis au diesel pour profiter de cet avantage » fiscal et reconnaissent que la diésélisation du parc des voitures particulières crée un manque à gagner pour l'Etat.

Les constructeurs automobiles qui ont fait des voitures Diesel un secteur-clé de leur dé-

veloppement (l'an dernier, 44,4 % des voitures du groupe PSA Peugeot Citroën vendues en France étaient équipées d'un moteur Diesel et 36 % des automobiles Renault) sont eux aussi inquiets. Une hausse de la fiscalité rendrait les véhicules moins attractifs pour le consommateur, ce qui pourrait provoquer une nouvelle chute du marché automobile en France et, avertissent-ils, des difficultés pour l'emploi.

Aussi, pour défendre le privilège fiscal du gazole, avancent-ils des arguments d'ordre écologique. Selon eux, ce carburant sera, dans l'avenir, moins polluant que l'essence, non seulement parce qu'il est plus économe, mais surtout grâce aux progrès technologiques qu'ils s'engagent à faire sur les moteurs et les carburants. Un argumentaire repris en Allemagne par Volkswagen et Mercedes et au Japon par Nissan.

L'écotaxe, l'impôt-vérité des prix

Plus d'un véhicule sur trois

● **Parc automobile** : 7,5 millions de voitures particulières (sur 25,5 millions) roulent au gazole. Le chiffre est en constante augmentation : la part des immatriculations de diesels est passée de 9,9 % en 1980 à 39,2 % en 1996. Au premier semestre 1997, elle atteignait 41 %. Près d'une voiture sur deux vendue aujourd'hui en France est donc désormais équipée d'un moteur Diesel.

● **Véhicules utilitaires** : sur les 5,25 millions de véhicules utilitaires - camionnettes et poids-lourds de tous tonnages - qui circulent en France, 3,8 millions fonctionnent au gazole.

● **En France**, sur 30,75 millions de véhicules recensés, 11,26 millions, soit 36,6 %, ont des moteurs Diesel.

● **En Europe**, 22 % en moyenne des voitures vendues aujourd'hui roulent au diesel.

● **La taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP)** devrait rapporter 150 milliards de francs à l'Etat en 1997, selon les prévisions de la loi de finances. Et même 181 milliards, si on tient compte de la TVA.

L'ÉPINEUSE QUESTION de l'augmentation de la taxation du gazole n'est que le lever de rideau d'un plus vaste débat autour d'un nouveau type de fiscalité : l'éco-

ANALYSE

Ce prélèvement se monterait à environ 350 milliards de francs par an

taxe. Un impôt de nature différente, aux vertus magiques selon ses zéloteurs, une taxation quasiment aimable, souvent évoquée, jamais mise en œuvre. En 1992, l'Europe s'y était essayée, à l'initiative de la France et de Jacques Delors, alors président de la Commission européenne, qui y tenait beaucoup. Les négociations avaient vite échoué, en partie à cause de la France, qui exigeait que son énergie d'origine nucléaire échappe à toute taxation.

Depuis, on croyait l'affaire remise dans le placard des fausses-bonnes idées. Or le gouvernement de Lionel Jospin semble décidé à remettre l'écotaxe en selle. En commençant, à Paris, par donner l'exemple, avec une possible aug-

mentation du gazole. Puis en prenant toute sa part dans les négociations internationales : d'abord à Bruxelles, dès la fin du mois de septembre, avec nos partenaires européens ; ensuite à Kyoto, en décembre, dans le cadre du bras de fer engagé à l'échelle de la planète sur la réduction des émissions de gaz carbonique et le réchauffement climatique.

On va donc beaucoup reparler d'écotaxe, un impôt qui se présente sous la double casquette de protectionnisme écologique et de l'efficacité économique. Son principe consiste à taxer tout ce qui, dans la production et les échanges, contribue à la pollution de l'air, de l'eau, de la terre ou des océans, ainsi que tout ce qui aggrave l'effet de serre, en particulier le gaz carbonique en provenance de l'énergie fossile - pétrole, charbon et, dans une moindre mesure, gaz. Il s'agit aussi de mettre à contribution les activités économiques qui s'avèrent de grosses consommatrices de ressources naturelles, qu'elles soient industrielles, agricoles ou de transport.

En mettant en œuvre une application extensive du principe pollueur-payeur, l'écotaxe se donne pour objectif de préserver l'ave-

nir : l'arme fiscale s'applique à toutes les activités qui, sur le long terme, compromettent le développement économique et humain du pays. Son impact financier serait impressionnant : un calcul de la Commission européenne, en 1992, évaluait celui-ci à 350 milliards de francs, soit à peu près l'équivalent du rendement de l'impôt sur le revenu.

EXTERNALITÉS NOCIVES

« La principale vertu de l'écotaxe est de créer un signal prix », estime Benjamin Dessus, spécialiste des problèmes d'énergie au CNRS. C'est même un moyen privilégié, dans une économie de marché, de parvenir à la vérité des prix. L'écotaxe intègre en effet ce que les mécanismes du marché sont incapables de faire : elle permet d'ajouter au prix de production toutes les « externalités », effets sociaux ou écologiques, de cette production qui, en général, sont supportées par la collectivité. En corrigeant la distorsion qui existe entre le coût privé payé par le producteur et le coût supporté par l'ensemble de la société, elle contribue à rééquilibrer la concurrence et à rendre moins invisible la main du marché.

Jean-Paul Besset

Le fabricant de vêtements pour enfants Jacadi a décidé en 1996 d'une stratégie de redéploiement de son enseigne.

De ce fait, parmi les produits en surstock, un lot de kilts Jacadi écossais en beige, rouge, bleu, vert, taille 2 à 12 ans est aujourd'hui livré au magasin d'usine Stocadi / lot 12 bis à Quai des Marques Ile Saint Denis. Ces stocks seront écoulés au prix de 169 F au lieu de 309 F.

Informations
01 48 09 04 05
<http://www.freemen.com/quaidesmarques>

La réduction d'impôt liée aux emplois familiaux devrait être diminuée

LE MINISTÈRE des finances, qui prépare actuellement le volet recettes du projet de loi de finances pour 1998, a mis à l'étude un certain nombre de réformes qui, si elles sont retenues, toucheraient les revenus les plus élevés. Outre le probable arrêt de la baisse de l'impôt sur le revenu décidée par la majorité précédente, les services de Dominique Strauss-Kahn examinent une modification de la fiscalité de l'assurance-vie, et une remise à plat de la réduction d'impôt accordée aux contribuables employant une personne à domicile.

Dans son programme pour les élections législatives, le PS ne cachait pas sa volonté de rééquilibrer la fiscalité entre le travail et le capital, au profit du premier. « En France, la pression fiscale sur le capital est plus faible que sur les revenus du travail », déclare à l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur* le ministre de l'économie et des finances. Il est temps d'y remédier. Il ajoute que, s'il doit y avoir des baisses d'impôts après 1998, elles devront porter sur la fiscalité indirecte (TVA notamment), et non sur les impôts directs.

Lionel Jospin doit rendre ses premiers arbitrages sur le volet recettes du budget lors d'une réunion des ministres jeudi 4 septembre. A Bercy, on reconnaît que certaines niches fiscales sont bien remises en cause, mais on se refuse à confirmer la réduction de certains avantages pour l'assurance-vie, déjà dénoncés dans le « rapport La Martinière » remis à M. Juppé en mai 1996, ou encore la remise en cause d'une partie de la réduction d'impôt pour les emplois familiaux. Ces mesures n'en restent pas moins, dit-on, en phase avec la doctrine fiscale de l'actuel gouvernement.

REFLEXION SUR L'ASSURANCE-VIE

Sur le premier point, il est clair que le gouvernement a mis à l'étude la réduction de deux avantages de l'assurance-vie : l'exonération des plus-values dont le souscripteur bénéficie quand son contrat a plus de huit ans ; l'exonération totale de droit de succession pour le bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie. Le ministère des finances planche sur plusieurs scénarios : plafonnement de l'exonération en cas de succession, taxation des revenus de l'assurance-vie au-delà du taux minimum garanti, allongement de la durée du contrat pour obtenir l'exonération fiscale, qui est plus courte en France qu'en Allemagne et en Grande-Bretagne.

Fin juin, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, estimait qu'on était allé « un peu trop loin » dans la réduction d'impôt pour l'emploi de salariés à domicile. Quand elle avait elle-même créé cet avantage, en 1991, la réduction était plafonnée à 13 000 francs, mais Edouard Balladur l'avait portée à 45 000 francs en 1994. Sans revenir sur cet avantage, le gouvernement pourrait le ramener à de plus justes proportions.

Cette réforme risque cependant d'inciter les familles à employer des salariés « au noir ». Elle est également délicate à mettre en place car elle va toucher des familles qui, par ailleurs, risquent de se voir retirer le bénéfice des allocations familiales, Lionel Jospin ayant annoncé le 19 juin, dans sa déclaration de politique générale, son intention de mettre celles-ci sous conditions de ressources.

Le rééquilibrage des prélèvements en faveur de l'emploi et du pouvoir d'achat des salariés modestes passe aussi, selon le gouvernement, par un transfert d'au moins 2 points de cotisation-maladie des salariés vers une CSG élargie à de nouveaux revenus, notamment ceux du capital. Ce transfert avait déjà commencé avec M. Juppé en janvier 1997. C'est l'un des grands chantiers du gouvernement de M. Jospin. M. Strauss-Kahn ne méconnaît pas la difficulté de l'opération, qui pourrait être menée sur la durée de la législature.

Jean-Michel Bezat

Les Verts se divisent sur leur stratégie pour les élections régionales

En déclarant qu'elle « préférerait qu'on abroge les lois Pasqua », Dominique Voynet a fait un pas en direction des militants écologistes. Mais elle s'est gardée de remettre en cause la solidarité gouvernementale

Devant ses amis écologistes de gauche, réunis à Calais, Dominique Voynet, ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire, devait s'employer, samedi 30 août, à calmer impatiences et doutes qui se sont exprimés

chez les Verts, notamment sur la politique du gouvernement en matière d'immigration, ou sur la réduction du temps de travail à trente-cinq heures hebdomadaires. Elle va également devoir faire face à des divergences sérieuses

au sein de son mouvement sur la stratégie électorale à adopter pour le scrutin régional de mars 1998. Marie-Christine Blandin, présidente de la région Nord-Pas-de-Calais, s'est, en effet, opposée à la volonté affichée jusqu'à

présent par la majorité du mouvement de conclure, pour ce scrutin, une « grande alliance » avec les autres composantes de la majorité de gauche, à l'instar de l'accord de 1997 pour les législatives.

CALAIS

de nos envoyés spéciaux

Rarement depuis la création des Verts, en 1984, discours de chef écologiste aura été plus attendu. « Jusqu'où pourra-t-elle aller ? », « Comment va-t-elle tourner la chose ? », « Comment va réagir Jospin, le lendemain ? » : la curiosité était vive, à Calais, avant l'intervention que devait y faire Dominique Voynet, samedi 30 août, à 14 heures.

Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement devait, en effet, tenter de mettre fin à une polémique engagée, mercredi, après que, commentant l'avant-projet de loi Chevènement sur l'immigration, elle eut refusé de condamner la non-abrogation des lois Pasqua-Debré. « On ne fait pas de la politique seulement avec des mots et avec des symboles », avait-elle déclaré à l'issue du conseil des ministres et d'un court aparté avec Lionel Jospin.

« Je préférerais qu'on abroge [les lois Pasqua Debré] » : le 28 août, sur France 3 Nord-Pas-de-Calais, Dominique Voynet a donné les indices de l'inflexion à laquelle la grogne des Verts l'a finalement contrainte. Même si, ajoutait-elle juste après, « au-delà des symboles, c'est la suppression de mesures complètement discriminatoires qui [lui paraît] importante ».

Devant ses amis, elle pourrait

s'enhardir encore davantage, avant de délivrer à ses militants quelques règles de fonctionnement. En « base arrière », infranchissable, M^{me} Voynet s'est fixé l'accord programmatique Verts-PS. Mais le parti doit jouer son rôle, et elle estime normal que les Verts délivrent un « carton jaune » au gouvernement. Lors d'une réception donnée par le maire de Calais, vendredi, elle s'est défendue d'avoir le moindre état d'âme, tout en alternant subtilement singulier et pluriel : « Je me sens bien dans ce gouvernement, dans cette majorité plurielle. C'est parce que notre attente est grande que nous serons vigilants et attentifs. »

« GRANDE COALITION » ?

La tâche de Dominique Voynet se trouve en outre compliquée par le débat sur la stratégie électorale pour les élections régionales de mars 1998 qui doit être adoptée par le conseil national interrégional (CNIR) des Verts, ce week-end. Présidente de la région Nord-Pas-de-Calais, Marie-Christine Blandin, qui dispose d'une aura certaine chez les Verts, s'est en effet clairement opposée, vendredi 29 août – à la plus grande surprise des responsables du parti écologiste, – à la ligne de « grande coalition » proposée par la majorité.

Deux camps s'étaient déjà dessinés. La plupart des « figures » du

mouvement, dont son secrétaire national, Jean-Luc Bennaïmias, prônent un accord national avec le PS et le PC. « Pourquoi changer une stratégie qui gagne ? », demande Yves Cochet, chargé des élections, en évoquant le succès du dernier scrutin législatif. Et d'expliquer aux militants, dans un long exposé comptable, que, à la faveur d'une majorité relative, seize à dix-sept régions pourraient ainsi basculer à gauche, tandis que les Verts, qui revendiquent aujourd'hui 134 conseillers régionaux, en conserveraient une centaine.

A l'opposé, d'autres réclament la présentation dans chacune des

vingt-deux régions de listes Vertes autonomes. « Méfions-nous de la dilution homéopathique. Prenons garde à ne pas devenir un tube portant l'étiquette verte mais qui serait devenu vide ! », expliquent-ils. Ces militants pointent leurs fortes divergences avec les socialistes, dans les départements, sur des projets d'autoroutes, d'aéroports, de localisation de centres d'enfouissement des déchets, ou encore sur le nucléaire.

Lors de la dernière assemblée générale du parti, avant les élections législatives, 40 % des Verts avaient rejeté l'accord signé avec le PS. « Les enjeux locaux, qui constituent l'un des moteurs essen-

tiels de l'engagement écologiste, brouillent désormais cette géographie politique », explique Philippe Boursier, porte-parole des Verts.

Didier Anger, conseiller régional de Basse-Normandie, l'un des « premiers à passer un accord électoral avec les socialistes en 1988 », a ainsi plaidé, à Calais, pour l'autonomie. Soucieuse de tirer les fruits d'une expérience nordiste dont elle n'a pas à rougir, M^{me} Blandin a défendu une « troisième voie » – des « listes autonomes annonçant leur futur pacte de mandature », autour de « contrats de gestion » passés avec les autres forces de gauche, – qui, en réalité, ne fait que lancer une passerelle de la majorité vers ses opposants.

« La stratégie du « Comptons-nous », cela veut dire 3 % de voix, et, dans ce cas, le ministère ne pèse plus rien », s'inquiétaient, vendredi soir, les amis de Dominique Voynet. Alors que les diverses oppositions choisissaient de se rassembler sur un texte commun, les proches de M^{me} Voynet redoutaient un « CNIR houleux » et s'employaient à éviter que ces négociations électorales, dont le ministre compte bien se servir pour peser dans la « majorité plurielle », ne constituent pour elle un handicap supplémentaire.

Ariane Chemin et Sylvia Zappi

Le PCF envisage des alliances

Échaudés d'avoir été pris de court, en janvier 1997, par la signature de l'accord Verts-PS pour les élections législatives, les responsables du Parti communiste ont bien l'intention d'être plus vigilants pour la préparation du scrutin régional de mars 1998. Ils devraient donc examiner, samedi 6 septembre, en comité national, la question des élections régionales et évoquer, pour la première fois, la possibilité de passer des alliances avec leurs partenaires de la « gauche plurielle ».

« Une grande coalition ? Pourquoi pas ? », avait indiqué à ses partenaires Pierre Blotin, n° 2 du PCF, lors de premières discussions en juillet. « Nous envisageons de passer des alliances pour gagner un ou deux exécutifs », nous a-t-il confirmé, le 28 août, en évoquant notamment le Languedoc-Roussillon. Robert Hue devra toutefois rallier des communistes historiquement réfractaires aux accords de ce type, dont la méfiance, à l'égard des socialistes en particulier, n'a pas disparu, et rassurer les différentes fédérations, de plus en plus jalouses de leur autonomie.

Les socialistes sont invités à la cohérence plutôt qu'à la discipline

LA ROCHELLE

de notre envoyé spécial

Président du Mouvement des jeunes socialistes (MJS), Régis Juanico a conduit avec beaucoup de diplomatie et de prudence le débat qui a réuni, vendredi 29 août à La Rochelle, lors de l'ouverture de l'université d'été du Parti socialiste, François Hollande, premier secrétaire délégué du PS et 200 jeunes militants.

En 1996, Lionel Jospin avait été confronté à un MJS très turbulente qui lui avait réclamé – alors en vain – l'abrogation des lois Pasqua et Debré sur l'immigration. Cette année, M. Juanico a laissé ses militants faire part de leur déception sur l'avant-projet de loi de Jean-Pierre Chevènement en ne s'en faisant lui-même l'écho que lors du second débat avec Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement.

Pour autant, les jeunes du MJS ne se sont pas privés de rappeler à MM. Hollande et Vaillant l'engagement de M. Jospin en faveur de

l'« abrogation », y voyant, pour certains, « le symbole d'une volonté de rupture politique ».

Mais si le mot « reniement » a été prononcé, le débat est resté sage et courtois. « Nous sommes favorables à l'abrogation de tout ce qui, dans l'ordonnance de 1945 [sur l'immigration], est contraire aux principes républicains », a affirmé M. Hollande. Mettant en valeur son contenu, le premier secrétaire délégué a énuméré toutes les « améliorations » apportées par le texte de M. Chevènement sur le rétablissement du droit du sol, le regroupement familial, le droit d'asile – sur lequel il souhaite un projet de loi séparé – avec la « fin des tracasseries administratives dont sont victimes les immigrés en situation régulière ».

Rappelant que le PS s'était prononcé contre le rétablissement de l'immigration économique, M. Hollande s'est toutefois engagé à œuvrer, à travers les groupes parlementaires socialistes, à l'amélioration du texte de M. Che-

vènement. « Le texte peut et doit être amélioré », a-t-il martelé en citant les dispositions sur la rétention judiciaire.

Plus carré, M. Vaillant a souhaité que les socialistes discutent « des vrais enjeux et pas d'un mot ». « Je sais, a-t-il poursuivi, que le mot d'abrogation globale n'est pas prononcé, mais il s'agit d'une abrogation de tout ce qui ne convient pas. Quand on change des dispositions qui ne conviennent pas, cela veut dire qu'on les abroge. »

UNE ACTION SUR LA DURÉE

Le ministre a mis en garde les jeunes du MJS contre toute « surenchère politicienne » dont l'extrême droite « ferait ses choux gras ». Avec une telle attitude, ce sont les immigrés qui « le prendraient sur la tronche », a ajouté M. Vaillant.

M. Hollande et M. Vaillant ont inscrit l'action du gouvernement sur la durée d'une législature. « N'attendons pas du gouvernement qu'il réussisse seul », a averti

M. Hollande, qui a souhaité qu'en novembre le congrès du PS permette de « rassembler les socialistes et [plutôt que de] les diviser sur les enjeux de la période ».

La prise de position de Jack Lang indiquant qu'il ne voterait pas le traité d'Amsterdam a donné lieu à des réactions différentes. M. Hollande a demandé au gouvernement, « d'ici le congrès, d'améliorer le contenu politique du traité d'Amsterdam ». En revanche, M. Vaillant a rappelé à « Jack » qu'« il est député socialiste et que la discipline de vote, ça existe, surtout quand on est président de la commission des affaires étrangères ».

Cette première journée de l'université d'été du PS a permis aux

850 participants – 250 de plus qu'en 1996 – de débattre, à travers de multiples forums, de tous les volets de l'action gouvernementale et du rôle du PS avant le discours de clôture de Lionel Jospin le 31 août. Ironisant sur « la cure de sommeil » du président du RPR, M. Hollande a estimé que les socialistes devaient être « à la hauteur du résultat de [leurs] promesses ».

Pour l'organisateur de l'université d'été, Alain Bergounioux, l'« enjeu est d'assurer le succès de la troisième étape de la gauche », ce qui implique non « une discipline aveugle » mais « une grande cohérence politique ».

Michel Noblecourt

La Gauche socialiste exerce un « droit d'inventaire »

La composante du PS présentera une motion au congrès de Brest en novembre

NIORT

de notre envoyé spécial

Et s'il n'en restait qu'un, ce serait eux. L'opposition de gauche à Lionel Jospin semble s'être réfugiée tout entière dans le giron de la Gauche socialiste. Réunis à Niort pour leur dixième rencontre, à 60 kilomètres à peine de La Rochelle, où se tient l'université d'été du PS, les amis de Jean-Luc Mélenchon, Julien Dray et Marie-Noëlle Lienemann claquent haut et fort leur différence.

Devant 400 à 500 militants, vendredi 29 août dans la soirée, Jean-Luc Mélenchon a usé de la liberté de parole que lui procure cette différence. « Au parti comme au gouvernement, il y a deux cohérences : Jospin ou le gouvernement d'urgence sociale ; la démocratie sociale européenne ou la République sociale, a assené le sénateur de l'Essonne. Nous respectons Lionel Jospin, nous respectons sa cohérence, sa capacité à affronter l'isolement et sa loyauté à ses idées. » Pour la bonne raison que « nous avons les mêmes qualités », a-t-il ajouté.

Sur le thème de « l'autre cohérence », Jean-Luc Mélenchon a décliné les quatre points majeurs qui différencient la Gauche socialiste au sein du PS. Au premier chef, l'Eu-

rope et le traité d'Amsterdam, que la Gauche socialiste ne votera pas. « On ne sera pas les seuls à gauche », a prédit le sénateur de l'Essonne.

La seconde différence porte sur le « rythme » du changement. « Il faut dynamiser le mouvement populaire. Il faut les 35 heures tout de suite et sans perte de salaire. Il faut abroger les lois Pasqua, tout de suite », a-t-il martelé.

« INCARNER UNE ALTERNATIVE »

En troisième lieu, refusant le redéploiement de l'économie autour de la contrainte de 3 % de déficits budgétaires, Jean-Luc Mélenchon a préconisé une politique de rupture.

Enfin, le sénateur de l'Essonne préférerait que la majorité plurielle conduite à une véritable alliance rose-rouge-vert, reposant sur un contrat de gouvernement. Selon lui, l'actuel gouvernement ne ressemble pas à une « addition », mais, bien plus, à une « juxtaposition de forces politiques », ce qui conduit à « un verrouillage plutôt qu'à une dynamique ».

« Nous avons une gauche au pouvoir coupée du mouvement social. Voilà la réalité et le danger mortel », a finalement jugé M. Mélenchon

dans son rapport d'orientation, ajoutant sèchement à l'intention du premier ministre, inventeur de la formule en 1991 : « Le droit d'inventaire ne s'applique pas seulement à François Mitterrand. »

Représentant « l'autre cohérence », minoritaire aujourd'hui, mais qui entend bien l'être moins demain, la Gauche socialiste est donc bien décidée à faire du congrès socialiste de Brest, au mois de novembre, un « congrès de débat et de combat ». Faisant référence aux congrès de Rennes (1990) et de Liévin (1994), M. Mélenchon a lancé : « A Rennes, c'était le congrès des écuries présidentielles. A Liévin, il n'y avait pas de chevaux dans les écuries. Et il y en a aujourd'hui qui veulent défendre le droit des palefreniers. »

Fustigeant, sans les nommer, les amis de Laurent Fabius, pour qui le prochain congrès n'arrive pas au « bon moment », Jean-Luc Mélenchon a averti que la Gauche socialiste « ne tendra pas de traquenards ». En revanche, elle entend bien se compter sur une motion, car « la gauche du parti doit se rassembler » afin « d'incarner une alternative à la majorité du parti ».

Alain Beau-Méry

“GRAND JURY”
RTL-Le Monde

SÉGOLÈNE
ROYAL

ANIMÉ PAR
OLIVIER MAZEROLLE

AVEC
BÉATRICE GURREY (LE MONDE)
ET
CLAUDE POZNANSKI (RTL)

DIMANCHE
18 H 30

RTL

DIFFUSION EN DIRECT SUR RTL 9

M. Le Pen met en place un « gouvernement virtuel » pour faire face à « un désastre national »

Le FN ambitionne de prendre la présidence de Provence-Alpes-Côte d'Azur

La fin de l'université d'été du Front national a été marquée, vendredi 29 août, par un discours de Jean-Marie Le Pen. Il a annoncé un

aménagement de son état-major en créant un « gouvernement virtuel » qui vient compléter le secrétariat général et la délégation gé-

rale de son parti. Il donne ainsi partiellement satisfaction à ceux qui contestent le poids de Bruno Mégret.

ORANGE

de notre envoyée spéciale

A soixante-neuf ans, le président du Front national est un homme pressé. Cinq ans le séparent encore d'une élection présidentielle à laquelle il se destine. Il compte bien, d'ici 2002, tisser la toile qui, pense-t-il, lui permettra d'accéder au second tour.

Clôture, vendredi 29 août à Orange (Vaucluse), l'université d'été du parti d'extrême droite, Jean-Marie Le Pen a annoncé un aménagement de son état-major, la création d'un « gouvernement virtuel », « capable d'assumer en cas de désastre national ou d'alternative politique le gouvernement de la République ». Une structure analogue avait déjà été créée en 1988 quand, après le rétablissement du mode de scrutin majoritaire, le Front national avait dû recaser ses dirigeants qui avaient siégé à l'Assemblée nationale pendant deux ans. Elle n'avait alors pas fait long feu. Si M. Le Pen la fait renaître aujourd'hui, c'est pour apaiser les

membres du bureau politique – comme Jean-Claude Martinez, Bernard Antony, Marie-France Stirbois ou Martine Lehideux – qui, lors de la réunion de juillet à Strasbourg (*Le Monde* du 18 juillet), avaient, dans une contribution écrite, émis de sévères critiques sur l'organisation du parti et sur l'emprise croissante du délégué général, Bruno Mégret.

« SIGNAL FORT »

Les contestataires, soutenus par le directeur du Front national de la jeunesse, Samuel Maréchal, faisaient plusieurs propositions. L'une d'entre elles était de remplacer la structure bicéphale – secrétaire général, délégué général – par une structure composée d'une vingtaine de responsables ; l'autre consistait en la création d'un « shadow cabinet ». La première, qui a provoqué des échanges très vifs, a été rejetée. M. Le Pen donne finalement satisfaction à la seconde, ce qui est conforme à son souci constant de ménager toutes les

composantes de son mouvement. Ce faisant, il ne facilite pas le travail de Bruno Mégret qui a lui-même créé, au sein de sa délégation, une cellule organisée en mini-gouvernement, le GAP, Groupe d'action parlementaire.

De ses militants, Jean-Marie Le Pen attend qu'ils partent sans tarder à la conquête de la France et préparent activement les élections cantonales et régionales. Le président du FN n'hésite pas, pour cela, à faire miroiter la carotte en précisant que, si la liste des candidats aux cantonales sera bientôt établie, celles des régionales ne seront closes qu'un mois avant l'ouverture de la campagne officielle : « Ce sera aux impétrants de montrer qu'ils en sont dignes. » Enfin, il annonce qu'il faudra compter avec le Front national dans toutes les élections qui seront organisées, professionnelles ou politiques. « Il faut que nous émettions un signal fort en direction de l'électorat français », a lancé M. Le Pen, en précisant que « le Front national doit apparaître non

seulement comme parti de gouvernement mais aussi comme un mouvement capable de rassembler ».

Ceux qui attendaient de la part du président du mouvement d'extrême droite un discours de rentrée politique à l'occasion de cette université d'été ont probablement été déçus. Jean-Marie Le Pen a décidé d'attendre la traditionnelle fête des Bleu-Blanc-Rouge, prévue les 27 et 28 septembre à Paris. Il a même refusé d'organiser une conférence de presse de clôture pour ne répondre qu'à quelques questions de journalistes, debout dans un couloir.

Tandis que Jean-Marie Le Pen invitait son parti à passer à la vitesse supérieure, Bruno Mégret expliquait, lui, les trois fronts du « combat » mené par son parti : « Le combat politique national et sa dimension électorale dont la clef de voûte est l'élection présidentielle » ; « le combat idéologique » qualifié de « capital car il conditionne tout le reste » et pour lequel M. Mégret demande de poursuivre les actions parallèles « dans la société civile et de démultiplier les actions sur le terrain social, associatif et syndical » ; le combat territorial, enfin, qui repose, lui-même, sur trois axes : « le renforcement de l'appareil territorial et de l'implantation locale du parti » ; « la multiplication des élus locaux » ; « la conquête des collectivités locales ».

« Nous avons la possibilité d'être majoritaires dans la prochaine assemblée régionale de la PACA [Provence-Alpes-Côte d'Azur]. Certes, pas avec la majorité absolue mais la majorité relative est suffisante pour conquérir la présidence », a affirmé Bruno Mégret, qui a assuré que c'est M. Le Pen qui occuperait cette présidence. Interrogé sur ses intentions à ce sujet, ce dernier a déclaré qu'il est normal que le président du parti soit « le premier sollicité » mais il a réservé sa réponse. Si on se réfère au motif qui a prévalu dans son refus de se présenter aux dernières élections législatives – volonté de se consacrer à l'élection présidentielle –, un nouveau refus n'est pas à exclure.

Christiane Chombeau

Les manifestants contre l'extrême droite ont choisi la périphérie d'Orange

Une « université citoyenne » prépare une charte

AVIGNON

de notre correspondante

La manifestation organisée à Orange, vendredi 29 août, contre le Front national, a réuni entre 1 200 personnes, selon la police, et 2 000 personnes, selon les organisateurs. Ces derniers avaient choisi de tourner le dos au centre-ville pour traverser les quartiers populaires, où le mouvement d'extrême droite a recueilli près de 40 % des voix aux élections municipales et législatives.

En tête du cortège, une énorme banderole montre une Marianne vomissant croix gammées et francisques. Suivent ensuite les principales associations organisatrices de la marche – Alerte Orange, Alarme citoyens de Marignane, Rassemblement des citoyens toulonnais pour la démocratie, Association pour la démocratie de Nice, Les yeux ouverts du Barroux, Carrefour laïque de Vitrolles, Ras-le-Front 84 –, mais aussi les responsables locaux de la CGT, de la CFDT, de SUD, de SOS-Racisme.

« C'est pas les immigrés, c'est pas les sans-papiers, c'est Bompard qu'il faut virer ! », ou bien encore : « F comme fascisme, N comme nazi ! » rythmant la marche, qui fait escale devant la stèle Jean Moulin.

Arrêt symbolique oblige, Serge Julien, le président d'Alerte Orange, prend la parole pour rappeler qu'il y a six jours le maire Front national d'Orange, Jacques Bompard, est venu ici même commémorer la libération de la ville. « Une récupération démagogique et scandaleuse de la part des partisans de la haine, dont le leader éructe actuellement ses mots empoi-

sonnés au cœur de notre cité. » Aux fenêtres des HLM de la cité Fourcheville, les curieux sont nombreux, mais à part quelques groupes d'enfants, aucun adulte ne viendra se joindre aux manifestants qui scandent : « Couscous, aioli, paella, même combat ! », tandis que les conducteurs de train de la ligne SNCF voisine klaxonnent leur solidarité. Toujours zigzaguant entre les HLM, la manifestation finira par traverser la nationale 7, provoquant un long ralentissement sur la route des fins de vacances et quelques interrogations des automobilistes à l'arrêt. Comme prévu, les manifestants se séparent dans le calme à l'arc de triomphe romain, laissant le cœur de la ville aux participants de l'université d'été du Front national.

« UNE VRAIE ALTERNATIVE »

Les partis de gauche sont les grands absents de cette manifestation. Le PS a décliné l'invitation et a préféré organiser ses temps forts le week-end dernier, en présence de deux membres du gouvernement : Elisabeth Guigou et Catherine Trautmann. Pour Serge Julien, « le PS cherche à sortir par le haut en faisant venir des ministres. Notre logique est différente, on veut sortir par le bas en proposant une vraie alternative au FN ».

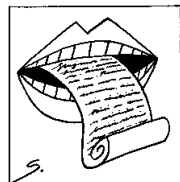
La charte citoyenne municipale élaborée par les sept associations sera présentée samedi après-midi aux participants de l'université citoyenne, dont les travaux, commencés vendredi, se poursuivent à Châteauneuf-du-Pape.

Monique Glasberg

« Nous serons présents dans les élections professionnelles »

En clôture de l'université d'été du FN, tenue à Orange, Jean-Marie Le Pen a donné ses consignes aux militants d'extrême droite :

« Nous sommes dans un de ces



VERBATIM

moments où le destin bascule et où l'Histoire s'accélère. Nous avons devant nous quelques rares années pour gagner avant que l'irréversible se produise et que le peuple français aille rejoindre au cimetière de l'Histoire d'innombrables morts. (...) Le Front national est aujourd'hui la deuxième formation politique française. Beaucoup d'autres pourraient se contenter de cette indéniable réussite. Et pourtant, nous n'avons pas atteint l'objectif que nous nous étions fixé : mettre au

pouvoir en France, au bénéfice de la nation et du peuple, les idées à la fois traditionnelles et novatrices des patriotes français. (...)

« Il faut que nous émettions un signal fort en direction de l'électorat français à six mois des régionales et des cantonales. Et que nous fassions savoir au pays que nous n'inscrivons pas notre combat politique dans les rendez-vous électoraux tous les cinq ans, six ans, sept ans, huit ans. Le Front national doit apparaître aujourd'hui, non seulement comme un parti de gouvernement, mais aussi comme un mouvement capable de rassembler hommes et femmes, cadres et travailleurs, ouvriers et fonctionnaires, jeunes et aînés, pour la grandeur et la renaissance. (...)

« Le bureau politique élargi du Front national (...) a décidé, compte tenu de l'urgence de passer à la vitesse supérieure (...).

Outre le développement constant de ses structures et des méthodes, il a décidé de mettre en place un gouvernement virtuel capable de plus en plus, chaque jour, d'assumer en cas de désastre national ou d'alternative politique le gouvernement de la République. (...)

« Nous allons les uns et les autres nous déployer dans les régions françaises et dans les cantons. Il n'y a pas de petites élections. Tous les moyens doivent être utilisés. Nous serons présents sur tous les terrains. A la fin de l'année, nous serons présents dans les élections professionnelles comme nous serons présents aux élections politiques partielles. Chaque fois qu'il y aura la possibilité d'utiliser la propagande officielle, les bulletins de vote, les professions de foi, le Front national sera au premier rang dans la bataille. »

François Bayrou exclut tout dialogue avec le Front national

Le président de Force démocrate veut faire du centre le deuxième pilier de l'opposition

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

Après les flottes post-électorales, les dirigeants de Force démocrate (FD), la composante centriste de l'UDF, semblent avoir clarifié leurs positions sur les rapports entre la droite républicaine et le Front national et il n'est plus question aujourd'hui d'« ouvrir le dialogue » avec tel ou tel dirigeant du Front national.

Une mise au point s'est produite au cours d'un repas au mois de juillet entre François Bayrou, président de FD, et les deux secrétaires généraux de la formation, Philippe Douste-Blazy et Claude Goasguen. Ce dernier avait suggéré, dans un entretien à *Valeurs actuelles* (daté 19 juillet) que « s'il devait se produire [au FN] des évolutions du type de celles que l'on a vues en Italie (...), alors il faudrait en tirer les conséquences politiques et ouvrir le dialogue, le préalable restant, bien sûr, d'en finir avec les thèses racistes soutenues par le Front national ». Il n'en est pas question, lui a répliqué le maire de Lourdes dans un point de vue publié par *Le Monde* (daté 27 août) : « Il ne peut y avoir d'alliance à quelque niveau et à quelle condition que ce soit, avec le Front national, qu'à notre seul détriment », en s'en prenant à ceux qui « sont tombés aussi facilement dans le panneau ».

Vendredi 29 août à Perpignan, où a lieu l'université d'été des jeunes de Force démocrate, M. Bayrou n'a pas voulu s'étendre sur les explications internes qui ont eu lieu, mais il a souligné tout de même que FD est « un parti organisé » et qu'il ne peut y avoir « plusieurs lignes » sur une ques-

tion aussi stratégique que celle des alliances. M. Goasguen semble avoir bien reçu le message puisqu'il assurait, vendredi, aux militants centristes qu'« il ne fallait pas s'intéresser aux dirigeants du FN » parce que « leur idéologie n'est pas la nôtre ».

En revanche, le député de Paris s'intéresse de très près aux électeurs du FN, au moins à une partie d'entre eux. L'ancien ministre d'Alain Juppé souhaite reconquérir un tiers de l'électorat de Jean-Marie Le Pen, soit 5 % d'« électeurs récupérables », dont beaucoup viennent de la droite républicaine. Estimant que « la peur de l'avenir » motive essentiellement le vote de ces électeurs, M. Goasguen encourage ses amis

« Gouvernement habile » mais « dans l'erreur »

François Bayrou a déclaré, vendredi 29 août, que le gouvernement de Lionel Jospin s'était jusqu'ici montré « habile » même si c'est « dans l'erreur », ajoutant que « l'habileté ne dure pas toujours ». « Tant que l'on annonce des dépenses, comme les emplois-jeunes de Martine Aubry, tout va bien. Mais les annonces correspondant à des dépenses supplémentaires sont toujours suivies, ensuite, d'annonces moins agréables : des hausses d'impôts correspondantes ou bien des coupes budgétaires. Voilà pourquoi la création de 350 000 emplois financés par de l'argent public ne me paraît pas être le bon chemin ».

à convaincre les brebis égarées que « la démocratie a encore de la ressource, que la mondialisation n'est pas un drame, que la vraie France, c'est nous et que nous les attendons ».

M. Bayrou, lui, refuse à la fois de « donner raison au FN en disant, par exemple, qu'il soulève les bonnes questions » ou de « le couvrir d'injures ». L'ancien ministre de l'éducation nationale est convaincu qu'en « donnant une vraie espérance » à ceux qui émettent un vote protestataire, Force démocrate est capable de les attirer, mais tout en gardant « une ligne sans concession » vis-à-vis de l'extrême droite.

DIVERGENCES SUR L'IMMIGRATION

Alors que l'approche des élections régionales conduit une partie de la base et quelques personnalités à faire pression en faveur d'alliances avec l'extrême droite, François Léotard, président de l'UDF, s'apprête, de son côté, à partir en croisade contre le FN. Le député du Var vient d'envoyer à tous les membres du conseil national de l'UDF originaires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont M. Léotard sera le chef de file de la majorité pour ces élections, une lettre dans laquelle il explique les raisons de son combat. Des trois principaux dirigeants de l'UDF seul Alain Madelin, président de Démocratie libérale (ex-PR), ne s'est pas encore exprimé sur la question des rapports avec le FN.

S'ils semblent s'être mis d'accord sur l'extrême droite, MM. Bayrou et Goasguen ne réagissent pas de la même manière devant les projets du gouverne-

ment concernant l'immigration. Le député des Pyrénées-Atlantiques se contente de noter que si le gouvernement « n'abroge pas le dispositif de contrôle de l'immigration clandestine » mis en place par ses prédécesseurs, « cela prouvera que c'est nous qui avons raison sur ce sujet et M. Jospin aura des problèmes avec les forces qui le soutiennent parce qu'il aura fait le contraire de ce qu'il avait promis ». Le député de Paris, lui, a voulu croire devant les jeunes centristes que « nous sommes en train de trouver, j'espère, pour la France une solution pour l'immigration ». Mais sur les chances de parvenir à mettre au point, dans un esprit consensuel, « une législation républicaine qui puisse symboliser l'attitude la France », Claude Goasguen se montre, en privé, davantage sceptique car « trop de gens ont intérêt à attiser les passions sur le dossier de l'immigration, le FN, une partie de la droite et la gauche qui en vit depuis des années ».

Les discours qu'il devait prononcer, samedi 30 août, permettra sans doute à François Bayrou de récuser, pour ce qui concerne son propre parti, les perspectives de fusion entre le RPR et l'UDF développées par certains responsables de l'opposition (*Le Monde* du 28 août). Le dirigeant centriste estime que cette fusion pourrait éventuellement concerner les partis de droite – RPR, Démocratie libérale, etc. – mais pas Force démocrate dont il veut faire le « grand parti du centre qui, avec le futur grand parti de droite, formera la majorité ».

Fabien Roland-Lévy

DÉPÊCHES

■ **CORSE** : Charles Pieri, secrétaire national d'A Cuncolta nazionalista (vitrine légale du FLNC-canal historique) pour la Haute-Corse, a confirmé lors d'une conférence de presse, le 29 août, que Baptiste Canonici, considéré comme le « bras droit » de François Santoni, dirigeant du mouvement actuellement incarcéré, n'avait « en aucun cas été écarté du comité exécutif d'A Cuncolta ». Baptiste Canonici était présent à cette conférence de presse (*Le Monde* du 27 août).

■ **FRAUDE FISCALE** : José Rossi, député (UDF-DL) et président du conseil général de Corse-du-Sud, a estimé vendredi 30 août que la publication d'un dossier sur la fraude fiscale en Corse, attribué à l'inspection générale des finances « n'était pas innocente » et avait dû être « assurée par quelques réseaux du Parti socialiste ». Estimant qu'un collaborateur avait diffusé volontairement cette note confidentielle adressée au ministre du budget, M. Rossi a ajouté : « Il n'est pas surprenant que Michel Charasse, qui a quelques comptes à régler avec la Corse, ait réagi aussi rapidement. (...) Je me demande d'ailleurs si M. Charasse, qui a des réseaux bien implantés, n'a pas fait en sorte de porter cette affaire sur la place publique » (*Le Monde* du 28 août).

■ **FRONT NATIONAL** : Laurent Wetzler, conseiller général des Yvelines, ancien maire CDS de Sartrouville, a annoncé aux journalistes présents à l'université d'été du Front national, qu'il avait formellement adhéré au Front national en juillet.

■ **FUSION** : Le porte-parole du RPR Nicolas Sarkozy a déclaré, vendredi 29 août, à Belfort que « la fusion des partis RPR et UDF n'était pas une priorité ». Dans le même temps, le *Figaro* daté 30-31 août publie une déclaration de François Hostalier (UDF-FD) favorable à cette fusion, et des prises de positions réservées ou hostiles de François Guillaume (RPR) et Alain Dufaut (RPR).

● Dominique Wolton, Petit écran, grande ambition ● Entretien avec Jean-Luc Godard, Ces chaînes qu'on abat ● Rencontre entre Dominique Wolton et Jérôme Clément, Y'en a qu'une, c'est La Cinquième-Arte ● Marc Ferro, Le savoir en miettes ● Bernard Stiegler, La nouvelle alliance ● Laure Adler, Sentinelle du réel ● Interview de Claude Santelli, L'épopée des inventeurs ● Isabelle Veyrat-Masson, Intentions et procès d'intention ● Aline Pailler et Claude Michel, L'enlèvement d'Europe ● Anne Brunswic, L'enseignement cathodique ● Eva Segal, Les éternelles fiançailles ● Serge Tisseron, Le poids du moi, le choc des images ● Francis James et Hervé Brusini, Statistiquement correct ● Jean-Jacques Bozonnet, Interlude pour la CNN à

la française ● Marc Dupuis, Ma télé m'a dit ● Yves-Marie Labé, Demandes d'audience ● Nicole Vulser, Goliath contre Goliath ● Nicolas Truong, La grande famille ● Alain Salles, La descente aux enfers de la SFP...

VOUS AVEZ UN MOIS POUR RÉFLÉCHIR

Et aussi :

● Entretien avec Jacques Delors, Le devoir d'utopie ● Michel Serres, Lire, voir ● Jean-Michel Gaillard, Rentrée 1897, la grogne ● Hervé Hamon, Lettre ouverte à ceux qui n'aiment pas la télévision ● Art et essai, le cinéma rebelle, par Macha Séry ● Les femmes s'entêtent : le féminisme en débat, avec Maya Sarduts et Dominique Desanti...

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

PAUVRETÉ Les chiffres disponibles fin juillet font état d'une forte hausse des dossiers soumis aux commissions de surendettement instituées par la loi Neiertz. Le seuil des

100 000 devrait être franchi cette année. ● LA SITUATION DE CES FAMILLES ne cesse de se dégrader, un endettement « passif » ayant pris le relais du surendettement « actif » de

ménages piégés par les crédits à la consommation. Ainsi plus d'un tiers des foyers ne disposent d'aucune capacité de remboursement. Le gouvernement réfléchit à une réforme

qui pourrait s'inspirer du régime de « faillite civile ». ● LE NOMBRE DES ALLOCATAIRES de minima sociaux n'a cessé d'augmenter pour atteindre plus de 3,3 millions de mé-

nages, soit plus de 6 millions de personnes, deux fois plus qu'en 1970. La faible revalorisation de ces allocations fait que les conditions de vie de ces familles se détériorent.

Le gouvernement cherche des solutions aux nouveaux cas de surendettement

Les commissions instituées par la loi Neiertz de 1989 enregistrent un afflux croissant de dossiers. La forte dégradation de la situation de ces familles, incapables de rembourser, incite les pouvoirs publics à réfléchir à un système s'inspirant de la « faillite civile », en vigueur en Alsace et en Moselle

CONÇUES pour ouvrir une porte de sortie aux ménages enfermés dans le surendettement, les commissions mises en place par la loi Neiertz de 1989 peinent de plus en plus à dégager cette issue dans les ruines de situations économiques et sociales fortement dégradées. En 1996, elles avaient reçu plus de 87 000 dossiers, soit une augmentation de 24 % par rapport à l'année précédente. 1997 a démarré sur des chiffres encore plus inquiétants : de janvier à fin juillet, près de 6 000 dépôts de dossiers supplémentaires ont été recensés par rapport aux sept premiers mois de 1996.

A ce rythme, l'année pourrait s'achever sur un total record, guère éloigné des 100 000. La barre symbolique des 600 000 dossiers cumulés depuis 1989 pourrait être franchie dès le mois d'octobre. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que le stock des dossiers en attente ou en cours de traitement par des commissions débordées soit remonté à la mi-1997 au-dessus des 40 000, alors qu'il s'est longtemps maintenu aux alentours des 20 000 dossiers.

Cette accélération s'explique en partie par une radicalisation de l'évolution de la nature des dossiers, constatée depuis trois ans. Le surendettement « actif » des premières années, dû à l'impéritie de consommateurs déboussolés par l'essor de l'offre de crédit, s'efface peu à peu devant le surendettement « passif ». Chômage, maladie, divorce : ces circonstances imprévisibles suffisent désormais à faire basculer les familles dans des difficultés inextricables,

comme l'a notamment montré une étude récente de l'Observatoire de l'action sociale décentralisée (*Le Monde* du 13 février). Le surendettement n'est parfois plus que le résultat de l'addition des créances sur des postes budgétaires aussi vitaux que la consommation d'énergie ou d'eau.

La procédure de conciliation menée par les commissions ne peut fonctionner que si les ménages gardent encore quelques ressources pour pouvoir rembourser. Elle s'est révélée impuissante face aux familles surendettées par dénuement. Consciente de la nécessité d'ajouter un appendice au dispositif législatif auquel elle a donné son nom en tant que secrétaire d'Etat chargée de la consommation dans le gouvernement de Michel Rocard, Véronique Neiertz, aujourd'hui député (PS) de Seine-Saint-Denis, a ainsi fini par se convertir, comme la majorité des associations de consommateurs, à une idée qu'elle avait combattue alors.

EFFACEMENT DES CRÉANCES ?

Il s'agit de l'extension à l'ensemble du territoire du système de la « faillite civile », en vigueur uniquement en Alsace et en Moselle en vertu d'une loi qui remonte à la période de rattachement des trois départements à l'Allemagne, de 1870 à 1918. Ce principe, de plus en plus utilisé, permet d'appliquer aux particuliers la procédure commerciale de redressement et de liquidation judiciaire ailleurs réservée aux entreprises. Il débouche sur l'effacement par le tribunal des créances accumulées par le débiteur surendetté.

Lors de la discussion du projet de loi de « renforcement de la cohésion sociale », en mai à l'Assemblée nationale, les députés socialistes et communistes étaient parvenus, avec le soutien de quelques voix centristes, à faire adopter un amendement favorable à une extension de ce système. Mais le texte avait été rendu caduc par la dissolution de l'Assemblée nationale.

Une baisse sensible des niveaux des ressources

Les dernières constatations de l'inspection générale de la Banque de France, chargée par la loi du suivi des dossiers de surendettement, situent aux alentours de 35 % la proportion de foyers ne présentant aucune capacité de remboursement. Cet appauvrissement est mis en évidence par les statistiques fournies par les commissions mises en place par la loi Neiertz de 1989. Dans le Maine-et-Loire, la part des surendettés dits « passifs » est passée de 35 % en 1991 à 75 % en 1996. Dans le même temps, la part des dossiers dans lesquels la capacité de remboursement est inexistante est passée de 9 % à 24 %. Devant la commission de la Drôme, la proportion de demandeurs d'emploi est passée de 16 % en 1992 à 27 % en 1996, avec une pointe à 31 % en 1994. Dans l'Indre, la part des prêts (immobiliers ou de consommation) dans le surendettement a décliné de 60 % en 1994 à 48 % en 1996, alors que celle dite des charges diverses (dépenses de la vie courante, impôts, etc.) montait de 21 % à 30 %.

La responsabilité de compléter la législation en vigueur revient donc aujourd'hui au gouvernement de Lionel Jospin. En juillet, Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat, a fait connaître, en recevant les associations de consommateurs, son intention d'élaborer un projet de loi visant à « l'adaptation du traitement du surendettement à l'évolution sociale ». Depuis, son cabinet a précisé qu'il ne

saurait être question d'une transposition pure et simple de la faillite civile.

Telle quelle, la procédure cumule, il est vrai, plusieurs défauts : notamment son coût, son manque de confidentialité, et les risques de fraude qu'elle peut comporter. Mais les services de M^{me} Lebranchu semblent craindre particulièrement l'hostilité des banques à l'égard de cet efface-

M^{me} Lebranchu réfléchissent, en attendant les propositions des associations et des syndicats, à des solutions alternatives. L'une d'elles consisterait à étendre à l'ensemble des dettes la procédure actuellement en vigueur pour les seules créances immobilières.

La réforme de 1995 a, en effet, permis aux commissions de prendre des recommandations qui s'imposent aux débiteurs et aux créanciers lorsque ceux-ci ne trouvent pas de terrain d'entente. Les commissions peuvent ainsi décider l'annulation du reliquat de la dette d'un surendetté lorsque celui a vendu son bien immobilier au cours de l'année précédant la décision.

« JUGES ET PARTIES »

Appliquée aux dettes de tous types contractées par les personnes en difficulté, à condition qu'elles se séparent de leur bien, cette mesure ressemblerait à une « faillite civile » qui n'oserait dire son nom. A la différence notable que son application en reviendrait aux commissions de surendettement et non aux juges, simplement chargés de s'assurer de la légalité de la méthode suivie.

Cette dernière caractéristique suscite une mise en garde de Véronique Neiertz : « Si l'on confie ce pouvoir aux commissions de surendettement, cela sera de la poudre aux yeux, dit l'ancienne secrétaire d'Etat à la consommation. D'autant plus que les commissions sont à la fois juges et parties et que les créanciers bloqueront les recommandations de ce type. » Rendre cette faculté d'annulation des dettes à la justice reviendrait

toutefois à prendre le contre-pied de la réforme de 1995, qui cherchait à désengorger les tribunaux en renforçant les pouvoirs des commissions. L'extension du principe de la faillite civile s'est ainsi heurtée à l'hostilité des ministères de la justice, qui ont vu cette mesure comme un surcroît de travail potentiel pour les juges.

Au cours du débat sur la loi de cohésion sociale, Véronique Neiertz avait également imaginé un amendement de repli. Celui-ci autorisait le juge à prononcer un moratoire de l'ensemble des dettes, y compris fiscales, en attendant le retour à meilleure fortune du débiteur qui n'aurait d'autres ressources que des prestations sociales. L'idée a au moins le mérite d'attirer l'attention sur le vrai problème posé par la montée du surendettement.

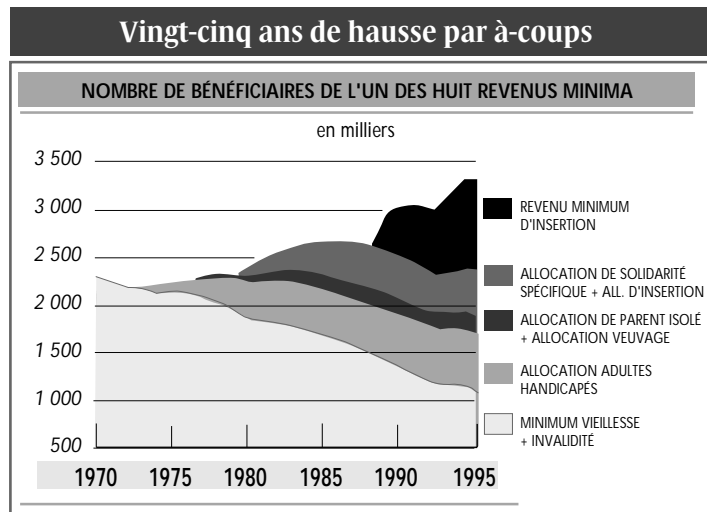
« Aujourd'hui, résume Jean-Michel Reynaud, du syndicat FO de la Banque de France, la difficulté du dossier est qu'il concerne moins les dépenses des personnes que leurs ressources. » « La faillite civile, sous une forme ou une autre, peut offrir une issue à des particuliers temporairement endettés, ajoute Alain Simon, spécialiste de cette question à l'association de consommateurs CFDT. Mais elle ne pourra régler les cas de surendettement chronique, pour lesquels il faut une solution globale. » Notamment toute cette partie de la population qui vit de transferts sociaux dont les montants n'évoluent pas, et qui sont dans l'obligation de s'endetter pour se loger ou consommer.

Jérôme Fenoglio

Six millions de personnes vivent des minima sociaux, dont le pouvoir d'achat ne cesse de se détériorer

LA MONTÉE du surendettement ne constitue que l'un des signes de la paupérisation d'un large pan de la société. La hausse du nombre de bénéficiaires des minima sociaux en est la conséquence la plus directe et la plus massive. Une étude récente de l'ancien Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC), supprimé par Edouard Balladur en 1994 et ressuscité, depuis, par ses membres sous la forme du CERC-Association, donne une meilleure idée de son ampleur. Intitulé « Les minima sociaux, vingt-cinq ans de transformations », ce dossier, qui rassemble des données jusque-là dispersées et incomplètes, montre notamment que le nombre de pauvres n'a cessé de s'accroître, tandis que se dégradaient leurs conditions de vie.

Le CERC-Association fait apparaître que le nombre de ménages concernés par l'un de ces dispositifs visant à garantir un revenu minimum aux personnes disposant de très faibles ressources s'est accru de 43 % entre 1970 et fin 1995, passant de 2,3 millions à 3,3 millions (soit aujourd'hui un ménage sur sept). Cette augmentation est encore plus marquante si l'on prend en compte la population couverte par ces minima sociaux, c'est-à-dire le nombre de personnes vivant au sein d'un ménage dont les ressources dépendent de ces revenus minimum garantis – de 1 311 francs à 3 433 francs mensuels. En vingt-cinq ans, leur nombre a doublé pour atteindre le total de six millions de pauvres à la fin 1995, soit



Alors que le nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse, seul existant en 1970, n'a cessé de décliner au cours des vingt-cinq années, le niveau global des allocataires de minima sociaux s'est fortement élevé à partir du début des années 80, avec trois fortes poussées en 1984, 1988 et 1993.

10 % de la population totale, contre 6 % en 1970.

Certes, ces progressions s'expliquent en grande partie par le nombre croissant de dispositifs mis en place. La création des huit minima sociaux qui existent aujourd'hui a eu lieu, en effet, par étapes, pour tenter de colmater chaque fois de nouvelles failles apparues dans les systèmes d'assurances sociales (retraite ou chômage).

A chacun de ces paliers correspond une accélération de la hausse

des allocataires. Mais l'évolution de la nature de ces prestations de solidarité démontre aussi l'aggravation de la situation sociale. Chacune des strates qui se sont superposées au cours des vingt-cinq dernières années est un aveu d'échec supplémentaire.

Les trois premières prestations créées – minimum vieillesse, minimum invalidité ou allocation aux adultes handicapés (AAH) – garantissaient un revenu minimum à « des populations se trouvant dans l'incapacité durable de tirer du travail des ressources suffisantes », selon l'étude. Puis les minima mis en place à la fin des années 70 – allocation de parent isolé (API) et allocation d'assurance-veuvage – ont visé à couvrir un risque lié à une situation familiale fragilisée. Au cours de toute cette période, le total des allocataires est resté à peu près stable, autour de 2,5 millions de personnes. La baisse du minimum vieillesse, qui ne s'est jamais démentie jusqu'en 1995, a été compensée par la hausse des autres bénéficiaires.

Les créations, en 1984, de l'allocation

de solidarité spécifique (ASS), destinée aux chômeurs de longue durée, et de l'allocation d'insertion, principalement pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi, marquent un tournant. Il s'agit désormais de répondre aux risques liés à l'allongement de la durée du chômage et au durcissement de l'accès à l'indemnisation. En cette fin de 1984, le nombre total d'allocataires est monté à 2,65 millions de personnes. Il se stabilisera ensuite jusqu'à la mise en place, en 1988, du plus connu des minima sociaux, le revenu minimum d'insertion (RMI).

Celui-ci doit notamment faire face à l'aggravation des situations de précarité enregistrée au cours des années 80. Non limité, pour la première fois, à une catégorie précise de personnes, ce dernier filet de sécurité n'en laisse pas moins échapper une partie de la population : les moins de vingt-cinq ans et les étudiants en sont notamment exclus. La dernière strate de cette construction va rapidement devenir la plus épaisse avec le minimum vieillesse. Dès la première année, 400 000 personnes qui ne trouvaient pas leur place dans les autres dispositifs existants perçoivent le RMI, qui fait passer le total des allocataires de minima sociaux au-dessus des 3 millions. Ce chiffre n'augmente ensuite que modérément, jusqu'à une nouvelle poussée à partir de 1992, du fait de la dégradation de la conjoncture économique, de l'

augmentation des chômeurs de longue durée puis de la réforme de l'indemnisation du chômage en 1993.

Cette augmentation par à-coups explique une très forte progression des sommes consacrées aux minima sociaux : environ 80 milliards de francs fin 1995 contre 14 milliards de francs en 1970. Mais ce chiffre ne doit pas occulter une autre réalité pointée par le CERC-Association. A partir de 1983, « l'effort financier consenti par la collectivité en faveur des allocataires de minima sociaux n'a pas

« La part des dépenses consacrées » aux prestations de solidarité « dans les dépenses de protection sociale est légèrement plus faible en 1995 qu'en 1982 », indique l'étude du CERC-Association

augmenté, alors même que le nombre de bénéficiaires progressait fortement ». Ce constat est autorisé par la comparaison entre les masses financières consacrées à ces prestations et le produit intérieur brut. Ce rapport, de 0,3 % en 1970, a atteint 1 % en 1982 et ne s'est plus élevé depuis. « La part des dépenses consacrées aux minima dans les dépenses de protection sociale est même légèrement plus faible en 1995 qu'en 1982, autour de 4 % », indique en-

1995 – n'en est devenu que plus flagrant.

Le montant des minima sociaux représente ainsi aujourd'hui, selon les prestations, entre 20 % et 40 % du revenu moyen des ménages.

Dans des situations familiales comparables, les ressources minimales garanties par le RMI ainsi que les autres minima créés au cours des années 80 sont sensiblement inférieures à celles procurées par les prestations plus anciennes. L'augmentation de la part des bénéficiaires du RMI parmi les allocataires de minima contribue donc à freiner la hausse des dépenses totales. Dans tous les cas, conclut le CERC-Association, le niveau des minima sociaux se situe en dessous des seuils de pauvreté usuellement retenus – par la commission européenne ou l'Insee – pour dénombrer les personnes en situation de grande précarité.

J. Fe.

★ Les Dossiers du CERC-Association (10, rue Jacques-Mawas, 75010 Paris) n° 2, juin 1997, 100 francs.

Les livres sur Minitel

● 300 000 livres : romans, biographies, essais...

● Le Monde Editions : dessins de Plantu, Prix du jeune écrivain

● Les sélections du Monde des livres, et du Monde des poches

Recherche bibliographique et commande de livres
Livraison à domicile

3615 LEMONDE

(Sur Internet : <http://www.lemonde.fr/livres>)

Les renseignements généraux avaient infiltré un « agent » dans le milieu des casinos

La défense de Georges Tranchant, mis en examen pour corruption, se trouve fragilisée

Jean-Paul Musy, un ancien responsable des RG, a confirmé au juge Etienne Fradin, chargé de l'enquête sur le rachat par le groupe Tranchant du

casino de Nérès-les-Bains (Allier), l'infiltration dans le milieu des jeux d'un ancien truand, Christian Lestavel. Ce dernier a transmis pendant plu-

sieurs années aux RG des informations sur les ambitions de la Mafia et sur les activités de M. Tranchant, mis en examen pour corruption.

AGENT OU TRUAND ? Espion au service des renseignements généraux ou simple voyou réglant des comptes ? Le témoignage de Christian Lestavel, ancien malfaiteur, qui affirme aujourd'hui avoir infiltré le monde des casinos pour fournir des informations au ministère de l'intérieur (*Le Monde* du 24 juin), n'autorise pas encore de certitude.

Au juge d'instruction de Montluçon (Allier) Etienne Fradin, chargé de l'enquête sur le rachat par le groupe Tranchant du casino de Nérès-les-Bains, l'ex-gangster, âgé de quarante-trois ans, avait affirmé, le 17 juin, avoir été « recruté » en 1989 par la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) pour servir de « taupe », en raison des contacts qu'il avait noués en prison avec certains proches de l'ancien parrain marseillais Gaëtan Zampa. C'est ainsi, assurait-il, qu'il s'était trouvé en mesure de renseigner la police sur le milieu des jeux, et notamment sur les sociétés de l'ancien député (RPR) Georges Tranchant. Leader de l'importation en France des machines à sous et patron d'une vingtaine de casinos, M. Tranchant est mis en examen pour « corruption » et a été incarcéré, dans le cadre de ce dossier, du 5 au 19 juin.

Interrogé par le juge Fradin, Jean-Paul Musy, un ancien responsable des RG qui semble avoir été l'« officier traitant » de Christian Lestavel, a confirmé la teneur générale de ces déclarations. Dans une déposition de témoin datée du 26 juin, le contrôleur général – désormais délégué auprès du sous-préfet chargé de la ville à Lyon – a indiqué avoir utilisé les services du repris de justice dans le but de « récupérer des informations avec une

orientation sur les jeux », à une époque où la police soupçonnait le milieu de chercher à investir les casinos.

Alors sous-directeur des RG chargé de l'« animation opérationnelle », M. Musy assure que l'« agent » Lestavel lui a « apporté des informations, transmises une à une ou regroupées dans des notes de contact », les « notes importantes » ayant été transmises aux directeurs des RG successifs. « Ces notes étaient remises au ministre [Pierre Joxe], qui a donné son aval pour l'opération », a-t-il ajouté.

Christian Lestavel fut présenté comme « quelqu'un plein de ressources et qui connaissait beaucoup de monde du côté des voyous »

Recommandé par un commissaire alors membre du service des courses et jeux à la DCRG, Christian Lestavel lui avait été présenté, assure M. Musy, comme « quelqu'un plein de ressources et qui connaissait beaucoup de monde du côté des voyous ». Il fut alors « engagé sur la base de remboursements de frais de l'ordre de 15 000 francs environ ».

Le contrôleur général confirme aussi avoir confié à cet auxiliaire très spécial la mission de surveiller les manœuvres autour du casino de Menton (Alpes-Maritimes),

« pour voir si on pouvait avoir quelques renseignements sur les Italiens ». Christian Lestavel se serait alors rapproché d'un ancien avocat parisien, Alain Verbyst, devenu l'un des intermédiaires incontournables dans les rachats de casinos et fondateur, en 1989, de la société Sofextour, candidate à la reprise dudit casino.

Selon le témoignage de l'« agent » Lestavel, cette société servait en fait de couverture à une série de truands italiens sous l'autorité de Gianni Tagliamento, bras droit du patron de la Camorra, Michele Zaza. « Relativement vite, a raconté M. Musy, il y a eu des résultats. Lestavel m'a indiqué que des personnalités italiennes se présentaient pour la reprise du casino de Menton. » Le haut fonctionnaire a tenu à préciser qu'« il ne s'agissait pas d'un travail isolé, mais d'un travail de service », au point qu'il avait « mis en relation Lestavel avec le chef de la section de recherche des RG de Marseille ».

La collaboration de la DCRG avec cet ancien truand avait connu un coup d'arrêt en avril 1991, avec le démantèlement de la Sofextour lors d'une opération policière ordonnée par le juge d'instruction marseillais Jean-François Sampieri. Interpellé et écroué, Christian Lestavel avait alors choisi de ne pas se dévoiler afin de continuer son travail de renseignement. Remis en liberté, il avait repris ses relations avec Jean-Paul Musy. « J'ai toujours eu des contacts avec Christian Lestavel, à qui j'avais conseillé de quitter la Côte, a confirmé l'ancien sous-directeur des RG. [...] Il m'avait dit que les Italiens, dans le cadre de la Sofextour, avaient des projets grandioses et avaient fait une liste des établissements qu'ils voulaient re-

prendre. Il m'avait parlé de Nérès-les-Bains, qu'ils envisageaient de reprendre par le biais des Corses... » M. Musy a précisé qu'en 1992 « Lestavel avait indiqué que Verbyst venait souvent à Nérès, et qu'il était en relation avec Georges Tranchant ».

Les affirmations du « repenté », versées au dossier du juge Fradin, contribuent à affaiblir la défense de M. Tranchant. S'il faut en croire Christian Lestavel, les contacts entretenus par l'ancien député – aujourd'hui conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine – avec Alain Verbyst attesteraient la connivence de l'élu avec certains milieux mafieux. Mais ces déclarations restent à étayer par des preuves, que Christian Lestavel assure détenir mais qui ne figurent pas, pour l'heure, au dossier d'instruction.

Sollicités par *Le Monde*, plusieurs membres – anciens et actuels – de la DCRG ont confirmé l'existence de « relations suivies » entre l'ancien voyou et les renseignements généraux, qui avaient affublé leur « agent » d'un nom de code : « La Loutré ».

Mais aucun d'entre eux ne s'estime capable d'apprécier la validité ni l'intérêt des informations qu'il avait fournies à Jean-Paul Musy, écarté de la DCRG au début de l'année 1994, au terme de violentes dissensions internes. « Christian Lestavel n'est pas un pion dans une guerre des polices, assure son défenseur, M^{me} Jean-Marc Fedida. Il n'a pas pour but d'aider qui que ce soit à régler des comptes personnels à l'intérieur des RG, mais de communiquer à la justice les éléments qu'il a recueillis, durant plusieurs années, sur le monde des casinos français et ceux qui les contrôlent. »

Hervé Gattegno

CARNET

Naissances

– M. et M^{me} **Gabriel CHAUSSE**, M. et M^{me} **Gérard COLSON**, ont l'immense joie d'annoncer l'arrivée, le samedi 23 août 1997, de leur petite-fille,

Elisa, Marjorie, Poema,

au faré de

Emmanuelle CHAUSSE
et de
Stéphane COLSON.

15, rue Honoré-de-Balzac,
42270 Saint-Priest-en-Jarez,
8, rue de Paquis,
54370 Valhey.
98702 Faaa,
Papeete.

– **Régina et Fabrice MASANÈS** sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Victor,

le 25 août 1997.

Anniversaires de naissance

– Le 1^{er} septembre 1997 est une journée MAJEURE : à dix-huit ans, le « Monde » est à toi,

Géraldine !

Bon anniversaire.

Marraine.

Mariages

M. et M^{me} **Hanania BOUZBIB**, M. et M^{me} **Henri HALIOUA**, ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Laurence et Ari,

le 31 août 1997, à Casablanca.

M. et M^{me} **Jules COULON**, M^{me} **Constantin CONTOMICHALOS**, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Nathalie et Antoine,

qui sera célébré le jeudi 4 septembre 1997, à 19 h 30, en l'église Saint-Dimitri de P. Psychico, à Athènes (Grèce).

18, avenue de la Belle-Gabrielle,
94130 Nogent-sur-Marne.
7, avenue Diamantidou, P. Psychico,
15452 Athènes, Grèce.
140 E 56th Street New York,
NY 10022, USA.

Décès

– Flory Assidon, Sarah et Pierre Pinson et David et Myriam, Elsa Assidon et Raphaël, Sion Assidon et Marie-Emmanuelle, Sa famille, Et tous ses amis, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Joseph ASSIDON (Jo),
pianiste,

le 28 août 1997, à l'âge de quarante-huit ans, des suites d'une longue et douloureuse maladie, et dans le deuil de son père,

Max ASSIDON,

décédé le 10 avril 1997.

Il sera inhumé au cimetière du Montparnasse, le 1^{er} septembre. Rendez-vous à 11 heures à la porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M^{me} Hélène Bertrant, son épouse, Ses enfants et petits-enfants, Les familles Bertrant, Loisy, Guyot, Avicé, Barros, ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Edmond BERTRANT,
ingénieur des Arts et Métiers,

survenu le 28 août 1997, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu à Anlezy (Nièvre), le lundi 1^{er} septembre, à 11 heures.

Il n'y aura pas de condoléances.

– Aubagne.

Paulette Bignon, Ses enfants, Ses petits-enfants, Et toute sa famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Paul BIGNON,
directeur de préfecture honoraire, chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, officier du mérite civil, croix de guerre 1939-1945, Bronze Star, médaille des évadés,

survenu le 26 août 1997.

4, avenue Mathilde,
13400 Aubagne.

– M. et M^{me} Jean et Yolande Czernichow et leurs enfants,

M. et M^{me} Paul et Joëlle Czernichow et leurs enfants,
M. et M^{me} Emile et Martine Papiernik, leurs enfants et petits-enfants
M. et M^{me} Louis et Viviane Lerner, leurs enfants et petits-enfants
M. et M^{me} Henri et José Cimerman, leurs enfants et petits-enfants
M^{me} Germaine Lobel, ses enfants et petits-enfants,
M^{me} Jeanine Czernichow, ses enfants et sa petite-fille, ont la profonde tristesse de faire part de la mort de leur mère, sœur et belle-sœur,

M^{me} Emma Solange CZERNICHOW,
née MANDEL,

le 17 août 1997, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Elle a été inhumée le 21 août, au cimetière du Montparnasse.

– Simone Chesnais, entourée de ses enfants, Michel, Marielle, Jean-Marie, Marie-Noëlle Chesnais, Martine Le Guay, de ses belles-filles et de ses petits-enfants, fait part du décès de son époux,

Jean CHESNAIS,
ingénieur en chef hors classe honoraire de la SNCF, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 23 août 1997, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

M^{me} Chesnais et ses enfants, 148, rue Castagnary, 75015 Paris.

– Oswald, François et Paul-Henri Ducrot, ont la douleur de faire part du décès de

Annie DUCROT,
née DÉCHANET,

survenu le 22 août 1997.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 27 août, à Vernouillet (Yvelines).

83, rue Cambronne, 75015 Paris.

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**

– Raymonde et Roland Poilpré-Zaksas et leurs enfants Eric, Philippe, Marianne et Violaine, Charlotte Zaksas et Francis Lauthier, Danielle Zaksas, Alain Zaksas, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Anne DUFFOUR,

survenu le 28 août 1997, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Selon la volonté de la défunte, l'incinération au crématorium de Cuers (Var), aura lieu le lundi 1^{er} septembre, dans l'intimité familiale.

– Michel Izard et Marie Mauzé, Catherine Izard, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Simone GIRARDET,

survenu à Paris, le 24 août 1997, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La réunion de recueillement, qui s'est tenue dans l'intimité de ses proches en l'église réformée de l'Étoile, a été suivie de l'inhumation au cimetière des Batignolles, le 27 août.

– Les enfants, petits-enfants, Et la famille Grynpsas, ont la profonde douleur de faire part du décès de

M^{me} GRYNPAS,
née ESTHER PRŪSZYNOWSKA,
médaille de la Résistance,

survenu le 25 août 1997.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille associe le souvenir du professeur

Benedykt GRYNPAS,

son épouse.

– M^{me} Anne-Marie Guinochet, son épouse, Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès, le 22 août 1997, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

M. Marcel GUINOCHET,
chevalier de la Légion d'honneur, professeur honoraire à la faculté des sciences d'Orsay.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Fayence (Var), dans l'intimité familiale.

8805, boulevard du Port-Royal, 75005 Paris.

Les boîtes de nuit sanctionnées déposent un recours

LES RESPONSABLES des cinq établissements de nuit parisiens dont la fermeture a été ordonnée pour six mois par le juge d'instruction Danielle Ringot, en charge d'un dossier de trafic de drogue, ont annoncé, vendredi 29 août, leur intention de déposer un recours (*Le Monde* du 30 août). Le recours n'étant pas suspensif, les dirigeants du Queen, du Scorpion, de L'Enfer, du Cox et du Folliès-Pigalle devront attendre la décision de la chambre d'accusation. Ils ont dénoncé le caractère « arbitraire » de la décision, en rappelant qu'ils n'étaient pas eux-mêmes mis en examen. Selon leurs avocats, ce type de fermeture ne peut intervenir que si la preuve est faite que l'exploitant a commis l'infraction ou en est complice.

Les responsables ont estimé qu'une fermeture aussi longue équivaut à une « fermeture définitive », évaluant la perte de chiffre d'affaires global à 100 millions de francs. Act-Up Paris a dénoncé « une discrimination à l'encontre de la communauté homosexuelle », qui constitue la clientèle principale de la plupart des cinq établissements, en reprochant au Syndicat national des entreprises gaies (SNEG) d'avoir lancé il y a quelques mois une « campagne contre la toxicomanie » qui aurait conduit à « faire des établissements des auxiliaires de police ».

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : Stéphane Hessel**, membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme et porte-parole du Collège des médiateurs pendant l'affaire des sans-papiers de Saint-Bernard, a jugé que l'avant-projet de loi de M. Chevènement est constructif, dans un entretien publié le 30 août par *L'Humanité*. Il considère que le rapport de Patrick Weil est « excellent » et que la quasi-totalité des propositions du texte gouvernemental vont « dans le sens dont nous avons besoin pour une bonne politique de l'immigration ». Selon lui, l'avant-projet de loi « est tellement éloigné de ce qu'il y avait dans la loi Pasqua et dans la loi Debré que c'est beaucoup mieux qu'une simple abrogation » de ces deux dernières lois.

■ **FAIT DIVERS : une adolescente a été grièvement blessée par un chien rottweiler**, vendredi 29 août dans la cité des 4 000 à La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Valérie Chahutait avec un groupe d'amies de son âge lorsqu'elle a bousculé Alexandra, qui promenait sans laisse le chien que son oncle avait laissé à sa charge. Pesant 53 kilos, le chien a alors mordu Valérie à l'avant-bras, broyant son radius et son cubitus, en ouvrant une plaie d'une dizaine de centimètres.

■ **JUSTICE : un policier parisien a été mis en examen dans le cours d'une information judiciaire ouverte** pour des viols et agressions sexuelles sur des mineurs âgés de moins de quinze ans. Le gardien de la paix, âgé de vingt-quatre ans, a été interpellé sur commission rogatoire d'un juge d'instruction de Senlis (Oise), qui l'a mis en examen jeudi 28 août.

■ **POLICE : le ministre de l'intérieur a exprimé aux policiers de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), mis en cause par la municipalité (FN), son « soutien »** et sa « totale confiance ». Dans une lettre adressée au préfet du département, M. Chevènement a souligné que la polémique engagée contre les policiers et leur commissaire par les élus du FN est « tout à fait inadmissible » (*Le Monde* du 29 août).

■ **ENQUÊTE : l'Association des victimes de l'explosion du Boeing du vol 800 de la TWA** (230 morts, le 17 juillet 1996 au large de New York) a protesté contre « le refus » des autorités américaines de fournir « des documents essentiels » au juge Chantal Perdrrix, chargée de l'enquête en France. A la demande de Boeing et de la TWA, la justice américaine exige que le magistrat français signe « un engagement de confidentialité » avant de lui adresser ces documents. Un tel engagement est impossible, la procédure pénale française prévoyant l'accès des parties civiles au dossier.

Anniversaires de décès

– En mémoire immarcescible de

Karl FLINKER,

disparu le 31 août 1991.

Ses amis J. et S.

Anne HEURGON-DESJARDINS,
fondatrice, en 1952,
du Centre culturel international
de Cerisy-la-Salle (Manche),

nous a quittés il y a vingt ans.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

– Cinq ans déjà que notre chère et admirable

Liouba

nous quittait à jamais, avec son sourire merveilleux. Elle nous manque tant...

Georges.

» Tu le vois, Seigneur, je suis lasse
De la vie, de la mort, des retours à la vie.
Prends-moi tout, mais cette rose vermeille
Fais que j'en sente encore la fraîcheur. «
A. A.

– Le 28 août 1987,

Michel ROBERT,
urbaniste, architecte DPLG,

nous a quittés.

Sa famille et ses amis, qui l'ont aimé, se souviennent.

– Il y a un an, ce matin de septembre,

Jean-Pierre ROSSETTI

s'en est allé, nous laissant « un champ d'éternité par-delà les musiques ».

Merci, Jean-Pierre, nous t'aimons.

– 31 août 1994.

Ernest SIMONAZZI.

« Le mal de la mort n'a pas de fin. »

Un tarif dégressif de 50 % est accordé sur une deuxième parution (Texte identique)

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

RETOUR SUR IMAGES

JAMAIS Jan Rose Kasmir n'avait parlé de cette photographie. Jamais, hormis à son psychanalyste, elle n'avait raconté les trente années qui la séparent aujourd'hui du cliché. Jamais elle n'avait même imaginé que la façon dont elle avait pétri sa vie après avoir brandi, devant le canon des fusils, la fleur symbolique des « sixties » pouvait intéresser quiconque. Avec surprise et curiosité, elle avait donc accepté le rendez-vous. C'était bien la première fois, disait-elle en riant, qu'elle pourrait parler d'elle sans déboursier un sou !

Elle était arrivée avec une foule de sacs et une petite fille malicieuse, remuante et curieuse, épuisée et bavarde. « *Mon portrait à cinq ans !* » dit-elle, triomphalement. Intéressant. Elle sortit d'une valise un mini-magnétoscope, une dizaine de cassettes, transforma aussitôt la chambre d'hôtel en salle de projection, l'orientation du poste permettant opportunément à l'enfant de suivre le dessin animé en faisant du tremplin sur le lit. Des figures très simples au départ, puis des acrobaties, des mouvements compliqués, rythmés par le jazz effréné des *Aristochats* et les cris de joie du prodige. Il fallait regarder, applaudir, l'adorable enfant exigeant un public et ne comprenant guère que sa mère ait besoin de silence pour se pencher sur la photo de ses dix-sept ans. Une baby-sitter fut donc appelée d'urgence. Jan Rose Kasmir, parent unique et attentif de la petite Lisa, avait droit, pour évoquer le cliché, à quelques heures de précieuse sérénité.

Que savait-elle d'ailleurs du destin de la photographie prise à son insu, ce 21 octobre 1967 à Washington, dans une douceur d'été indien ? Avait-elle idée du nombre de journaux, de magazines, d'ouvrages qui, depuis des années, publièrent et republièrent le cliché ? Avait-elle vu les posters, les affiches, les cartes postales ? Et réalisait-elle que l'improbable face-à-face entre la fleur et le fusil continuait, tel un classique, de susciter les rêveries pacifistes de jeunes du monde entier ? Elle connaissait l'image pour l'avoir croisée à maintes reprises et avoir entendu l'un de ses fiancés, ancien militaire au Vietnam, lui raconter combien le poster, affiché dans son campement, avait symbolisé l'espoir. Mais elle ignorait la portée d'une photo qui, depuis belle lurette, avait échappé à son sujet, à son auteur, à son histoire, pour incarner à jamais l'essence d'un sentiment, voire d'une philosophie : celle de la non-violence.

Elle ignorait qu'une petite annonce passée dans le *Village Voice* avait, en vain, tenté de la retrouver, il y a de nombreuses années, avant une exploitation commerciale du cliché. Que d'anciens militants pacifistes s'étaient longtemps interrogés sur l'identité de celle qui leur volait la vedette en incarnant leur symbole. Que les spéculations allaient bon train alors, certains imaginant que « la jeune fille à la fleur » était finalement un garçon, d'autres suggérant que l'image était décidément trop belle pour n'avoir pas été posée ! A ces délires, la publication par Marc Riboud de sa planche-contact mit un point final : la jeune fille bougeait, dansait, tendait ses bras, se déployait devant le premier rang de soldats, avant de se réfugier dans cette attitude de prière, la fleur près du visage. C'était la dernière photo du film. Pour Marc Riboud, c'était la bonne.

« *J'avais mis ma robe rose, celle qui cachait mes formes. C'était plus confortable qu'un jean et je trouvais qu'elle m'allait bien. En m'habillant pour aller à une manif, j'avais toujours en tête que j'y ferais peut-être une rencontre...* » Elle avait quitté la maison sans dire où elle allait, pris le bus pour le centre de Washington et rejoint la foule des jeunes gens qui, ce joli samedi d'automne, avaient décidé de marcher en masse vers le Pentagone pour protester contre la guerre du Vietnam. C'était un beau rassemblement. Il y avait des étudiants radicaux, des militants des droits civiques, des partisans du Black Power, des libéraux issus des classes moyennes, des hippies et des employés fédéraux. Il y avait des banderoles de toutes sortes, des images, des slogans pacifistes. Du théâtre près du Mémorial de Lincoln, un concert de Peter, Paul and Mary, des séances de méditation par quelques groupes de philosophie hin-



MARC RIBOUD

La jeune fille à la fleur

12

doue, assis dans la position du lotus et poussant des « om, om » exotiques et incantatoires. Et puis des chants, des rires, des embrassades ; des fleurs, des brassées de fleurs à remettre aux soldats ; et des effluves de marijuana.

Jan Rose était ardente et passionnée. Elle n'avait rejoint aucun groupe particulier, elle n'avait pas de banderole, mais elle se sentait à sa place. Responsable du sort du monde. Oui, sa génération était décidément différente de la précédente. « *C'en était fini de la mentalité Eisenhower, du conformisme aveugle et de la discipline. On était magnifiques, on savait se rebeller, on se sentait des héros. Qu'importe si on choquait l'opinion. Au moins nous n'étions pas des moutons. Nous réfléchissions au sens des événements, au pourquoi de la vie. Et nous allions changer l'ordre des choses.* »

La guerre, par exemple. Cette guerre « absurde, coûteuse, grotesque », à laquelle personne ne comprenait rien. En tout cas pas Jan Rose, qui dévorait le *Washington Post* « de la première à la dernière page, exceptée la section Sports », et qui s'en tenait au dixième commandement : « *Tu ne tueras point.* » Quelle hypocrisie d'affirmer qu'il y avait de bonnes guerres ! Elle avait un slogan tout prêt à flanquer au visage de ceux qui la contraient : « *Tuer pour la paix, c'est comme baiser pour la chasteté.* » Il paraît que cela mettait K.-O. l'adversaire. Et à l'énoncer tout fort, trente ans plus tard, elle n'en est pas mécontente... Bien sûr, elle avait lu Gandhi, cité à tout bout de champ ; Bouddha lui paraissait de plus en plus digne de référence. Mais son héros à elle était Martin Luther King. « *Tant de choses auraient été différentes s'il était resté en vie. Mais d'en parler me ferait encore pleurer.* »

Elle n'avait que dix-sept ans, une fêlure camouflée depuis la mort soudaine d'une sœur aînée, une famille aux liens distendus. Elle avait surtout une soif infinie de tout dé-

couvrir et tout réinventer, de forger le monde à son idée, avec la beauté, la liberté, la créativité, la sincérité des gens de son âge – « *Surtout ne jamais faire confiance à quelqu'un de plus de trente ans !* ». Avec l'inspiration des philosophies orientales les plus héréroclites, les drogues les plus intéressantes, les expériences les plus innovantes. « *En finir enfin avec tous les tabous !* » Depuis « *longtemps* » déjà, Jan Rose était « hippie ».

« *C'était un état d'innocence, de rêves, de sincérité. On était sûr d'aller dans la bonne direction, c'était comme « The Old West ». On aspirait au bien de la planète, on ne croyait qu'à l'amour, à la bonté sur terre. Nous appartenons tous à la grande famille de l'Homme, pas vrai ? C'est ce que j'enseigne à ma fille : deux personnes qui se battent ont tort à égalité ; toutes deux seront perdantes. Sois aimante avec les autres, ils le seront avec toi.* » Lisa est assurément, dit-elle, une petite fille hippie.

« *Il y avait une magie, voilà. Une magie éphémère qu'aucune jeunesse, je crois, ne retrouvera jamais. Car on contrevenait à l'usage. On explorait, on cherchait le naturel et l'essence des choses. Et on avait notre hymne, le rock'n'roll, qui était une conscience.* » Parlez-lui de Leonard Cohen et de sa Suzanne, de Janis Joplin, « *cette petite chose adorable, si cool, si authentique, qui jurait, buvait, se droguait, est morte avant la fin* » ; des Doors, des Beatles, de Crosby, Stills, Nash and Young. Elle fredonne *Let your Freak Flag Fly*, qu'elle traduit par « *Sois fier d'être un hippy* ».

Et il y avait le sexe. Et il y avait la drogue. A l'âge de dix-sept ans, Jan Rose avait essayé beaucoup de choses. « *Ce n'était que cohérence. L'amour libre*

21 OCTOBRE 1967

Jan Rose Kasmir

« *Des baïonnettes ! Je n'avais jamais vu de baïonnettes ! En fait, je n'avais jamais vu ni d'armes ni même de soldats ! La machine de guerre était pour moi une sorte de concept, une abstraction, quelque chose de nuisible et d'inhumain. Et voilà qu'en face de moi, ce sont des gens ! Des garçons à peine plus âgés que moi ! Plus je me rapproche d'eux, plus je distingue leur visage, plus je suis fascinée. Oui, ce sont de jeunes types, qui ont presque l'air effrayés. C'est incroyable. Est-ce qu'ils se rendent compte de ce qu'ils font là ? Ce n'est pas possible, ils ne peuvent pas choisir d'appartenir au camp des tueurs, je veux leur faire face, je veux voir leurs yeux. Il faut que je les touche : « Vous réalisez ce que vous faites ? Vous acceptez ce job ignoble ? Vous trouvez bien de répandre le sang ? » Ils évitent systématiquement mon regard. Trop facile. Je me sens à la fois triste et scandalisée. Je bouge devant eux, je sais que je ne crains rien, je fais des gestes, je deviens théâtrale, c'est mon tempérament. Le monde est une scène de spectacle. Je brandis mon chrysanthème comme un objet vulnérable et sacré. Et je les supplie de ne pas faire la guerre, d'arrêter la folie. »*



Août 1997 - Washington

remplaçait presque la poignée de main. Et Timothy Leary devint gourou en affirmant que le LSD et les autres drogues étaient un chemin vers la paix, la sagesse, l'harmonie avec l'univers. C'était là ce que je recherchais. » Jan Rose était passionnée, exigeante, ambitieuse. Elle voulait flamboyer, être « extraordinaire ». Et pendant un court, un très très court moment, « *ce fut une vie formidable. Dans la photo à la fleur, en vrac, il faut mettre tout cela* ».

Faut-il y mettre la suite ? Le photographe, sans doute, serait tenté de dire non. Pourquoi toucher ainsi au symbole ? Pourquoi attenter au mystère ? Arrêtons-là l'horloge. Profitons de ce que l'image figée permet de se concentrer sur l'essence de la scène, l'esprit d'un geste inspiré, l'étonnante vérité d'un instant pris sur le vif qui, par le talent de l'artiste, révèle autre chose que ce qu'il montre... Jan Rose éclate d'un grand rire rauque et triste. La vie fut son partenaire capricieux et cruel. Elle faillit même, à sa demande, lui échapper plusieurs fois. Elle se sent rescapée. Devrait-elle le cacher ? La photo témoignait d'un moment très intense, sa vérité d'alors, ses espoirs, son engagement. A bien y regarder, si on lit le contexte, elle annonce la suite. Le drame, la chute, une spirale infernale, la lente remontée, les escarres et brûlures. La vie. Malgré tout, la vie ! N'a-t-elle pas décidé que la photographie la représentant aujourd'hui inclurait forcément sa Lisa ?

1967, donc. L'école, les manifs, les tracts, les livres, la tribu, les délires. Pareil en 1968, avec encore plus de liberté puisqu'elle rompt avec sa famille, prend des responsabilités dans le « gouvernement étudiant », agit ses camarades, s'intéresse à la politique, dénonce sans relâche la guerre du Vietnam. La biologie l'a toujours intéressée, mais les religions posent, lui semble-t-il, les problèmes fondamentaux. La drogue ne l'aide guère à garder prise sur la réalité, si ce n'est le problème des moyens pour se la procurer. Elle s'engage à fond dans les grèves étudiantes. Fréquentes des factions politiques qui l'écoeurent. Prend des coups. Tombe de haut. Entière, comme toujours. Attirée par l'extrême. D'ailleurs, pour aller jusqu'au bout d'une logique qui la pousse à critiquer l'enseignement bourgeois, élitiste, arbitraire, inadapté, injustement noté, tristement conformiste, elle plaque tout. « *C'était un geste politique.* » Parlons plutôt d'un naufrage.

La drogue n'attendait que ça pour en prendre possession, occuper tout le terrain, coloniser ses rêves, ses pensées, son esprit, ses poèmes. Sans doute n'est-elle plus tout à fait elle-même. Un viol

l'anéantira. Elle parle de « huit années de trou noir ». Quand elle en sortira (après quelques intermes, des boulots temporaires, dont celui de strip-teaseuse, et un très éphémère mariage en blanc à la synagogue, avec fête à 10 000 dollars), elle se tournera vers Dieu, quel que soit le nom qu'on lui donne, persuadée – elle l'est encore – que son destin est dans le service aux autres. Les femmes, les prisonniers, les adolescents. Elle continue sa quête mystique, lit tout ce qui vient d'Orient sans perdre jamais le contact avec ses racines juives, et puis soudain, à la suite d'un rêve, croit approcher d'une vérité – de la pureté – en « *vivant dans le blanc* ».

PENDANT sept ans, elle ne s'habille, ne s'entoure que de blanc. Elle se fait appeler « White Rose », Rose Blanche, et reprend un peu de force. Elle apprend les massages, pour lesquels elle croit être douée, passe un diplôme et exerce comme kiné dans une petite île réputée de Caroline du Sud. Tout n'est pas réglé bien sûr, ses crises de boulimie lui sapent le moral, ses recherches spirituelles ne la satisfont pas, sa vie sentimentale est un peu dispersée. Mais elle va attendre un bébé. Et le cosmos va en être transformé.

Elle sera une bonne mère, Jan Rose, elle qui n'a jamais cessé de materner ses amis, ses voisins, ses amants, ses patients. Elle veut être une bonne mère, même si elle ne vit aujourd'hui que de l'aide publique, si beaucoup de ses vêtements viennent de l'Armée du salut, un mal de dos l'ayant contrainte à stopper son travail. Elle ne pense plus qu'à cela, molestée par ce système qu'elle a tant conspué, étrangère à cette société qu'elle voulait transformer, trop dégoûtée par la politique pour même imaginer voter. Car elle ne renie rien. « *Je reste une vieille hippie qui se fond dans la masse, comme Superman, dont la cape est cachée dans le placard.* » Elle aime la foi et les convictions de ses dix-sept ans, les élans fraternels et l'utopie des années 60. Oui, elle aime sa photo. Et à Marc Riboud, elle a envoyé des poèmes.

L'histoire, pense-t-elle, est fatale aux idéalistes, et, pas plus que de vétérans du Vietnam, elle ne connaît de vieux hippies heureux. Elle continue pourtant de faire de son mieux. Le soir, lorsque Lisa est couchée, il arrive à Jan Rose de prendre son tricot et de penser à Kim Phuc, la petite brûlée du Vietnam dont, mille fois, elle a vu la photographie. La savoir en vie est pour elle une vraie source d'énergie.

Annick Cojean

FIN

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'horreur et l'in vraisemblance

L'EFFROYABLE massacre de Raïs ne peut que susciter l'horreur et l'indignation. Mais celles-ci s'accompagnent d'un douloureux malaise. Les massacres perpétrés ces derniers jours en Algérie font naître une incrédulité générale quant à la version qu'en donne, au moins implicitement, le régime et une incompréhension croissante devant le silence de la communauté internationale. N'y a-t-il rien à dire, rien à faire, rien à exiger des autorités d'Alger ? Peut-on s'en tenir à l'actuelle réserve diplomatique, sous prétexte que toute « ingérence » ne ferait qu'aggraver les choses et que ce serait « aux Algériens de résoudre leurs problèmes eux-mêmes », comme si la barbarie ne concernait que ceux qui la pratiquent et ceux qui la subissent ?

La langue de bois du régime algérien sur le terrorisme « résiduel », qui serait en passe d'être maîtrisé tandis que, parallèlement, les institutions se normaliseraient, n'est plus recevable. La désignation, directe ou implicite, des extrémistes intégristes comme auteurs des massacres n'est pas plus acceptable telle quelle, même si la folie meurtrière de leurs groupes armés est depuis longtemps avérée. Face à des événements comme ceux des derniers jours, nul ne peut se satisfaire de cette version simpliste de la situation qui confine à l'in vraisemblance. Qui pourrait se contenter, sans plus d'explications, de ces récits de témoins décrivant des diables « afghans », armés jusqu'aux dents, avec « des barbes jusqu'à

la ceinture », qui surgissent par dizaines et se livrent pendant quatre heures au carnage, à seulement vingt kilomètres de la capitale, sans qu'aucune force de l'ordre ne vienne les inquiéter ?

Il faut demander des comptes sur ces défaillances aberrantes à un régime algérien pourtant tout entier tourné, depuis des années, vers les préoccupations sécuritaires. Pourquoi les Nations unies ne réclament-elles pas une commission d'enquête internationale afin de démêler, enfin, le faux du vrai ? Parmi les exigences que l'on doit formuler, il y a aussi la revendication de plus de liberté pour l'information, aujourd'hui muselée. La presse écrite algérienne, qui avait vu fleurir de nombreux titres à la fin des années 80, est à peine mieux lotie que la télévision. La censure a repris ses droits. L'information sur la violence est à sens unique. Les journaux algériens évoquent largement les massacres perpétrés par des « terroristes » mais passent sous silence les exactions commises par les forces de l'ordre. Les journalistes étrangers travaillent tout aussi difficilement, sous la surveillance constante des forces de sécurité.

Le combat pour le droit à l'information n'est pas secondaire. Car accepter qu'il soit comme aujourd'hui bafoué, c'est accepter l'opacité dont s'entoure le régime. C'est d'une certaine manière cautionner la version manichéenne et sans issue du drame algérien, selon laquelle ne seraient aux prises qu'un pouvoir homogène et un extrémisme islamiste.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomet, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Royette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pillaoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Nernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Ceylan, futur dominion

L'ACCESSION de l'Inde et du Pakistan au statut de dominion est sans doute le plus spectaculaire des changements qui s'opèrent à un rythme accéléré dans les territoires britanniques de l'Asie méridionale. Mais d'autres événements s'annoncent. L'osmose entre ce qui demeure l'Empire et ce qui est le Commonwealth a commencé : à leur tour, les colonies de la Couronne s'orientent vers le statut de dominion, et parmi elles la plus avancée sur la route paraît bien être Ceylan, colonie de la Couronne depuis 1802.

La liberté de Ceylan ne saurait d'ailleurs qu'être relative. La prospérité de l'île dépendra longtemps encore du marché britannique. Un grand plan économique a certes été élaboré pour le développement agricole et industriel, mais plus de la moitié des recettes du Trésor proviennent actuellement

des impôts sur le grand commerce et les plantations et des droits de sortie sur le thé, le caoutchouc et le coprah qui, à eux seuls, constituent 95 % des exportations. L'Angleterre est de beaucoup le plus gros acheteur.

Mais c'est sa position stratégique qui donne aujourd'hui à Ceylan sa réelle importance. Sur les routes maritimes d'Extrême-Orient et d'Australie, elle est une escale presque obligée. Sa base navale de Trincomalee, sur la côte est, est avec Diégo-Suarez, la grande base de l'Océan Indien. Avec les changements qui continuent de s'opérer aux Indes, les aéroports de l'île peuvent présenter dans l'avenir une importance vitale pour les liaisons avec l'Australie.

Philippe Devillers

(31 août-1^{er} septembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

LE COURRIER DES LECTEURS Trois sujets principaux se partagent l'attention des lecteurs du *Monde*, en cette dernière semaine d'août. Une partie d'entre eux réagit au courrier des lecteurs publié dans *Le Monde* daté 24-25 août et consacré aux Journées mondiales de la jeunesse. Une deuxième partie critique le rapport Weil sur l'immigration et la décision du pre-

INTOLÉRANCE

La lecture du courrier des lecteurs concernant les JMJ dans *Le Monde* daté 24-25 août me stupéfie. Sans doute ce que vous publiez est-il représentatif du courrier reçu. J'espère néanmoins que cet échantillon n'est pas représentatif du lectorat du *Monde*. On peut discuter tel ou tel aspect de ces journées, mais on ne peut manifester à leur égard l'intolérance que montrent la plupart de ces lettres, notamment à propos de la couverture médiatique de cet événement dont on ne peut nier qu'il ait probablement été le plus important de la semaine qui vient de se terminer. Concernant *Le Monde*, je suis tout à fait satisfait de la place qu'il lui a donnée. S'il s'était contenté d'en parler en quelques lignes, *Le Monde* aurait cessé pour moi d'être le « journal de référence » qu'il souhaite être. Concernant la télévision, j'aurais compris les protestations de ces lecteurs si, comme ce fut le cas en d'autres circonstances, les six chaînes hertziennes avaient présenté le même programme. Le plus grave est que ces protestations se font au nom d'une conception de la laïcité qui semble consister essentiellement à occulter au maximum la dimension spirituelle de l'homme. Pour moi, la laïcité est faite de tolérance et de respect d'autrui pour que tout homme puisse trouver, dans notre société plurielle, le cadre où il puisse se développer en toute liberté dans toutes ses dimensions, y compris la dimension spirituelle.

Bernard Jeandidier
Aulnay-sous-Bois
(Seine-Saint-Denis)

ÉVÈNEMENT HORS NORMES

Comment peut-on reprocher aux médias en général et au *Monde* en particulier d'avoir accordé aux JMJ la place qu'elles méritaient ? Comment peut-on y percevoir un danger pour la laïcité de l'Etat, une imposture de l'Eglise catholique ou encore une attitude impérialiste de cette même Eglise ? Pourquoi ne pas y voir simplement - en dehors de leur aspect religieux à mes yeux secondaire - un événement humain hors normes ? Paraphrasant Henry de Montherlant, on peut dire que Paris a été avec ce rassemblement la ville dont le prince est la jeunesse. Jeunesse omniprésente dans cette capitale en partie vidée de ses habitants, jeunesse faisant oublier que Paris est une ville d'adultes pour ne pas dire de vieux, jeunesse évacuant la tristesse, l'anxiété et la dureté de ses habitants et bien d'autres choses encore.

Bruno Siguier
Paris

LA RELIGION N'EST PAS MORTE

Pourquoi les catholiques devraient-ils se montrer peureux et

honteux ? De quoi ? Ils n'ont fait que suivre l'exhortation du pape : « *N'ayez pas peur et levez-vous !* » Les catholiques, qui viennent de faire la démonstration éclatante que la religion n'est pas morte - c'est bien ce qui chagrine certains, qui ne veulent pas l'admettre -, ont exactement le même droit de montrer publiquement leur engagement que n'importe quelle autre confession, parti politique ou mouvement quelconque. Personne n'impose quoi que ce soit. Je suis, moi, agressé tous les jours par une publicité audiovisuelle qui m'indispose profondément. Je ne demande pas sa suppression (...).

La « *l'acatholicisation* » de l'Eglise catholique a commencé pratiquement avec l'avènement de Jean Paul II, qui, le premier dans son domaine, a utilisé la télévision avec maestria, comme de Gaulle l'a fait le premier dans le domaine politique. Dans l'un et l'autre cas, il y a eu d'observateurs pour affirmer que c'est une mauvaise chose. Dans le cas de l'Eglise, si elle avait continué à garder un profil bas, on l'aurait accusée de ne pas savoir s'adapter au monde moderne, d'être complètement déconnectée, comme on dit... Entre deux critiques contradictoires, je pense qu'elle a fait le bon choix.

Alain Demerson
Au forum électronique
du Monde

LES LACUNES DU RAPPORT WEIL

Le déjà célèbre rapport Weil est inexact et incomplet, au moins sur trois points importants. Il est inexact sur la prétendue loi du sol que Lionel Jospin a affirmé à plusieurs reprises appartenir à la « *tradition républicaine* », affirmation consolidée par le rapport Weil.

Erreur ! L'affirmation française de la loi du sang fut l'une des premières manifestations solennelle de la Révolution quand, en 1790, l'Assemblée constituante restitua la nationalité française aux descendants des Français protestants déchus de leur nationalité et réfugiés dans divers pays d'Europe, d'Amérique et même d'Afrique du Sud, dont ils furent contraints d'adopter la nationalité. L'Assemblée entendait ainsi non seulement abroger ce droit du sol féodal qui attachait le serf à la terre du seigneur (comme l'a aussi pratiqué la Russie tsariste), mais aussi réparer les crimes de l'Etat avant et après la révocation de l'édit de Nantes.

Le rapport Weil ne fait aucune mention du problème de la double nationalité. On sait que cette facilité entretient un flou juridique utilisé par des délinquants pouvant ainsi se soustraire à des poursuites judiciaires. Mais la lacune la plus importante est que ce rapport ne se situe pas dans une perspective européenne (...).

mier ministre, Lionel Jospin, de ne pas abroger les lois Pasqua et Debré, contrairement à ses promesses électorales. Les autres, enfin, reviennent sur la question de la pollution et sur les reproches adressés au ministre de l'environnement et porte-parole des Verts, Dominique Voynet. Nous publions quelques échantillons de ce courrier.

Au lieu de se cantonner à une étude à court terme et de circonspection, il serait nécessaire de se livrer à une réflexion, que ne fait pas le rapport Weil, sur l'harmonisation des règles d'immigration, de regroupement familial, de mariage et de naturalisation, avec celles qui existent actuellement dans les autres pays de l'Union européenne.

Jean-Louis Le Lay,
Hillerod
(Danemark)

LE SOURIRE DE M. DEBRÉ

La télévision est un outil formidable. Elle permet d'apprécier à sa juste valeur le petit sourire narquois de M. Debré sur les bancs de l'Assemblée, lors du « *renoncement* » de la gauche à abroger les lois sur l'immigration. Oh, il peut sourire : rien que chez nous, à Toulon, la consternation règne dans le monde associatif et parmi les électeurs d'Odette Casanova (PS). Tandis que le FN, comme M. Debré, ricane.

Si certaines dispositions des lois Pasqua-Debré intéressent le gouvernement, on se demande pour quoi, plutôt que de « *renoncer* », il ne les reprend pas dans de nouvelles lois plus humaines et plus simples, après abrogation. Est-ce pour le plaisir de ne pas tenir les promesses électorales ? En attendant, je n'ai toujours pas la liberté d'inviter chez moi mes amis bulgares ou roumains, pourtant cultivés et retraités (donc, peu de risques qu'ils s'installent ici).

Ion Cepleanu-Galtier
Toulon

UNE RÉUNION DE VANTARDS

La démocratie et la République sont bafouées chaque jour. Les mots perdent leurs valeurs et les valeurs sont vouées à la casse. Que faire si vous deviez travailler avec un employé qui serait un menteur, ne tiendrait pas ses engagements et attendrait que vous ayez le dos tourné pour vous trahir ? Une majorité de Français se sont prononcés en votant pour le programme de M. Jospin qui comprenait notamment l'abrogation des lois Pasqua et Debré. M. Jospin, en revenant sur sa parole, est entré dans le camp de ceux qui sont les foyers de notre société... Que comprendre sinon que ce gouvernement est une réunion de vantards qui ont perdu leur dignité ?

François Stuck,
par courrier électronique

LE SILENCE DE M^{ME} VOYNET

Abonné du *Monde*, j'ai voulu vous dire ma surprise et mon irritation quant à la teneur de votre éditorial du 20 août. Vous reprochez au ministre de l'environnement son silence sur une affaire qui, selon vous, mérite des actes rapides. Contrairement à ce que vous affirmez, la nouvelle pratique

politique de ce gouvernement n'est pas, me semble-t-il, dans le marketing politique ou la langue de bois (ou pas encore). Vous conseillez à M^{me} Voynet de s'exprimer, de se montrer ; bref, il faut qu'il y ait matière à réaction. Mais à quel lectorat pensez-vous vous adresser ? Allons, soyons sérieux, si M^{me} Voynet ne parle pas, n'en concluez pas ou ne sous-entendez pas son inaction.

Didier Doumerc,
par courrier électronique

PLEIN TARIF POUR LES NON-POLLUEURS

J'apprends que la RATP divise le prix du ticket par deux pour inciter les gens à prendre le métro plutôt que la voiture. Encore une fois, on fait une faveur aux pollueurs. Les non-pollueurs qui prennent le métro tous les jours payent leur Carte orange plein tarif ! Les pollueurs ont intérêt à ce qu'il y ait des pics de pollution pour avoir des « *réductions* » dans le métro. Est-ce vraiment normal ?

D'autre part, étant donné que ce sont les véhicules de grosse cylindrée qui polluent le plus (plus grosse consommation), pourquoi ne pas restreindre, en cas de pollution, la puissance autorisée à circuler par personne - par exemple 3 chevaux fiscaux par personne ? Une voiture de 6 CV serait autorisée à circuler avec deux personnes, une voiture de 12 CV avec quatre personnes.

Grégoire Jahan,
par courrier électronique

RESPIRER TOUT DE SUITE

Amis verts, il est temps de réagir ! Le pic de pollution n'est pas une surprise. Il faut respirer un grand coup, « *plonger* » en appliquant les mesures immédiates prévues dans la loi sur l'air. Les écologistes ne doivent plus se contenter de jouer les couleurs de fond. Bien sûr, il faut mettre en place des politiques qui permettent un environnement sain pour des décennies. Mais il faut simultanément trouver des réponses immédiates, perceptibles pour les habitants des grandes villes, qui ont besoin de respirer tout de suite. Ce souci doit être permanent. Le développement durable, c'est demain mais il commence aujourd'hui. Nous ne voulons pas de « *génération sacrifiée* ».

La loi sur l'air existe. Des mesures concrètes d'application pour lutter contre la pollution également. Il ne s'agit plus de supputer si elles sont bonnes ou imparfaites ! Il s'agit maintenant de les tester, de les améliorer si cela est nécessaire. Les Verts participent pour la première fois à un gouvernement. Ils ont la possibilité, et même le devoir, de rendre opérationnel l'arsenal juridique dont ils disposent.

Dominique Dussart,
Paris

L'immigration, des symboles au compromis

Suite de la première page

En face, le gouvernement ne brille pas davantage par sa bonne foi. A entendre le premier ministre, Lionel Jospin, son ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, ou sa ministre de la justice, Elisabeth Guigou, l'avant-projet de loi transformerait les lois Pasqua en coquille vide. Une fois les propositions gouvernementales introduites, l'ordonnance de 1945 retrouverait sa générosité originelle...

Un examen détaillé des lois Pasqua et Debré, et des modifications que propose pour l'heure le ministre de l'intérieur, a été relativiser ce jugement. Certes, la suspicion généralisée n'est plus la règle : le texte propose par exemple de faire disparaître certaines tracasseries inutiles, comme les visas de sortie ou les certificats d'hébergement. De même, certains des multiples obstacles savamment placés en 1993 sur le chemin vers l'intégration des étrangers disparaissent. Une personne en situation régularisée ne se verra, par exemple, plus privée de tout accès à la carte de résident de dix ans du seul fait d'être entrée - souvent plusieurs années auparavant - illégalement en France.

Pourtant, une des caractéristiques des lois Pasqua, et non des moindres, demeure : la toute-puissance de l'administration. En 1993 sont apparues à tous les niveaux de la procédure les réserves d'ordre public : un étranger pouvait être en situation régulière, avoir vécu en France depuis l'âge de six ans, être marié avec une personne française ou avoir des enfants français, tous ses droits disparaissaient pour peu que la préfecture décèle une menace.

En 1993 encore, la justice s'est vue écartée d'une grande partie des procédures, les commissions chargées de contrôler expulsions ou refus de renouvellement de carte perdant tout pouvoir décisionnaire. La même année enfin, la rétention administrative a été prolongée de sept à dix jours et les préfectures se sont vues invitées à refuser tout regroupement familial partiel. Autant de mesures que l'avant-projet de loi maintient, ou même aggrave.

Pourquoi, de part et d'autre, s'imposer pareil louvoiement ? Pourquoi concentrer le débat autour de l'abrogation alors que manifestement l'essentiel est ailleurs ?

Quel combat souterrain se joue derrière ce théâtre d'ombres ?

Les associations défendent une vision du monde : la priorité des droits de l'individu sur ceux de l'Etat, des principes déjà anciens (égalité entre Français et étrangers, liberté de circulation) que ces organisations étaient sur le tard parvenues à transformer en propositions. Il y a deux mois, la commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), organe consultatif placé auprès du premier ministre, les avait même reprises à son compte. On en avait presque oublié qu'il s'agissait là d'un bouleversement juridique, d'une proposition à nulle autre pareille en Europe. Patrick Weil et le gouvernement ont écarté, sans véritable examen, cette révolution au profit du « *consensus républicain* ».

FRAGILE CONSENSUS

Là réside, en vérité, la priorité de MM. Chevènement et Jospin : sortir l'immigration du terrain d'affrontement politique, même au prix du renoncement à l'abrogation des lois Pasqua et Debré. L'un comme l'autre ne désespèrent pas de voir la droite parlementaire échapper à ses vieux démons et cesser de courir après les idées du Front national. Les premières réactions à leur avant-projet de loi semblent à cet égard encourageantes. L'ancien ministre de l'inté-

rieur, Jean-Louis Debré, envisage de voter le projet. L'ancien président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, le RPR Pierre Mazeaud, également. Claude Goasguen, chargé à l'UDF du dossier immigration, plaide lui aussi pour le « *consensus républicain* » en assurant que « *l'intelligence aujourd'hui, c'est de ne pas mettre M. Chevènement en difficulté sur ce dossier* ».

Ce consensus est évidemment fragile. D'ici novembre et l'examen du projet de loi, il aura sans doute volé en éclat. Les quelques amendements consentis par le gouvernement aux communistes et aux Verts pourront aisément justifier un retour de la droite à une opposition plus franche. Si, cependant, une loi, tenant compte tout à la fois de la réalité des engagements pris et du paysage politique et social d'aujourd'hui, pouvait être adoptée sans donner lieu à un de ces combats acharnés qui ne profitent qu'au Front national, un vrai pas en avant aurait été accompli. Encore faudrait-il que le gouvernement apporte les quelques modifications nécessaires pour rendre son projet, sinon parfait, du moins plus largement acceptable. Et que les associations admettent que déminer le terrain de l'immigration passe aujourd'hui par quelques compromis.

Nathaniel Herzberg

TRANSPORTS Le premier conseil d'administration du groupe né de la fusion d'Air France et de l'ex-Air Inter est convoqué pour vendredi 12 septembre. L'Etat ac-

tionnaire de la compagnie devra se prononcer sur la reconduction du mandat du président. ● **CHRISTIAN BLANC** s'interroge sur l'opportunité de poursuivre sa mission si le

groupe n'est pas privatisé. Pour l'exercice clos en mars, Air France a annoncé le premier bénéfice de la société depuis 1989. La fusion avec Air Inter devrait s'opérer dans un climat

social plus apaisé. ● **LE STATUT** d'entreprise publique d'Air France l'empêcherait de nouer des alliances internationales du type Lufthansa-United Airlines ou British Airways-

American Airlines. ● **LE MINISTRE** des transports, Jean-Claude Gaysot, communiste, a affirmé à plusieurs reprises qu'il ne serait pas « le ministre de la privatisation ».

Le gouvernement étudie l'ouverture du capital d'Air France

Le PDG Christian Blanc estime que le développement de la compagnie impose une privatisation. Le ministre communiste des transports y est hostile. Matignon devra trancher avant le conseil d'administration du 12 septembre. Il cherche un compromis autour d'un retrait partiel de l'Etat

LE GOUVERNEMENT n'exclut plus d'ouvrir rapidement le capital d'Air France. Le dossier, qu'on croyait mis en sommeil jusqu'en 1998, vient brutalement d'être rouvert sous la pression de Christian Blanc, le président d'Air France, qui s'interroge sur l'opportunité de poursuivre sa mission. La convocation, vendredi 12 septembre, du premier conseil d'administration du groupe né de la fusion d'Air France et de l'ex-Air Inter lui fournit l'occasion de poser ses conditions à un nouveau mandat.

« M. Blanc a posé un certain nombre de questions auxquelles nous devons répondre avant le prochain conseil d'administration », reconnaît-on à Matignon. Trois mois après avoir annoncé le premier bénéfice de la société depuis 1989 (211 millions de francs pour Air France, 394 millions pour le groupe) et au moment où il réalise la fusion avec Air Inter dans un climat social relativement apaisé, M. Blanc s'estime en droit d'exiger de son actionnaire public la privatisation du groupe Air France. « Christian Blanc n'a pas envie de rester à la tête d'une compagnie régionale. Seule une

privatisation peut permettre à Air France de pouvoir prétendre jouer un rôle de premier plan au niveau mondial », explique son entourage. Le président d'Air France a choisi de faire de la réduction de la participation de l'Etat sous la barre des 50 % son cheval de bataille.

A dix jours du renouvellement de son mandat, c'est donc un véritable bras de fer que M. Blanc a choisi d'engager avec Jean-Claude Gaysot, le ministre communiste des transports, qui a affirmé à plusieurs reprises qu'il ne serait pas « le ministre de la privatisation ». « La question du statut public ou privé d'Air France ne se pose même pas », affirme aujourd'hui l'entourage du ministre. Refusant d'arbitrer directement entre le président d'une entreprise publique et son ministre de tutelle, Matignon a demandé aux ministères des transports et de l'économie et des finances de tenter de résoudre cette quadrature du cercle.

Selon M. Blanc, le statut d'entreprise publique d'Air France rend réticents les partenaires et l'empêcherait de nouer des alliances internationales du type Lufthansa-United Airlines ou Bri-

tish Airways-American Airlines. Après la compagnie espagnole Iberia, l'italien Alitalia est sur le point de lui échapper pour le néerlandais KLM. Les accords commerciaux signés par Air France avec les numéros trois et cinq américains, Delta et Continental Airlines, en octobre 1996, n'ont eu qu'une application limitée. Pour aller plus loin, il eût fallu pouvoir garantir le retrait de l'actionnaire public et l'entrée des Américains dans le capital de la compagnie tricolore.

Le ministre des transports a pris acte de cette requête précise en soulignant, il y a quelques semaines, qu'il n'avait « rien exclu de la réflexion afin de permettre le rayonnement de compagnies aériennes publiques comme Air France ».

CHANGEMENT DE CULTURE

Autre grief, l'Etat actionnaire ne serait pas capable, selon M. Blanc, de donner à Air France les moyens financiers de sa stratégie de développement. « C'est un peu vite oublier les 20 milliards de francs de recapitalisation dont a bénéficié Air France entre 1994 et 1996 », s'étonne-t-on au ministère des

transports. Enfin, selon M. Blanc, la privatisation est censée consolider le changement de culture d'entreprise. Pour motiver notamment les pilotes, qui ont accepté d'augmenter leur productivité de 30 % au cours des deux dernières années, M. Blanc souhaiterait les transformer en actionnaires. Une hypothèse qui n'est pas rejetée a priori par le gouvernement, puisque qu'après la fusion les salariés détiendront déjà 2 % du capital, et jusqu'à 9 % en cas d'exercice des bons de souscription

Mille embauches par an

Dès 1998, Air France devrait redevenir créateur net d'emploi. Après avoir fait passer ses effectifs de 44 000 à 39 500 de 1994 à 1997, le groupe Air France (Air France et Air Inter) envisage de procéder à 1 000 embauches nettes au cours des cinq prochaines années et promet une hausse des salaires de 3,5 % par an en 1997 et 1998. Jusqu'à présent, les embauches de jeunes salariés à des conditions salariales nettement moins avantageuses (12 000 francs brut, primes comprises pour les hôtes et stewards, 20 000 francs pour les pilotes sans ancienneté) ne compensaient pas les départs. Dans le cadre du projet pour l'entreprise (1993-1996), M. Blanc est parvenu à réduire les coûts unitaires d'Air France de 20 % tout en obtenant des salariés une augmentation de leur productivité de 30 %. Reste à mettre au niveau l'ex-Air Inter. En un an, ses pilotes vont devoir consentir une baisse de salaire comprise entre 10 % et 15 %.

d'actions et des obligations remboursables en actions. « Des emprunts russes tant que l'action ne sera pas cotée », réplique la direction de l'entreprise publique !

Rappelant que M. Gaysot n'est « pas un dogmatique de la propriété du capital à 100 % », le ministère des transports s'amuse à faire remarquer que, « sur un strict point de vue financier, la mise sur le marché est impossible aujourd'hui » : « Le redressement n'est pas fait et Air France doit encore faire la preuve qu'elle sera capable de dé-

gager du cash flow pour rajeunir sa flotte et traverser le prochain point bas du cycle de l'aérien. »

Le gouvernement a désormais dix jours pour rapprocher des positions aujourd'hui incompatibles. En cas d'impasse, il y aura clairement un homme en trop. Interrogé sur la privatisation d'Air France, M. Gaysot avait récemment répondu : « Le jour où je ne serai plus là, vous direz : ça y est, c'est privatisé. » Il est pour le moins improbable que M. Jospin risque une crise politique dans sa majorité sur le dossier Air France. Le ministère des transports affirme d'ailleurs que, « s'il y a clairement aujourd'hui un problème Christian Blanc, personne ne nous demande de le garder à tout prix ».

Signe de conciliation, M. Blanc aurait accepté finalement de renoncer à exiger une introduction en Bourse. Il proposerait désormais une répartition du capital à parts égales entre l'Etat, les salariés et des entreprises « amies ». Mais la part de l'Etat devrait toujours descendre sous la barre des 50 %. Est-ce politiquement acceptable ?

Christophe Jakubyszyn

Les Caisses d'épargne tentent de conserver l'initiative sur l'avenir de leurs fonds propres

JAMAIS rentrée n'aura été plus dangereuse pour les Caisses d'épargne que celle de 1997. La réflexion sur la réforme de leur statut est bien avancée. Au sein des caisses, le débat sur les options à prendre est allé à son rythme, chacun étant conscient de la nécessité d'évoluer. C'était sans compter la pression que font peser sur les entreprises publiques la préparation du budget 1998 et la quête éperdue de recettes qui permettront au gouvernement de ne pas trop s'écarter des « Drei-Komma-Null » de déficit, sésame pour le passage à la monnaie unique.

Le gouvernement réussira-t-il cette fois-ci à mettre les Caisses d'épargne à contribution ? Considérant que la hausse de l'impôt sur les sociétés et de la taxation des plus-values et l'annulation de la baisse de l'impôt sur le revenu rapporteront respectivement 18 milliards et 12,5 milliards de francs, le gap budgétaire est évalué entre 10 et 20 milliards de francs. Dominique Strauss-Kahn a démenti l'intention

prêtée au gouvernement de mettre EDF à contribution. Les Caisses d'épargne sont désormais en première ligne.

Depuis des lustres, leurs 65 milliards de fonds propres font l'objet d'une convoitise à peine voilée de la part des gouvernements successifs. Ces fonds constitués au fil des ans n'ont pas de propriétaires identifiés. Mais comment capter une partie de cette richesse sans provoquer un tollé ?

L'année dernière, une rumeur insistante voulait que L'Ecureuil reprenne le Crédit foncier de France, en faillite virtuelle depuis maintenant plus d'un an. Le Cencep, structure faitière des Caisses, a fermement décliné. En 1996, l'idée de reprendre le réseau bancaire du GAN, le CIC, est apparue pour les dirigeants des Caisses comme un moyen d'éloigner les appétits du Trésor. L'Etat de son côté voyait plutôt d'un bon œil ce candidat fortuné prêt à payer le prix fort. Le lobby des banques a tué ce projet dans l'œuf, les caisses

régionales elles-mêmes ne se ralliant pas à ce projet élaboré par la structure faitière.

Le Trésor vient de ressortir de sa manche une carte vieille de quatorze ans. Un décret de 1983 autorise l'Etat à se rémunérer sur le Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne en contrepartie de la garantie donnée par l'Etat au Livret A

CONTRE-ATTAQUE

Ce prélèvement s'élève bon an mal an à une dizaine de milliards de francs. Lorsqu'en 1984 les Caisses d'épargne décident de créer deux nouveaux fonds, l'un pour la garantie des dépôts sur leurs activités banalisées, l'autre dit « de modernisation et de solidarité », Jacques Delors, alors ministre de l'économie, consent à amputer sa « redevance » annuelle de 3 milliards de francs. Quatorze ans plus tard, le Trésor a l'idée de réclamer cette somme, actualisée, aux Caisses d'épargne. Placée sur le marché monétaire, elle s'élè-

verait aujourd'hui, selon nos calculs, à 8,5 milliards de francs. La menace est suffisamment précise pour déclencher des mises au point sémantiques de la part du Cencep. Pour ce dernier, les 3 milliards de départ n'étaient ni un prêt ni un apport de l'Etat, mais une dotation constituée une fois pour toutes et qui ne donne pas lieu à remboursement. Bercy, de son côté, affirme que « l'apport initial de l'Etat pour la constitution de ces fonds de garantie n'est pas réversible ».

Le Cencep contre-attaque sur un autre chapitre en livrant publiquement le montant de la manne qui pourrait revenir aux pouvoirs publics dans le cadre de la mutualisation des Caisses. Dans un entretien au mensuel *Mieux vivre votre argent*, René Barbery chiffre le fruit de cette opération à 12 milliards de francs, qui « pourraient être affectés à des financements publics régionaux ». Cette perche suffira-t-elle à dissuader les pouvoirs publics ?

D'autant qu'un gros dossier s'an-

nonce pour l'automne : l'avenir de sa caisse de retraite. Compte tenu de l'évolution démographique des personnels, les provisions nécessaires pour faire face aux retraites sont évaluées entre 5 et 15 milliards de francs. Déjà affilié à l'Arrco, le groupe souhaite rejoindre l'Agirc. Mais cette dernière a donné jusqu'au 1^{er} octobre aux syndicats pour se déterminer sur ses propositions d'intégration. Après elle ferme ses guichets.

Menacé par le Trésor, mis sous pression par le régime général des retraites, le groupe Caisses d'épargne doit en outre se déterminer dans le dossier CIC. Il a ouvertement affiché sa volonté de réaliser une opération de croissance externe. L'ensemble des caisses est désormais à l'unisson sur cette stratégie. S'il se porte candidat au rachat du CIC, c'est une dizaine de milliards de francs qu'il devra également déboursier. Et ses fonds propres ne sont pas inépuisables.

Babette Stern

NationsBank rachète Barnett Banks pour 15,5 milliards de dollars

NATIONSBANK, CINQUIÈME GROUPE BANCAIRE américain, va acquérir Barnett Bank, première banque en Floride et vingtième nationale, ont annoncé les groupes vendredi 29 août. La transaction, d'un montant de 15,5 milliards de dollars (95 milliards de francs), sera la plus importante jamais réalisée dans ce secteur aux Etats-Unis.

Basée à Charlotte (Caroline du Nord), NationsBank avait pris le contrôle fin juin de la banque d'investissement californienne Montgomery Securities, pour 1,2 milliard de dollars.

Elle devient la troisième banque américaine derrière Chase Manhattan et Citibank. La Wells Fargo avait racheté en 1996 First Interstate Bancorp. pour 11 milliards de dollars et Chase Manhattan et Chemical Banking avaient fusionné en 1995 dans une transaction atteignant 10 milliards de dollars. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **PHILIPS** : Le géant électronique néerlandais a annoncé vendredi 29 août être parvenu à un accord amiable avec son ancienne filiale allemande Grundig. Philips devra assumer les pertes de Grundig à hauteur de 400 millions de marks, dont 225 millions. Il renonce à demander en justice l'annulation des comptes du fabricant bavarois pour 1996 (un déficit de 631 millions de marks), qu'il estimait minoré de 40 millions.

■ **COGEMA** : la direction de l'usine de la Hague du groupe nucléaire s'est vu ordonner, vendredi 29 août par le tribunal de grande instance de Cherbourg (Manche), de suspendre les mesures de chômage technique imposées à la suite d'une grève déclenchée le 18 août. Les grévistes ont décidé de suspendre leur mouvement. Une centaine des 3 100 salariés de l'usine de la Hague s'étaient mis en grève le 18 août, à l'appel de la CGT, afin de réclamer une augmentation de 1 000 francs de la prime mensuelle.

Mercedes prend 81 % de sa filiale Swatchmobile

NE L'APPELEZ PLUS Swatchmobile... Daimler Benz, le constructeur des Mercedes, a annoncé vendredi 29 août qu'il allait porter son contrôle de Micro Compact Car - la société commune créée avec l'horloger suisse SMH (Swatch) pour produire la minivoiture urbaine Smart - de 51 % à 81 %, à la faveur d'une augmentation réservée du capital de MCC, porté de 300 millions à 500 millions de francs suisses (2 milliards de francs français). Dans un communiqué, le responsable de l'automobile chez Daimler, Jürgen Hubbert, souligne qu'« avec cette augmentation de capital nous sommes en mesure de supporter le volume d'acti-

tivité prévu et dirigeons désormais la phase opérationnelle de la production en série. Durant cette phase, la compétence particulière de Daimler Benz en tant que constructeur automobile est sollicitée, mais nous continuerons de bénéficier de la collaboration active de SMH ». La Smart sera officiellement lancée au Salon de l'automobile de Francfort le 10 septembre, et l'usine qui la produira, à Hambach, en Lorraine, sera inaugurée en présence de Jacques Chirac le 27 octobre. Les premières livraisons aux clients sont prévues pour mars 1998.

Le PDG de SMH, Nicolas Hayek, se défend de se désengager de son

projet de Swatchmobile : « Nous étions minoritaires à 49 % dans MCC depuis le départ. Si nous avions voulu nous retirer, nous l'aurions fait complètement. » L'inventeur de la montre Swatch reconnaît cependant que le recul à 19 % permet de déconsolider sa part, et M. Hayek, « à la demande de (ses) actionnaires », met SMH à l'abri des lourdes pertes que MCC devrait supporter au cours des premières années de lancement de la Smart. Les investissements à venir seront intégralement supportés par Mercedes. M. Hayek retrouve à la fois une liberté d'action et de parole, pour éventuellement concevoir, sans Mercedes, une autre

voiture, plus conforme à ses rêves initiaux, et à quatre places, alors que la Smart n'en a et n'en aura que deux pour ne pas concurrencer la nouvelle petite « Classe A » de Mercedes.

M. Hayek affirme cependant que le Hayek Group, la holding de sa famille qu'il contrôle personnellement, « envisage de prendre entre 5 et 10 % de MCC ». Il reste propriétaire du nom Swatchmobile, qui « sera donné à la version hybride de la Smart », mue par un moteur électrique alimenté par un moteur mécanique, développé par SMH et acheté par MCC.

Pascal Galinier

De bons chevaux et de bons prix à Deauville

DEAUVILLE

de notre envoyé spécial
« Je suis très, très content. » Philippe Augier, le PDG de l'Agence française, a marqué sa satisfaction, à l'issue des six journées de vente de chevaux pur-sang de un an (yearling) à Deauville (*Le Monde* du 19 août). Le chiffre d'affaires réalisé (121,9 millions de francs) est en hausse de 24 % par rapport à 1996, le prix moyen par sujet (328 590 francs) progresse de 5 %, et 80 % des sujets présentés ont été vendus, soit 600 chevaux de plus que l'an passé.

La progression est due à une meilleure qualité d'ensemble du cata-

logue : des chevaux sélectionnés sur leur origine et leur modèle. Les éleveurs ayant su renouveler leur jumenterie, choisir des étalons de premier ordre, souvent étrangers, ont été payés de retour. Les investisseurs de vingt-trois pays se sont montrés, comme toujours, dominateurs : on notait le retour des Italiens, la participation nouvelle de Scandinaves, Vénézuéliens ou Chiliens, évidemment la présence des Japonais (4 % des achats), des Américains (8 %), des Britanniques (14 %), et, au plus haut niveau, deux investisseurs du Moyen-Orient, le prince Khalid Abdullah et le cheikh Mohammed Al Maktoum. Celui-ci ne s'intéresse

qu'aux « gros numéros ». Mais, il a trouvé sur sa route un opposant nouveau qui surenchérissait à plusieurs reprises contre lui : Michael Tabor. Un financier anglais résidant en principauté de Monaco et ayant fait fortune comme bookmaker outre-Manche. Il a payé notamment un petit cheval 2,3 millions de francs.

Contrairement aux années précédentes, le marché a été en permanence soutenu et animé. Les acheteurs n'ayant pu s'approvisionner en début de session, où les tarifs étaient trop élevés, utilisaient leurs disponibilités les jours suivants. Le haut du marché a entraîné le bas. Tout s'est payé plus cher que prévu. Mais, et

cela était prévisible, la part d'acquisition des propriétaires français reste faible : moins d'un quart, et encore en y intégrant deux résidents, les frères Wertheimer et la marquise de Moratalla. Les propriétaires de province sont restés fidèles de leur côté, mais il n'a été relevé aucun nouveau venu d'envergure disposé à créer une écurie de course. L'image de marque des courses et de ses dirigeants reste très médiocre dans l'opinion publique. La crise n'incite guère des industriels, commerçants, cadres, à s'engager dans une activité ou un loisir difficile à rentabiliser.

Guy de la Brosse

DETAILLANT GROSSISTE
VENDRE AUX PARTICULIERS
Reconnu par Paris une Clow Paris Gambinus
Prix communiqués par téléphone

MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...

CANAPES. SALONS. CLIC-CLAC
Cuir ou tissu
Steiner - Coulon - Burov - Suffren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France

MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19^{ME} Téléphone
50, avenue d'Italie PARIS 13^{ME} Pl. d'Italie

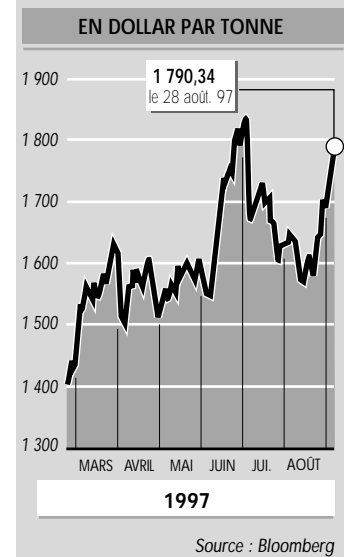
01.42.08.71.00 - 7/7

Les emprunts d'Etat profitent de la chute des Bourses

La crise financière en Asie du Sud-Est et les craintes de hausses des taux en Allemagne et aux Etats-Unis sèment le trouble. Les obligations font figure, au milieu de cette tourmente, de valeurs refuges

MATIÈRES PREMIÈRES

Remontée des cours du cacao



C'EST UN CACAO bien réchauffé qui est servi en ce moment sur le marché mondial. Les prix n'en finissent pas de grimper à la lecture des analyses météo. Aussi bien à Londres qu'à New York, les deux places de cotation du cacao, on a enregistré ces derniers jours une forte remontée des cours. Sur le liffe londonien, le contrat de référence (décembre) terminait la séance du 26 août à 1 115 livres sterling la tonne et celle du 28 à 1 142 livres (l'échéance septembre finissait à 1 086 livres, puis 1 100). Sur le CSCE new-yorkais, les prix étaient à ces mêmes dates à leur meilleur niveau depuis huit semaines. Dans la seule journée du 26 août, le contrat de référence gagnait 38 dollars, à 1 653 dollars par tonne, pour passer à 1 720 dollars deux jours plus tard. Le septembre rapproché s'affichait à 1 631 dollars à la clôture du mardi 26, puis à 1 687 à celle du 28.

C'est El Nino, phénomène météorologique aussi attendu que redouté par les producteurs et les négociants, qui est à l'origine de ce mouvement. Il n'a pas encore sévi que des achats spéculatifs, suivant les prévisions, se multiplient sur ce marché déjà volatil. Certains opérateurs, tel le courtier britannique ED & FMan, président en effet une perturbation climatique importante qui affectera la récolte mondiale de fèves, creusant un déficit de 450 000 tonnes en 1997-1998. Il indique, en outre, que la production de la Côte-d'Ivoire, numéro un mondial du cacao, touchée par El Nino, devait être plus faible que prévu, soit tout juste 950 000 tonnes. Chez Barney Smith, on ne calcule pas les pertes mondiales à plus de 300 000 tonnes. L'Américain Hans Kilian annonce, quant à lui, que la récolte ivoirienne devrait être stable, autour de 1,10 million de tonnes, et ne chiffre pas le déficit mondial à plus de 200 000 tonnes. Pour l'heure, si El Nino a déjà fait des dégâts en Australie ou en Indonésie, il n'est pas encore passé sur les plantations africaines. Son parcours donnera raison ou non au pessimisme des experts.

Carole Petit

La semaine a été marquée, sur les places financières internationales, par une nervosité extrême des investisseurs. La crise monétaire et boursière en Asie du Sud-Est a pris une ampleur telle qu'elle a commencé à déstabiliser les marchés occidentaux.

Les obligations d'Etat, qui font figure de valeurs refuges en cette période d'incertitude, ont profité des retraits de capitaux des places boursières. Aux Etats-Unis, le rendement de l'emprunt

d'Etat à trente ans s'est détendu jusqu'à 6,55 %. Le dollar, de son côté, a poursuivi son repli, jusqu'à 1,79 mark et 6,04 francs. Il s'est légèrement redressé vendredi, à 1,8070 mark et 6,08 francs. Malgré les propos rassurants

tenus par le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, les opérateurs continuent à parier sur une prochaine hausse des taux d'intérêt en Allemagne, en raison de l'apparition de tensions inflationnistes.

LA TENSION est brusquement montée, cette semaine, sur les places financières internationales, en raison de l'aggravation de la crise monétaire et boursière en Asie du Sud-Est, et des craintes persistantes de hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis et en Allemagne. Globalisation des marchés oblige, la déroute subie par les Bourses de Manille, de Kuala Lumpur ou de Hongkong a eu un impact sur les places occidentales. Des périodes aussi troublées incitent l'ensemble des gestionnaires à faire montre d'une extrême prudence et à placer leurs capitaux dans les actifs financiers réputés les plus sûrs, à savoir les emprunts d'Etat.

Ces titres inspirent confiance dans la mesure d'abord où ils bénéficient de la qualité et de la solvabilité de l'émetteur, a priori plus grandes pour un Etat que pour une entreprise privée. Un investisseur est pratiquement assuré de récupérer les fonds qu'il a investis pour acheter une obligation du Trésor, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il acquiert une action d'une société. De surcroît, ils jouissent d'une meilleure liquidité (le montant de titres en circulation est très élevé et celui des transactions très important), ce qui offre à un gestionnaire la possibilité de les vendre à tout instant sans avoir à subir de décalages de cours trop grands. Des obligations, surtout lorsqu'elles sont de courte durée, sont aussi bien moins exposées que des actions à des moins-values en



Le billet vert est affecté par les craintes de hausses des taux en Allemagne et aux Etats-Unis.

capital. Enfin, en cas de krach boursier, la réponse des banques centrales consiste le plus souvent à injecter des liquidités dans le système financier en abaissant leurs taux directeurs, ce qui profite aux emprunts.

Les transferts de fonds vers les emprunts d'Etat lorsque l'agitation et l'incertitude sur les places boursières deviennent trop fortes sont

désignés par les spécialistes sous le terme de « flight to quality » (la fuite vers la qualité). Un tel mouvement a pu être observé, cette semaine, un peu partout dans le monde.

MOROSITÉ DANS L'ARCHIPEL

Au Japon, par exemple, le rendement du titre d'Etat de référence est descendu sous la barre des 2 % (les taux baissent quand le cours des obligations monte), un niveau qui n'a pas été observé dans le monde depuis la seconde guerre mondiale. La crise financière en Asie du Sud-Est, où les investisseurs nippons sont des intervenants actifs contribuent à l'euphorie obligatoire au Japon, mais aussi à l'affaiblissement du yen (121 yens pour 1 dollar vendredi soir, soit -2,5 % de baisse en cinq jours). Il faut y ajouter la morosité économique dans l'archipel, qui détourne les gestionnaires de la Bourse de Tokyo. Elle a été confirmée, mercredi, par les déclarations au *Financial Times* d'Eisuke Sakakibara, vice-ministre des finances. Il a affirmé qu'il était « plus inquiet au sujet de l'économie qu'il y a deux mois ». Tout en se déclarant persuadé que l'activité rebondira bientôt, il a noté que l'économie avait été plus durement touchée qu'il ne l'avait prévu par la hausse, fin avril, de la TVA, portée de 3 % à 5 %, et décidée par le gouvernement afin de réduire les déficits publics.

Aux Etats-Unis et en Europe, le phénomène de « flight to quality » a

été aussi perceptible. Le rendement de l'emprunt d'Etat américain à trente ans est revenu, de 6,66 % à 6,55 %, avant de remonter, vendredi après-midi, jusqu'à 6,61 %, après l'annonce d'une hausse de l'indice d'activité des directeurs d'achats de la région de Chicago à 64,3 points

Appréciation du franc

Le franc a gagné du terrain, cette semaine, face à la monnaie allemande. Il est monté jusqu'à 3,3650 francs pour un deutschemark, son cours le plus élevé depuis trois mois.

Selon les analystes, la devise française a été soutenue par les déclarations du gouverneur de la Banque de France Jean-Claude Trichet, qui a souligné qu'il n'y a « aucune automaticité » entre les décisions de la Banque de France et celles de la Bundesbank.

Interrogé sur *Europe 1*, M. Trichet a indiqué que c'est le collège du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France « qui décide à Paris de la politique monétaire, et personne d'autre ». Ces propos ont rassuré les opérateurs. Ils y voient – à tort ? – le signe qu'une hausse des taux en Allemagne n'entraînerait pas nécessairement un resserrement monétaire en France, resserrement qui présenterait selon eux des conséquences économiques négatives et pourrait avoir d'importantes répercussions politiques.

en juillet, contre 60,6 points en juin. Venant après les statistiques de croissance au deuxième trimestre (3,6 % de hausse en rythme annuel), ce chiffre a relancé le scénario d'un resserrement monétaire aux Etats-Unis dès la fin du mois de septembre.

En France, le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans est resté stable, autour de 5,60 %. La

change (le mark a regagné 5 % de sa valeur en trois semaines), la Bundesbank est en revanche confrontée à une autre difficulté : l'apparition de tensions inflationnistes.

Les prix à l'importation ont progressé de 4,2 %, sur un an, en juillet. Ce dérapage, lié pour l'essentiel à l'envolée du dollar depuis un an, se transmet aux prix à la consommation. Ils se sont inscrits en hausse de 2 %, sur un an, dans la partie ouest, ce qui représente la limite officiellement fixée par l'institut d'émission.

Commentant cette poussée des prix, qui fait de l'Allemagne l'un des mauvais élèves de l'Union européenne et qui pourrait même la mettre en difficulté – ce qui serait un comble – pour respecter le critère d'inflation fixé par Maastricht, alors que l'Italie franchirait l'obstacle sans difficulté, le président de la Bundesbank s'est voulu rassurant. « On doit faire attention à une dramatisation de l'évolution des prix en Allemagne », a déclaré Hans Tietmeyer. Mais il n'a guère réussi : selon leurs anticipations des investisseurs, reflétées par les cours à terme, les taux à trois mois, actuellement à 3,31 %, remonteront à 3,54 % fin 1997, et à 3,92 % fin juin 1998. Il est vrai que, dès vendredi, le porte-parole de l'institut d'émission a affirmé que « les informations selon lesquelles Hans Tietmeyer aurait déclaré à la presse étrangère qu'il y avait peu de chances de voir les taux allemands monter dans un avenir proche sont incorrectes ».

Les prochains chiffres d'inflation en Allemagne, qui seront connus dans trois semaines, seront décisifs. Une nouveau dérapage conjugué à un rebond du dollar pourraient décider la Bundesbank à passer aux actes. En attendant, la fébrilité, sur les marchés financiers, s'annonce grande.

Christophe Vetter

Pierre-Antoine Delhommais

Marché international des capitaux : réouverture du franc

CELA FAIT dix jours que le compartiment français du marché international des capitaux n'a plus accueilli de nouvelles émissions internationales. Il devrait bientôt s'animer quelque peu car, du côté de l'offre, plusieurs emprunteurs étrangers sont bien décidés à se lancer. Ces candidats cherchent à se faire mieux connaître des investisseurs français dont l'appui leur sera indispensable lorsque l'euro existera et que la concurrence sera plus rude qu'aujourd'hui pour lever des fonds en Europe. Une entreprise nipponne du secteur de l'électricité est déjà sur les rangs : EPDC, dont les obligations sont garanties par le Japon et qui entend proposer en souscription pour quelque 1,5 à 2 milliards de francs d'obligations de longue durée. L'affaire devrait voir le jour dès cette semaine. A supposer qu'elle vienne à échéance dans dix ans, son rendement sera vraisemblablement supérieur de 0,12 point de pourcentage à celui des titres du Trésor français. C'est le niveau auquel se trouvent en Bourse les autres obligations japonaises de même qualité et de même durée. L'emprunteur n'a pas l'emploi de francs. Il lui faut des yens. Si tout se passe comme d'habitude, il devrait s'adresser à une banque européenne pour qu'elle échange les francs à taux fixe contre des dollars à taux variable. Dans une seconde étape, une maison japonaise pourrait se charger de la transformation de ces dollars en yens à taux fixe.

Du côté de la demande, l'appétit des investisseurs devrait être suffisant pour absorber des montants raisonnables de cet ordre, sur-

tout si, comme dans le cas d'EPDC, le débiteur est un nouveau venu, dont la signature permettra de diversifier la composition actuelle des portefeuilles. Dans la conjoncture actuelle, il est toutefois difficile de tabler sur un très fort regain d'activité. On était plus optimiste il y a quelques semaines quand la perspective d'une franche hausse des taux de rendement paraissait se préciser. Les taux, certes, ont monté, mais pas suffisamment encore pour allécher la masse des souscripteurs. Beaucoup estiment qu'ils ont tout à gagner à attendre.

Parmi les autres débiteurs qui veulent se présenter bientôt, il est beaucoup question d'émetteurs allemands dont certains ont l'emploi de francs. Et, parmi eux, il en est au moins un, Rheinhyp, qui fait partie du groupe de la Commerzbank et qui envisage de contracter un emprunt sous forme de lettres de gage (*pfandbriefe*) en procédant entièrement comme on le fait dans son pays. Ce serait un nouveau acte pour le marché international. Il s'agirait d'une très grande émission, dont la taille permet d'espérer qu'elle demeurerait longtemps liquide et qui, en outre, bénéficierait du soutien d'une poignée de banques chargées d'entretenir un véritable marché durant toute la vie de l'opération. Ces banques, les mêmes qui présideraient au lancement de la transaction, s'engageraient à ne pas dépasser une marge déterminée d'avance entre les cours auxquels elles vendraient et reprendraient les obligations. C'est cet élément qui serait nouveau

pour le marché international. La formule connaît un grand succès outre-Rhin où, depuis un peu plus de deux ans, environ 130 *pfandbriefe*, bénéficiant d'une telle tenue de marché, ont été lancées, toutes d'excellente qualité et dont l'encours total avoisine les 200 milliards de deutschemarks. La grande majorité de ces titres sont gagés par des créances sur le secteur public, ce qui est des fonds d'Etat, des obligations émises par des collectivités locales ou des entreprises nationales.

Dans le cadre de la construction du marché commun financier en Europe, les *pfandbriefe*, qu'elles bénéficient ou non d'une assurance de liquidité, prennent une importance croissante. Elles sont construites sur un modèle qui au départ, au siècle dernier, a été développé en France. Aujourd'hui, alors que toutes les nouvelles techniques financières paraissent nous venir des Etats-Unis, c'est un des rares exemples qui montrent qu'un instrument bien européen peut s'exporter à l'étranger. Il y a déjà eu des *pfandbriefe* de débiteurs allemands en yens, en dollars et en francs français. Il est prévu d'en émettre en livres sterling, en schillings autrichiens et en florins néerlandais. La structure a déjà été reprise par un débiteur tchèque au moins, dans sa propre couronne et, en France, la Caisse centrale du Crédit immobilier cherche à l'adapter pour lancer, à partir de l'année prochaine, une nouvelle catégorie de titres.

Christophe Vetter

Pierre-Antoine Delhommais

La correction sur les places boursières prend de l'ampleur

ANNONCÉ par de nombreux analystes, espéré par les banquiers centraux, qui s'inquiétaient de la montée effrénée des cours, le mouvement de correction, sur les places boursières internationales, semble cette fois bien enclenché. Aucun continent, aucun pays n'est épargné. Au cours de la semaine, la Bourse de Francfort a cédé 4,40 %, celle de Paris 4,61 % tandis que Londres perdait 1,71 %, Amsterdam 5,46 % et Zurich 4,71 %. Wall Street a abandonné 3,37 % d'un vendredi sur l'autre et Tokyo 2,26 %.

Ces replis apparaissent modestes, toutefois, en comparaison des chutes observées en Asie du Sud-Est, où la correction est si brutale qu'elle fait davantage songer à un krach : -7,19 % à Singapour cette semaine, -8,39 % à Hongkong, -10,25 % à Bangkok, -11,12 % à Kuala Lumpur, -14 % à Djakarta et -16,77 % à Manille. Les Bourses de la région ont été prises dans la tourmente monétaire qui a pris nais-

sance, en Thaïlande, au début du mois de juillet, avec le décrochage du baht vis-à-vis du dollar américain. Pris de panique, les investisseurs étrangers préfèrent retirer en masse et en toute hâte leurs capitaux, inquiets à la fois du risque de change dans la zone, des perspectives de ralentissement économique et d'aggravation des crises bancaires.

Certains experts voient dans la faiblesse des Bourses occidentales la conséquence directe de la crise asiatique. Afin de compenser les pertes enregistrées sur leurs placements en Thaïlande, en Malaisie, en Indonésie ou à Hongkong, les gestionnaires de fonds choisiraient de prendre leurs profits sur les autres marchés. Une telle contagion avait été observée en 1994, lors de la remontée des taux aux Etats-Unis et de la crise mexicaine. Les analystes estiment à plusieurs dizaines milliards de dollars le montant des pertes enregistrées par les investisseurs étrangers sur les

marchés d'Asie du Sud-Est au cours des derniers jours.

D'autres spécialistes estiment au contraire que la déroute des Bourses asiatiques n'a qu'un rapport très lointain avec la mauvaise tenue des places occidentales. Ils expliquent le recul de ces dernières par les craintes persistantes de hausses des taux d'intérêt en Allemagne et aux Etats-Unis. Outre-Rhin, l'apparition de tensions inflationnistes fait craindre un prochain resserrement de la politique monétaire allemande.

SANS PANIQUE

Cette inquiétude justifie le net recul du dollar (-30 centimes en trois semaines) qui amène les investisseurs, en Europe, à réviser en baisse les perspectives d'exportations et donc de profits des entreprises du Vieux Continent. Aux Etats-Unis, le dynamisme de la croissance, reflété cette semaine par les chiffres de croissance au deuxième trimestre, pourrait finir par obliger la Réserve

fédérale à relever, à la fin du mois de septembre, ses taux directeurs. Wall Street semble se préparer à un tel scénario.

Quelle qu'en soit l'origine, la correction des Bourses européennes et américaines apparaît désormais significative. Par rapport à leurs sommets atteints le 31 juillet, la Bourse de Francfort a perdu 12 % et Paris 9,92 %. Wall Street a pour sa part cédé 7,3 % en un mois, sa plus mauvaise performance mensuelle depuis sept ans. Cette baisse générale, qui s'effectue dans le calme et sans mouvement de panique, est généralement considérée comme une purge nécessaire et salutaire. Elle met fin à ce mouvement « d'exubérance irrationnelle » que le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, avait dénoncé dès le mois de décembre 1996. Elle permet d'assainir un marché qui avait eu tendance au cours des dernières semaines à s'emballer : Francfort n'avait-elle pas gagné 55,8 % en sept

mois, en dépit de la faiblesse de la croissance et de la montée du chômage outre-Rhin ?

Le risque opposé, aujourd'hui, serait que le mouvement de baisse s'accélére et que le caractère moulinier des marchés transforme celui-ci en krach. Ce risque n'est pas négligeable. La tenue de la Bourse de Hongkong, au cours des prochains jours, jouera un rôle décisif. Un nouveau plongeon de cette grande place internationale pourrait provoquer d'importants remous à Wall Street, Tokyo et en Europe. Son rebond, au contraire, permettrait probablement aux Bourses du monde entier de se redresser. Un autre événement majeur sera la publication, vendredi 5 septembre, des statistiques de l'emploi aux Etats-Unis pour le mois d'août. Un nouveau recul du chômage, associé à des tensions sur les coûts salariaux, serait de nature à provoquer d'importantes turbulences.

« Il faut s'attendre à ce que la

phase d'incertitude se maintienne. Une nouvelle correction limitée n'est pas à exclure », estime la Commerzbank dans son rapport hebdomadaire consacré à la Bourse de Francfort. L'établissement souligne cependant que la tendance haussière « reste intacte » à long terme, résumant bien l'opinion majoritaire des milieux financiers à propos des places boursières européennes.

A Paris, la présentation du budget, au mois de septembre, la tenue de la conférence sur l'emploi et les salaires et la rentrée sociale pourraient constituer une source d'instabilité supplémentaire. Les résultats semestriels des entreprises seront également un test pour le marché. En août, pour la première fois depuis le début de l'année, le cabinet Associés en finance a révisé à la baisse ses prévisions de résultats en raison de la hausse de l'impôt sur les sociétés décidée par le gouvernement.

P.-A. D.

SPORTS Evgeni Kafelnikov a été éliminé au deuxième tour des Internationaux des Etats-Unis, vendredi 29 août. Le Russe, tête de série n° 3, a été battu par l'Australien Marc

Woodforde (6-2, 6-4, 7-6 (7-4)). L'autre surprise de la journée est la défaite expéditive du Britannique Tim Henman face au Sud-Africain Wayne Ferreira. ● LIONEL ROUX a

réussi la performance française de la journée en dominant le Néerlandais Paul Haarhuis en près de quatre heures de jeu (7-6, 6-3, 6-7, 6-4). Qualifications aussi de Cédric Pioline,

de Mary Pierce et de Sandrine Testud. Nicolas Escudé et Arnaud Boetsch, en revanche, ont été éliminés par le Suédois Magnus Larsson (6-4, 6-2, 7-6) et l'Indien Leander Paes

(6-4, 6-0, 2-1, ab.). ● L'AMÉRIQUE a salué le retour en forme d'Andre Agassi, qui s'est qualifié pour le troisième tour en battant le Roumain Adrian Voinea (6-0, 6-2, 6-2).

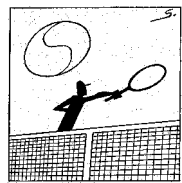
Andre Agassi veut sauver sa saison aux Internationaux des Etats-Unis

L'enfant terrible du tennis américain a choisi les courts de la banlieue new-yorkaise pour tenter une difficile réconciliation avec le public. Il rêve de rencontrer Pete Sampras, impérial numéro un mondial

NEW YORK

de notre envoyée spéciale

New York n'aime pas le rose. A la très courue boutique Nike, la nouvelle chemisette d'Andre Agassi



TENNIS

couleur dragée ne s'arrache pas : « J'avais fait des économies pour acheter ce qu'il porte, dit un petit garçon ennuyé, mais je ne me vois pas aller à l'école avec cela. Je vais prendre la chemise de Pete Sampras. » Sans sombrer dans l'implacable logique du déterminisme des couleurs, la tenue US Open d'Andre Agassi n'est pas des plus seyantes : trop pastel, son tissu trop mou, elle ressemble à un vieux tee-shirt que l'on aurait lavé avec une chaussette rouge oubliée lors de la machine précédente.

Andre Agassi s'en moque. Il aime bien sa nouvelle tenue et Brooke Shields, son épouse, aussi. Et puis ce détail esthétique n'est pas le plus important. En se qualifiant, vendredi 29 août, d'intéressante manière contre le Roumain Adrian Voinea, 107^e mondial (6-0, 6-2, 6-2), il a montré qu'il pouvait encore compter parmi les trouble-fêtes du tournoi, d'autant que son tableau s'est bien dégagé. Dimanche 31 août, il devait rencontrer l'Australien Marc Woodforde, tombeau, vendredi, du Russe Evgeni Kafelnikov, tête de série n° 3 de l'US Open.

De cette défaite surprise, il s'est frotté les mains. Il doit absolument sauver une saison calamiteuse. La rencontre de New York est son premier tournoi du grand chelem de l'année. Il a séché les trois précédents pour des raisons aussi diverses qu'une blessure à l'épaule, une douleur au genou et ses noces avec Miss Shields. Quand il est venu

sur le circuit, il est passé complètement à côté de son tennis. Sur les dix tournois disputés, il a été éliminé sept fois au premier tour. Des résultats affligeants pour un ancien n° 1 mondial, vainqueur de l'US Open en 1994 et demi-finaliste en 1996. Le champion olympique en titre l'admet de bonne grâce : tout cela n'est pas terrible.

Aujourd'hui, il ne veut pas être malheureux. Il a vingt-sept ans mais il n'est pas fini. Lui, le joueur si souvent revenu de nulle part, pense pouvoir encore retrouver le sommet. Son jeu lui suggère qu'il peut aller plus loin. Passer la première semaine sauverait sa saison. « Avec lui, a dit Brad Gilbert, son entraîneur, on peut s'attendre à tout et

c'est aussi cela qui fait son talent. »

Agassi est espéré, mais il n'est pas attendu. Il y a bien les six policiers de New York chargés de l'escorter à chacun de ses déplacements entre les courts d'entraînement et le vestiaire mais il n'y a plus les grappes de gamins déguisés avec les mêmes vêtements que lui et les minettes extasiées hurlantes qui faisaient le charme de ses matches au même titre que ses retours de service, les plus beaux du circuit. Vendredi, le public s'est fait plus discret que d'habitude dans un central Arthur Ashe désespérément trop grand depuis le début de la quinzaine.

L'un des joueurs qu'Andre Agassi aimerait rencontrer, c'est, tout simplement, Pete Sampras. Le numéro

un mondial a révélé de son côté qu'il se languissait de leur rivalité, qui fit les grands jours du circuit en 1995. Andre a apprécié la pensée. Bien sûr, parfois cela l'énerve que l'on parle beaucoup de ce n° 1 qui monopolise le titre depuis quatre ans, de ce joueur qui améliorera peut-être le record de victoires en grand chelem de Roy Emerson (douze contre dix). Mais au fond Agassi le respecte : « On ne peut que s'émerveiller de ce que Pete accomplit. C'est phénoménal »

Il y a Sampras l'indémoudable et il y a la mode. Cette année, celle-ci est cosmopolite. Après l'accession de l'Espagnol Carlos Moya en finale des Internationaux d'Australie en janvier, la victoire du Brésilien

Kuerten aux Internationaux de France ou bien même la finale du Français Cédric Pioline en finale des championnats d'Angleterre, le tennis s'est fait cosmopolite, mieux, ouvert à des dizaines de nations.

LA CHUTE DE KAFELNIKOV

Vendredi 29 août, par exemple, la journée a été marquée par l'élimination d'Evgeni Kafelnikov, tête de série n° 3, vainqueur de Roland-Garros en 1996 et suffisamment grand serveur pour écumer les tournois sur surface rapide. Le tombeau du Russe est le vétéran du circuit, Marc Woodforde, mieux connu pour son palmarès en double avec Todd Woodbridge (hazard ou fatigue, la paire austra-

lienne s'est inclinée au premier tour de l'épreuve de double, dans laquelle elle était tête de série n° 1).

Le reste du tableau est un voyage. Il y a l'Allemand d'origine roumaine Alex Radulescu, le Néerlandais John Van Lottum, le Brésilien Fernando Meligeni, crocodile de terre battue reconverti avec bonheur au ciment. L'Espagnol Sergi Bruguera, double vainqueur de Roland-Garros, finaliste en 1997, s'accroche grâce à un tableau favorable et possède cette farouche envie de montrer qu'il peut être un polyvalent. Il y a encore l'Arménien Sargis Sargsian ou l'Argentin Hernan Gumy, le Français Lionel Roux ou l'Indien Leander Paes. Par leur présence, leurs origines tous azimuts, leurs tennis pluriels, ils peuvent pimenter la deuxième semaine.

Le tableau féminin, lui, n'en finit pas de se découvrir des petites merveilles. Martina Hingis, seize ans et n° 1 mondiale absolue est déjà hors concours. Anna Kournikova, seize ans, demi-finaliste à Wimbledon, a été éliminée au deuxième tour à New York. Mais il y a aussi la Croate Mirjana Lucic, quinze ans et impressionnante de violence dans son jeu. Et Venus Williams, dix-sept ans.

En battant la tête de série n° 8, l'Allemande Anke Huber, en une heure (6-3, 6-4), l'Américaine s'est qualifiée pour la première fois de sa carrière pour un huitième de finale d'un tournoi du grand chelem. « Les choses vont si vite, parfois j'en ai le vertige », assure-t-elle. Venus est persuadée qu'elle gagnera un jour un tournoi du grand chelem. Elle voudrait rencontrer Monica Seles, vingt-trois ans, ancienne n° 1 mondiale, et la battre. Dans le tennis, comme jamais, la jeunesse est cruelle.

B. M.

Bénédicte Mathieu

Les Français apprécient le ciment de Flushing Meadow

NEW YORK

de notre envoyée spéciale

Son pied lui faisait si mal, il n'a pu qu'abandonner. Il est parti, tête triste, le nez dans ses chaussures, qu'il n'est pas loin d'abhorrer. Mené deux sets à rien et deux jeux à un par Leander Paes, Arnaud Boetsch a préféré ne pas poursuivre son épreuve. Il souffrait du pied gauche et ne pouvait plus tenir ses appuis, donc son service, ses déplacements, son jeu tout entier. Ce sont ses chaussures qui lui donnent du souci depuis quelques mois. Il s'y sent mal. Ce vendredi soir, il craint d'avoir une fracture de fatigue. Il va s'envoler pour Genève, où il va subir des examens. Il soupire, bien sûr, que c'est dommage, qu'il avait les nerfs et la confiance pour aller plus loin. Au troisième tour, il aurait pu rencontrer Cédric Pioline.

Celui-ci a fait un match sérieux et compact contre Nicolas Lapentti, l'étrillant 6-0, 6-4, 6-2 : « Il était mal réveillé dans le premier set. Il fallait en profiter. » Finaliste à Wimbledon, en juillet, Cédric Pioline a encore une fois montré la valeur de son tennis d'attaque, et celui-ci lui va à ravir. Sur le ciment de Flushing Meadow, il

s'est même permis de multiplier les coups qu'il affectionne sur le gazon, des variations sur le service-volée : le premier lourd ou cravaché, la deuxième de coup droit ou de revers. Il dit, laconique : « Quand on a un ou deux breaks d'avance dans le troisième set après avoir gagné les deux premiers, ce n'est pas la peine de se fatiguer à frapper du fond du court. »

PIERCE CONTRE SELES

Mary Pierce, elle aussi, s'essaie avec joie au service-volée. Après un premier set âpre contre Natasha Zvereva marqué par une interruption de jeu – la Biélorusse avait heurté une ramasseuse de balles dans un mouvement de dépit et a manqué d'être disqualifiée –, la Française s'est imposée 7-6, 6-1. « J'essaie beaucoup le service-volée à l'entraînement, a expliqué Mary. Je l'utilise moins en match. C'est vrai que, souvent, quand je monte à la volée, c'est derrière mon coup droit, et alors le point est déjà terminé. » Mary Pierce se qualifie pour les huitièmes de finale comme Sandrine Testud, qui a balayé l'Allemande Elena Wagner (6-1, 6-3) avec un tennis pimpant, intelligent, puissant.

Mary Pierce rencontrera Monica Seles, et Sandrine Testud sera opposée à la Slovaque Karina Habsudova. Nicolas Escudé, lui, a été éliminé au deuxième tour par le Suédois Magnus Larsson (6-4, 6-2, 7-6).

Le combat du jour revient à Lionel Roux, qui a battu le Néerlandais Paul Haarhuis. Service au cordeau et déplacements de sprinter, le Français a enlevé les deux premières manches en un tennis résolu. Il a eu une balle de match au troisième set, avant de le laisser filer, comme la quatrième manche. « J'y ai pensé pendant toute la fin du match », dit-il. Il ne s'est pas laissé démonter, a volé un service, et n'a plus lâché le sien.

En deux tours, Lionel Roux a bataillé par deux fois en cinq sets, passant plus de sept heures sur le court. « La première partie était mauvaise, la deuxième très bonne. Maintenant, j'espère faire un très grand match en trois sets », a-t-il plaisanté. Il aimerait bien au troisième tour rencontrer l'Australien Patrick Rafter, l'un des derniers apôtres du service-volée et l'un des grands ambitieux de cet US Open.

Christian Karembeu, milieu de terrain de la Sampdoria de Gênes

« Je suis un joueur de football qui ne peut pas pratiquer son métier »

GÈNES

de notre envoyé spécial

« Comment résumeriez-vous votre situation actuelle ?

– Je suis un joueur de football qui ne peut pas, pour l'instant, pratiquer son métier. Les parties concernées dans l'affaire de mon transfert ne parviennent pas à s'entendre, d'où une situation de crise. Une crise qui n'a rien de dramatique, je tiens à le préciser. Je la vis bien.

– En fait, il y a une opposition entre deux désirs : le désir pécuniaire de mon président, qui voudrait me transférer à Barcelone, et le mien. Je n'ai pas changé d'avis : je veux jouer au Real de Madrid. Même s'il est très flatteur que deux clubs de cette envergure s'intéressent à moi, je reste fidèle à ma parole.

– Pourquoi cet attachement au club madrilène ?

– Le Real est le premier à s'être manifesté. C'est l'ancien entraîneur Fabio Capello, qui vient de retourner au Milan AC, qui souhaitait ma venue. Son objectif était de rester plusieurs saisons à Madrid et de refaire du club un grand d'Europe. En un an seulement, il a imposé sa griffe et gagné le championnat espagnol. C'est vrai que son départ m'a un peu refroidi.

– Votre mise à l'écart à l'entraînement de la Sampdoria doit être difficile à vivre.

– Je pense d'abord aux copains de l'équipe, qui doivent travailler dans la sérénité pour bien entamer le championnat, et je comprends tout à fait la position du nouveau coach [l'Argentin Menotti]. Le président Mantovani lui a dit, à son arrivée, que j'étais en quelque sorte le vingt-troisième homme de l'équipe et qu'il ne devait pas compter sur moi.

– L'entraîneur cherche à cerner son groupe, à désigner des rempla-

cants et des titulaires. De mon côté, je me contente de travailler avec beaucoup de sérieux et je ne désespère pas. La vie est faite de hauts et de bas. Cette période est surtout difficile pour tous ceux qui me soutiennent.

– Votre détachement est étonnant, à quelques mois de la Coupe du monde...

– C'est vrai que la Coupe du monde représente le sommet d'une carrière sportive. Mais j'ai récemment vécu des choses plus graves, plus importantes que le football. En cinq années passées en Europe, j'ai perdu beaucoup de gens autour de moi. Il y a des valeurs, des priorités au-dessus des préoccupations sportives.

– Avez-vous songé à mettre un terme à votre carrière ?

– Ce ne sont que des pensées momentanées, fugitives, qui traversent l'esprit lorsqu'on médite. Mais en mon for intérieur la réponse est non. Je ne peux pas arrêter par rapport à ma famille, aux gens qui me soutiennent en Italie et chez moi. Je suis à la recherche

de ce quelque chose qui, à la fin de ma carrière, me permettra de dire : ça va, tu as fait ce qu'il fallait. J'ai toujours été un compétiteur qui veut repousser ses limites et réussir, individuellement et collectivement. J'ai donc envie de connaître d'autres sensations.

Le peuple kanak regarde les Bleus parce que j'y joue et qu'il aime profondément le foot. Je suis le miroir de mon peuple

– Vous voulez continuer à être l'ambassadeur de la Nouvelle-Calédonie ?

– Le peuple kanak regarde les Bleus parce que j'y joue et qu'il

aime profondément le foot. Je suis le miroir de mon peuple, et je ne veux pas que ce miroir se brise. C'est pour cela que je me dois de figurer en équipe de France. D'habitude, ils ne peuvent me voir que par bribes, dans les résumés des matchs de la Sampdoria, alors qu'avec les Bleus ça dure quatre-vingt-dix minutes. A condition que je joue, bien sûr.

– Le déclic dans ma tête s'est produit à la suite de la finale de la Coupe de France, disputée avec Nantes contre le PSG. Etre expulsé d'une telle finale, à dix-neuf ans, fut difficile à vivre. Mais au travers de la réaction des gens, qui disaient me comprendre ou bien qui me faisaient des reproches, j'ai réalisé que je ne jouais pas pour moi tout seul.

– Avez-vous été surpris par le retrait de votre ancien entraîneur à Nantes, Jean-Claude Suaudeau ?

– Pas vraiment. Il m'a appelé la veille de l'annonce officielle pour m'en informer. On a de très bonnes relations et on se conseille mutuellement. C'est vrai qu'il était au club depuis très longtemps et qu'il s'est senti « dépourillé » de ses meilleurs joueurs. Nantes a toujours été une grande formation, mais sans assise financière derrière. C'est dommage que le groupe du titre, d'il y a trois ans, n'ait pas pu rester. On était tous unis, avec les mêmes yeux, les mêmes oreilles et le même flair. On était fier d'appartenir au club et aujourd'hui encore, entre nous, on discute de ce qu'aurait pu réaliser cette équipe. Si on avait proposé aux joueurs non pas une fortune, mais un peu plus d'argent, et si la communication à l'intérieur du club avait mieux fonctionné, on serait sans doute resté. »

Propos recueillis par Piotr Smolar

Un joueur victime d'une rivalité espagnole

L'affaire dure depuis juin 1996. Après une saison de qualité à la Sampdoria de Gênes, Christian Karembeu est très sollicité. Le premier club à se manifester, le Real de Madrid, a la préférence du joueur français. Enrico Mantovani, président de la Sampdoria, auquel Karembeu est lié jusqu'en juin 1998, se met d'accord avec le FC Barcelone, qui propose plus d'argent. Depuis, chacun reste inflexible. Alors que le championnat italien reprend dimanche 31 août, Karembeu est aujourd'hui écarté de l'équipe.

La dernière péripétie de ce feuilleton, rapportée par le quotidien espagnol *Marca*, a eu lieu jeudi 28 août à Genève, dans une résidence du président Mantovani. Son homologue madrilène, Lorenzo Sanz, serait venu le convaincre de céder le joueur contre 62 millions de francs. Dans la pièce voisine, José Luis Nunez, président de Barcelone, proposait peu après la même somme, tout en rappelant les termes du préaccord conclu avec la Sampdoria. Ce conflit entre les deux géants ennemis du football espagnol compromet, pour l'instant, les chances de Christian Karembeu de participer en bleu à la Coupe du monde.

Le tirage au sort des coupes d'Europe

LES GOURMANDS et les gourmets seront également satisfaits : le tirage au sort des trois coupes européennes organisé à Genève vendredi 29 août a accouché de nombreuses affiches alléchantes. La nouvelle formule de la Ligue des champions, élargie de seize à vingt-quatre clubs, répond à son objectif : favoriser les explications entre les grands du ballon, en laissant les petits s'agiter dans les deux autres compétitions, moins prestigieuses et lucratives.

Les deux équipes françaises engagées, le champion en titre, Monaco, et le PSG, miraculé du tour préliminaire, semblent toutes deux en mesure de se qualifier pour les quarts de finale en terminant premier de leur poule ou bien parmi les deux meilleurs deuxièmes. Monaco affrontera dans le groupe F le Bayer Leverkusen, le Sporting Portugal et Lierse, tandis que dans le groupe E le Paris Saint-Germain devra en découdre avec le Bayern Munich, Beskitas et Göteborg. Une autre poule a déjà ouvert l'appétit des connaisseurs : dans le groupe C, Barcelone n'est pas assuré de sa qualification, puisque le club catalan se mesurera au PSV Eindhoven, à Newcastle et au Dynamo de Kiev.

Les huit autres clubs français engagés (record battu) ne devraient pas tous faire long feu sur la scène européenne, si on en juge par la qualité de leurs adversaires. En Coupe des coupes, les joueurs de l'OGC Nice délaieront les pelouses de deuxième division pour se produire en Ecosse, sur le terrain de Klimarnock. En Coupe de l'UEFA, quatre belles affiches concernent les clubs français : les Girondins de Bordeaux se mesureront aux Anglais d'Aston Villa ; les Auxerrois retrouveront leur ancien coéquipier Corentin Martins en la baguette du Deportivo La Co-

rogne ; les Bastiais accueilleront au stade Furiani le Benfica Lisbonne ; les Strasbourgeois affronteront les Glasgow Rangers, emmenés par Paul Gascoigne et Brian Laudrup, qui voudront se racheter d'une élimination au tour préliminaire de la Ligue des champions contre Göteborg.

Une double confrontation franco-danoise permettra à Nantes de jouer contre Aarhus et à Lyon de rencontrer la solide formation de Brøndby. Finalement, Metz semble le mieux loti : les Belges de Mouscron manquent d'expérience européenne et joueront en plus leur match à domicile... à Villeneuve-d'Ascq, dans la banlieue lilloise.

DÉPÊCHES

■ FOOTBALL : le Brésilien Leonardo quitte le Paris-Saint-Germain pour le Milan AC. Les deux clubs sont parvenus à un accord dans la soirée du vendredi 29 août après plusieurs semaines de négociations et malgré l'opposition du manager Ricardo. Le PSG réalise une belle opération financière, encaissant une somme de 70 millions de francs. La saison dernière, le club parisien avait acheté Leonardo au club japonais de Kashima Antlers pour un montant de 17 millions de francs. Le contrat de trois ans qui liait le joueur au PSG prévoyait une clause de retour au Brésil à la fin de la saison actuelle avec une très maigre compensation pour le club.

■ CYCLISME : la Française Félícia Ballanger a remporté l'épreuve de vitesse aux championnats du monde du pisté, vendredi 29 août. Ce troisième titre mondial consécutif de Félícia Ballanger est également la quatrième médaille d'or française depuis le début du Mondial de Perth, en Australie.

La communication sur le sida cherche toujours ses mots

Deux campagnes de prévention lancées cet été utilisent des stratégies divergentes pour mobiliser contre la maladie : le discours explicite d'Aides s'oppose au ton sibyllin du Centre français d'éducation pour la santé

Deux nouvelles campagnes de prévention contre le sida ont débuté cet été. La publicité de l'association de lutte contre le sida Aides, actuellement dans la presse, s'est heurtée au refus des afficheurs, qui se réfèrent à un avis

« défavorable » du Bureau de vérification de la publicité. Le ton utilisé peut « heurter les sensibilités ». Parallèlement, la campagne des pouvoirs publics, pilotée par le Centre français d'éducation pour la santé (CFES) pri-

vilégie les métaphores pour remobiliser la population. Ces stratégies divergentes montrent la complexité de la communication antisida, dont l'efficacité reste difficile à évaluer. Une étude de l'École d'hygiène et de

médecine tropicale de Londres compare les différentes créations publicitaires en Europe. Le statut des signataires des messages et le ton humoristique des créations permettent parfois de contourner les préjugés.

L'ASSOCIATION de lutte contre le sida Aides a engagé, vendredi 29 août, une nouvelle campagne publicitaire pour promouvoir l'usage du préservatif. Réalisée pour la première fois grâce au soutien des industriels du secteur - les marques Hot Rubber, Manix et Soft ont versé chacune 200 000 francs -, elle utilise le prétexte de la diversité des modèles de préservatifs pour délivrer un message plus général de prévention sur le sida. « Nous voulons reprendre la parole pour rappeler que le préservatif existe et qu'il faut s'en servir », explique-t-on à la Fédération.

Les annonces, conçues gratuitement par l'agence BDDP, sont diffusées dans la presse jusqu'en octobre. Elles devaient, à l'origine, être apposées sur 8 500 panneaux d'affichage. Mais, à la suite d'un avis « défavorable » émis par le Bureau de vérification de la publicité (BVP), qui a estimé que « cette campagne était de nature à heurter la sensibilité du public par son ton non-traditionnel », les trois sociétés d'affichage qui s'étaient engagées à fournir gracieusement l'espace publicitaire se sont rétractées.

« Nous avons été prévenus le 10 juillet par la chambre syndicale des afficheurs, soit un jour avant le démarrage de la campagne », affirme Pascal Teiller, l'un des responsables d'Aides, en s'interrogeant sur le bien-fondé de la réaction du BVP.

Du côté des afficheurs, on récuse toute volonté de censure. « Il n'y a aucun ostracisme par rapport à la cause, mais un problème lié à l'expression », explique Philippe

Santini, le président de l'Union de la publicité extérieure (UPE), le syndicat des afficheurs, qui a préféré suivre la recommandation du BVP après avoir essuyé le refus de l'agence de modifier ses slogans. « Les collectivités locales, concessionnaires des réseaux municipaux d'affichage, sont extrêmement sensibles à ce type d'affiches », justifie M. Santini. Ce qui s'affiche dans la rue a un pouvoir extrêmement puissant par la nature même du média. Cela nous oblige à être extrêmement vigilants. »

Au sein de la fédération Aides, on s'amuse du hasard du calendrier. Quelques jours après s'être dédités, les afficheurs « défaillants » lançaient une campagne d'autopromotion avec le slogan : « La liberté d'expression est née sur les murs. » Une des affiches de la campagne - celle inspirée d'une fresque de Pompéi où un couple fait l'amour - a provoqué, outre quelques réactions « pudibondes » dans les médias britanniques, des grincement de dents au sein de l'association : « A cette époque, les préservatifs étaient-ils déjà utilisés ? »

En France, la communication « frontale » des associations de lutte contre le sida se heurte souvent aux réticences de médias soucieux de ne pas heurter les sensibilités. Ils voient, généralement, d'un meilleur œil les allégories stylisées qu'utilisent les pouvoirs publics dans leurs campagnes de prévention.

Depuis le début de l'été, la campagne de prévention gouvernementale emprunte les voies du symbole et de la métaphore. Selon le Comité français d'éducation

pour la santé (CFES) - pour le compte du ministère de l'emploi et de la solidarité, secrétariat à la santé - et l'agence de publicité Australie (Havas Advertising), qui ont remis à plat la stratégie du plan triennal de communication qui a été lancé en juillet 1995, « un discours ultra-réaliste risquerait de créer des comportements de rejet ». Il faut « susciter le questionnement

Les nouvelles thérapies tendent à faire croire « que le problème est réglé » ; la banalisation du discours suppose que « tout le monde sait déjà tout » ; et le constat est récurrent : « Il existe un décalage énorme entre la perception du risque et l'utilisation systématique des préservatifs »

individuel », selon le CFES, en laissant place au « libre-arbitre » et en évitant les injonctions moralisatrices.

Le premier film télévisé destiné à « mobiliser » la population a mis en scène un automobiliste en proie au sommeil sur une route de forêt. Diffusé lors des départs en vacances, « il aurait pu être confondu avec une publicité de la Prévention routière, pour peu que la voix off soit devenue inaudible », analyse un membre d'une association de lutte contre le sida. Les annonces diffusées dans la presse, elles, pourraient aussi bien vanter une marque de chaussures ou faire la promotion d'une région

baignoire. Seul un préservatif porté par la signature des campagnes (« Protégez-vous du sida. Protégez les autres ») rappelle au lecteur peu attentif qu'on parle ici de se prémunir contre le sida.

Cette campagne révèle l'évolution de la stratégie de communication antisida des pouvoirs publics. En 1995, des messages « explicites » étaient seulement

conçus pour les personnes surexposées (toxicomanes, homosexuels, ou hétérosexuels aux partenaires multiples). Aujourd'hui, le CFES part du principe qu'« il n'y a pas de populations à risque, mais uniquement des situations à risque ».

Des risques lors de la première rencontre, des risques lorsqu'on vit en couple, des risques lorsqu'on se sépare. Ce, quels que soient l'âge et le comportement sexuel. Pour le président d'Act-Up, Marc Nectar la démarche est constructive : « En parlant de moments, on évite de stigmatiser les a priori sur les toxicomanes ou les homosexuels. »

En revanche, tous se savent contraints à un renouvellement permanent du discours. Une évaluation de la communication sur le sida depuis trois ans servira, sans doute, de socle au nouveau plan triennal qui sera défini à la fin de l'année.

Florence Amalou

D'Espagne en Pologne, dire le sexe et la drogue sans choquer le public

UNE ENQUÊTE conduite par l'École d'hygiène et de médecine tropicale de Londres, dans le cadre du programme « Europe contre le sida » (1995), a comparé les créations publicitaires développées en Europe depuis 1985. Selon les auteurs de cette étude, « la perception positive de messages explicites » dépend à la fois du contexte social, du statut du signataire des campagnes et du ton utilisé dans la création publicitaire. Selon cette étude, publiée en mars, la découverte du virus, dans les années 80, a coïncidé avec le retour d'une vague conservatrice dans la plupart des pays européens : en Grande-Bretagne, en Belgique et en Allemagne, de puissants groupes de pression plaident en faveur de lois anti-avortement ; en Espagne et en Italie, les réglementations relatives à l'usage de drogues se durcissent ; en Pologne, où le poids de l'Eglise est déterminant, « il est impossible de parler de préservatifs dans les médias ». D'après les auteurs du rapport, « ce contexte de censure renouvelée a multiplié les risques de choquer

le grand public ». Les campagnes de santé publique, s'adressant au plus grand nombre, utilisent les médias de masse et impliquent les pouvoirs publics.

« SENSIBILITÉ OFFICIELLE »

Or les gouvernements - qui financent et signent ces publicités - sont-ils prêts à associer leur nom à des messages qui s'adressent aux usagers de drogues, aux homosexuels ou aux personnes ayant plusieurs partenaires sexuels ? Doivent-ils légitimer les couples homosexuels ? Peuvent-ils parler de drogues à la télévision aux heures de grande écoute ?

Les limites de l'acceptabilité politique varient d'un pays à l'autre. C'est ainsi qu'en Grande-Bretagne, à l'automne 1989, un spot télévisé sur l'emploi du préservatif a été retiré pour cause de « sensibilité officielle ». Il fut remplacé par un film donnant la parole à des experts scientifiques. A contrario, le comité danois de santé publique n'hésitait pas, lui, dès 1987, à mon-

trer sur des affiches et à la télévision des photos de couples tendrement enlacés, accompagnés de la mention « Le sexe, c'est bien », « Le sexe, c'est beau ».

Pour prévenir les oppositions tout en évitant un traitement trop édulcoré, les auteurs du rapport estiment avantageux de confier les plans de communication à des structures intermédiaires, sortes de parents entre le pouvoir politique et la population. Une telle organisation permet, selon eux, « un travail plus précis », en « évitant au gouvernement d'être entraîné dans des controverses douloureuses et embarrassantes ». Les ONG « représentent le compromis idéal entre l'autorité naturelle allouée aux agences gouvernementales et l'expérience du terrain ».

TRAITEMENT PAR L'HUMOUR

Reste la création publicitaire. D'après les auteurs de l'étude, l'humour permet parfois d'atténuer le caractère cru des messages. « Par des plaisanteries, des jeux de

mots et des dessins animés, on désamorce les critiques possibles tout en disant des choses qui auraient pu être choquantes si on les avait traitées sur le mode réaliste », affirment-ils.

La campagne espagnole de 1989 en est un exemple. Conduite par le ministère de la santé, « SiDa, NoDa. No cambies tu vida por el Sida » (Ne changes pas ta vie pour le sida) opposait, sur des affiches, les comportements à risque (sexe, drogue, etc.) et ceux qui ne le sont pas. Deux personnages de bande dessinée les illustraient avec précision. « On s'attendait à voir se lever une opposition militante contre ces publicités », expliquent les auteurs. Elles n'en ont, en fait, suscité aucune. Des démarches similaires ont été essayées avec un certain succès en Allemagne (avec le personnage Rolf) entre 1989 et 1994, et en Norvège où, en 1986, le sexe masculin (version illustrée) devenait, lui, le héros de l'aventure.

Fl. A.

La grande distribution réinvente la publicité de proximité

Chez Kiabi et Boulanger, c'est le client qui fait le mannequin

POUR passer à la télévision, le ticket gagnant du Millionnaire n'est plus le seul recours des anonymes. Aller faire ses courses dans certaines grandes surfaces spécialisées peut se montrer tout aussi efficace. Chez Kiabi, les magasins de « la mode à petits prix », comme chez Boulanger, le distributeur d'électroménager, c'est désormais parmi les clients que se recrutent les figurants des campagnes publicitaires.

« Etre client Kiabi, c'est avoir une chance de se voir à la télévision », fait miroiter le distributeur de vêtements bon marché qui compte quatre-vingts magasins en France. Depuis un an, sous l'impulsion de l'agence de publicité KRBO Marissal, l'enseigne a confié à ses propres clients le soin de vanter la qualité de ses produits. Tous les quinze jours, de nouveaux visages de consommateurs sont mis à l'honneur dans la presse féminine, et ces clichés sont repris avant la météo de TF 1, que Kiabi sponsorise. Le procédé s'avère suffisamment payant pour que la campagne publicitaire s'amplifie en 1997 : cette année,

deux cents clients Kiabi se découvriront à la télévision, dans la presse, sur les prospectus glissés dans les boîtes aux lettres.

Une directrice de casting dont la venue est soigneusement annoncée quarante-huit heures à l'avance fait le tour de France des magasins pour recruter les têtes d'affiche, qui sont ensuite photographiées à proximité immédiate du lieu où elles ont été repérées, balade bienfaisante sur la plage, partie de pêche père-fils pleine de connivence, heureuses fêtes de famille, etc. Il s'agit de mettre en scène des « tribus » partageant un de leurs « authentiques moments de vie » avec Kiabi. Ces mannequins d'un jour empochent 2 000 francs pour la journée.

« RELATION PERSONNELLE »

Les clients de Boulanger, le distributeur électroménager du groupe Auchan, qui a emboîté le pas depuis le début 1997, ne gagnent quant à eux qu'un bon d'achat de 500 francs. Mais le principe est strictement identique : castings en magasin, vi-

sages de consommateurs fidèles sur les dépliants et les affiches. « Ils font vrai, ils sont vrais. Or les gens sentent parfaitement ce qui est juste ou pas », note Benoît Vermersch, le directeur marketing et communication. Nous avons abandonné le marketing de masse pour instaurer une relation personnelle avec chaque client sur la durée car, dans dix ans, ne survivront que les entreprises qui ont su créer ce lien. Nous ne croyons plus à la « communication cosmétique ». »

Si mannequins professionnels et faux témoignages sont bannis, c'est que la publicité doit désormais s'inscrire pleinement dans la démarche de proximité avec le client, explique-t-on dans les deux entreprises. Boulanger rappelle les acheteurs trois semaines après leur passage au magasin pour veiller à leur pleine satisfaction, organise des tables rondes, des journées de sécurité domestique avec les enfants. La direction de Kiabi, « fière de ses clients et à leur écoute », réunit depuis 1995 des « assises de la consommation » afin d'entendre suggestions et récriminations des consommateurs.

A la valorisation des clients, recherchée par la direction de Kiabi, s'ajoutent d'autres avantages : « Les salariés de Kiabi apprécient que l'on se passe de faire appel à des mannequins très chers, glisse Hélène Desrumaux, de l'agence de publicité KRBO Marissal. D'autre part, pour aller à l'encontre de l'image très « discount », très populaire de l'enseigne, l'idée est de montrer que la clientèle est issue de tous les milieux, et cela de façon un peu plus convaincante qu'avec de beaux mannequins. »

Pascale Krémer

“LES CÉLÉBRITÉS”

Le restaurant se permet de vous rappeler la date de sa réouverture fixée au **lundi 1er septembre 1997 pour le déjeuner.**

Les Célébrités
Entrée par l'hôtel Nikko de Paris
61 quai de Grenelle - 75015 PARIS
☎ 01.40.58.20.00 - (Parking assuré).

France-Inter parie sur une information renouvelée

« SI J'AI COMMIS des maladresses, je fais mon mea culpa. Lorsque je reçois des critiques, je ne les mets pas au panier, je cherche à savoir si elles sont fondées » : Michel Boyon, PDG de Radio-France, a profité de la présentation de la grille de rentrée de France-Inter, vendredi 29 août, pour répondre aux critiques sur sa gestion formulées à l'intérieur et à l'extérieur de la Maison ronde (Le Monde du 29 août).

« Il y a un esprit et un ton France-Inter, qui se définissent par un esprit de liberté et un ton de qualité », a-t-il rappelé. Régulièrement martelés par le PDG et les trois directeurs qui l'entouraient, les mots « ambition forte », « identité » et « radio intelligente » servaient à rappeler la stratégie de la radio de service public et sans doute à remobiliser des personnels « fiers de leur appartenance [à ce] service public ».

Présentant la grille en vigueur à partir du lundi 1^{er} septembre, Michel Boyon a affirmé que « c'est la qualité qui prévaut ». Du côté de l'information, Jean-Luc Hees, directeur de la rédaction, a annoncé qu'« une place plus noble sera faite à l'Europe et à la politique étrangère » et à « ce qui évolue dans la société française, c'est-à-dire les questions économiques et sociales ».

Le matin, Alain Passerel présentera le journal de 8 heures, en remplacement de Gérard Courchelle, qui se voit confier celui de 13 heures ; Stéphane Paoli, lui, reprend l'interview de 8 h 20, en annonçant qu'il n'invitera pas seulement des personnalités politiques mais aussi des chercheurs, des écrivains, etc.

Du côté des programmes, le directeur, Jacques Santamaria, a estimé qu'il n'y a « pas de chambardement, mais un renouvellement ». Les principaux changements sont cantonnés à la mi-journée. A 11 heures, Laurent Ruquier prendra l'antenne jusqu'à 12 h 45 pour « Dans tous les sens », réalisée en public. Le début d'après-midi sera occupé par une longue tranche de deux heures, baptisée « Bien entendu » et animée par Michel Grégoire. Cette partie s'ouvrira sur un feuilleton intitulé « Le Secret du coffre rouge » ; ensuite, place à la musique, l'humour, les découvertes scientifiques, le cinéma et la littérature, jusqu'à 16 heures.

CAMPAGNE D'AFFICHAGE

Au cours de l'année 1998, France-Inter devrait lancer, sous la responsabilité de Gilbert Denoyan, directeur général délégué, deux opérations spéciales. Durant les cinq semaines de la Coupe du monde de football, France-Inter sera décalquée entre la modulation de fréquence et les grandes ondes, qui diffuseront les émissions consacrées à cet événement. Dix-huit heures par jour, comptes rendus de matches, interviews, émissions sur les équipes ou les pays... se succéderont, dont certains en anglais, espagnol, portugais et peut-être japonais, pour les deux millions d'étrangers attendus à cette occasion. Par ailleurs, France-Inter souhaite apporter sa contribution au « Téléthon », notamment en organisant des colloques avec des chercheurs et des cliniciens.

Même si Michel Boyon estime que « France-Inter ne doit pas perdre son âme pour gratifier des auditeurs » et s'il ne trouve pas dramatique le fait d'avoir perdu 100 000 auditeurs en 1996-1997 par rapport à 1995-1996, il ne dédaigne pas de recourir à la publicité. L'agence CLM-BBDO a préparé une campagne de quatre affiches au graphisme original et dont la ligne d'accroche comporte une icône à la place d'un mot. Ainsi, dans le slogan « Le cerveau n'a rien contre un peu d'exercice », le mot « cerveau » est remplacé par un dessin. Cette campagne d'une valeur de 30 millions de francs - dont 25 millions au titre des échanges avec les sociétés du service public -, qui vient de débiter, devrait être suivie, en octobre, de spots à la télévision.

Françoise Chirot

Retour du soleil

UNE PERTURBATION s'évacue vers l'Allemagne, tandis qu'une autre se rapproche de la Bretagne. Entre ces deux perturbations, le temps sera clément, dimanche, avec un soleil plutôt généreux surtout sur le sud du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Sur la Bretagne, le temps sera couvert, avec quelques faibles pluies. Le vent de sud soufflera jusqu'à 80 km/h en rafales près des côtes, en cours de matinée. Ailleurs, les nuages seront nombreux, avec quelques ondées éparses. La température maximale avoisinera 20 à 24 degrés.

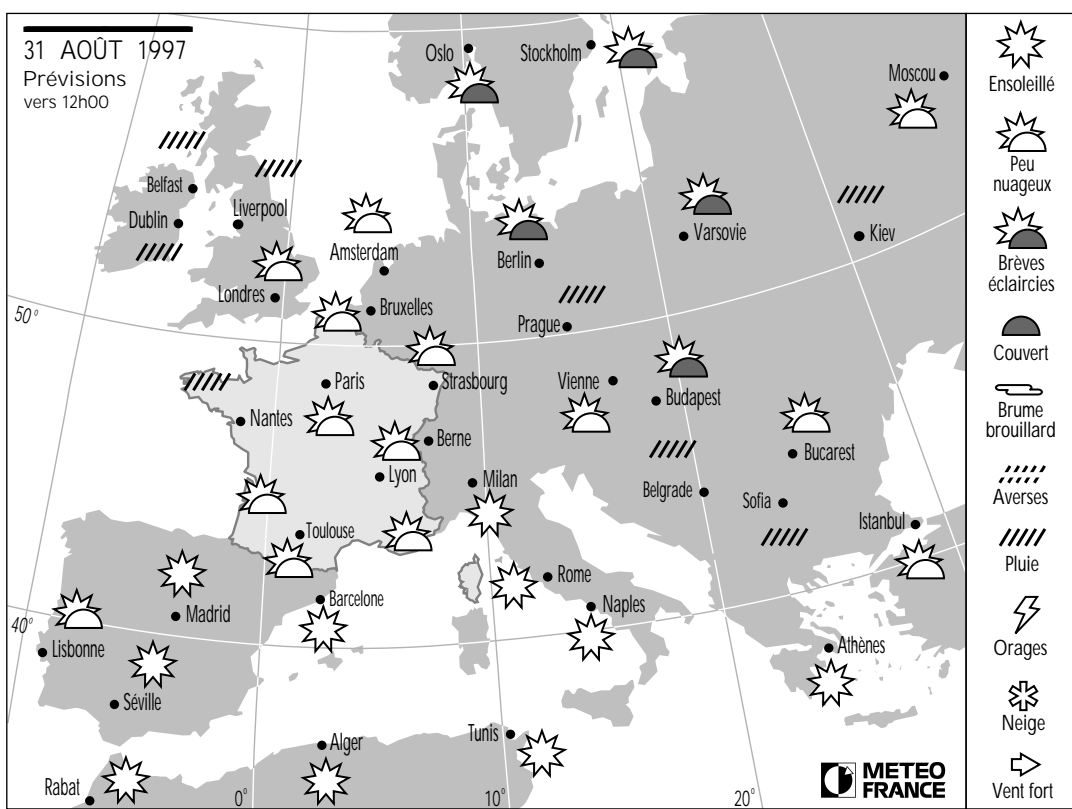
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Après dissipation de brouillards ou de nuages bas matinaux, le soleil se montrera de plus en plus généreux au fil des heures. La température maximale sera proche de 24 à 26 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les nuages bas du début de matinée laisseront place à une journée assez bien ensoleillée, malgré quelques passages nuageux. Il fera 26 à 28 degrés au meilleur moment de la journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - La journée sera placée sous le signe du soleil, sur l'ensemble des régions. Le vent de sud-ouest sera modéré près des côtes. Il fera chaud, avec 27 à 30 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Malgré quelques passages nuageux, le soleil sera au rendez-vous sur l'ensemble des régions. Les températures maximales seront en hausse, avec 26 à 30 degrés.

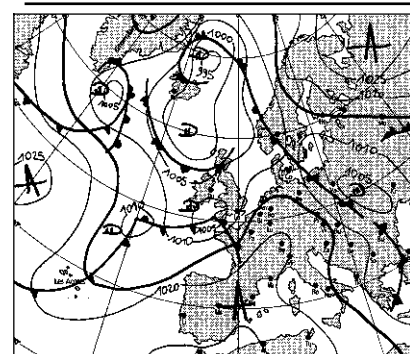
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Il fera beau toute la journée, sur l'ensemble du pourtour méditerranéen. Il fera 27 à 31 degrés l'après-midi.



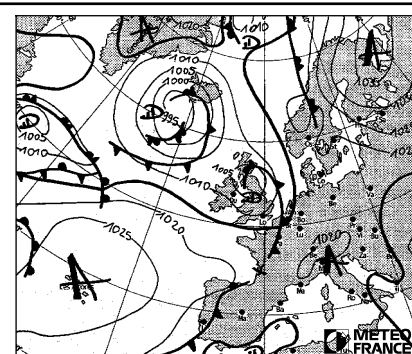
PRÉVISIONS POUR LE 31 AOÛT 1997

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	13/25 N	POINTE-A-PIT.	22/26 N	KIEV	18/23 P	VENISE	17/27 S	LE CAIRE	23/31 S	
AJACCIO	18/28 N	NANTES	16/25 S	ATHENES	22/28 S	LISBONNE	18/27 N	VIENNE	13/24 S	MARRAKECH	24/37 S
BIARRITZ	18/25 S	NICE	19/27 S	BRUXELLES	17/22 S	LIVERPOOL	15/18 P	AMÉRIQUES	13/24 S	NAIROBI	14/22 C
BORDEAUX	17/28 N	PARIS	15/27 N	AMSTERDAM	16/23 S	LONDRES	17/22 S	BRASILIA	15/28 S	PRETORIA	13/19 P
BOURGES	15/28 N	PAU	15/27 N	ATHENES	22/28 S	LUXEMBOURG	15/24 S	BUENOS AIR.	11/20 P	RABAT	21/29 S
BREST	15/20 P	PERPIGNAN	17/30 N	BELFAST	12/16 P	MADRID	17/32 S	CARACAS	25/30 P	TUNIS	23/31 S
CAEN	16/22 N	RENNES	16/25 N	MUNICH	17/30 S	MILAN	17/30 S	CHICAGO	18/24 N	ASIE-OCEANIE	
CHERBOURG	13/22 N	ST-ETIENNE	15/29 N	MOSCOW	9/20 S	MADRID	17/32 S	LIMA	16/24 C	BANGKOK	28/34 N
CLERMONT-F.	15/29 N	STRASBOURG	14/26 S	LOS ANGELES	14/21 P	MILAN	17/30 S	MEXICO	14/19 P	BOMBAY	26/30 C
DIJON	14/27 N	TOULOUSE	17/29 S	MONTREAL	15/18 N	MUNICH	17/30 S	NEW YORK	21/25 C	DJAKARTA	25/31 C
GRENOBLE	14/30 N	TOURS	15/27 N	SANTIAGO/CHI	8/16 P	NAPLES	20/28 S	SAN FRANCISCO	18/24 S	DUBAI	28/36 S
LILLE	14/25 N	FRANCE outre-mer	24/32 N	ROME	17/28 S	OSLO	15/18 N	TORONTO	15/22 C	HANOI	27/29 P
LIMOGES	16/26 S	CAYENNE	25/30 P	SEVILLE	22/34 S	PALMA DE M.	19/30 S	WASHINGTON	20/30 C	HONGKONG	27/31 S
LYON	17/30 N	FORT-DE-FR.	25/30 P	ST-PETERSB.	11/17 P	PRAGUE	12/23 P	AFRIQUE	19/33 S	JERUSALEM	22/31 S
MARSEILLE	19/30 S	NOUMEA	17/21 S	STOCKHOLM	16/22 N	ROME	17/28 S	DAKAR	27/31 S	NEW DEHLI	23/34 S
				TENERIFE	16/23 S	SEVILLE	22/34 S	TOKYO	20/30 C	PEKIN	22/30 P
				ISTANBUL	17/22 N	SOPIA	11/19 P	SINGAPOUR	27/32 N	SEOUL	26/32 S
						VARSOVIE	15/24 N	SYDNEY	12/21 N	SINDAPOUR	27/32 N
								TOKYO	25/29 P		



Situation le 30 août à 0 heure TU



Prévisions pour le 1^{er} septembre à 0 heure TU

SCIENCES

Des chercheurs veulent sauvegarder le dernier réacteur nucléaire fossile

Quatorze de ces phénomènes naturels, découverts sur le gisement d'uranium d'Oklo, au Gabon, ont déjà été détruits par l'exploitation de ce site

IL Y A près de deux milliards d'années, la nature a fabriqué au Gabon, dans l'actuel gisement d'uranium d'Oklo, une quinzaine de réacteurs nucléaires, qui ont fonctionné pendant des dizaines de millions d'années de manière similaire à ceux inventés plus tard par l'homme.

Cette curiosité a été découverte tout à fait par hasard. Lors d'un contrôle de routine à l'usine d'enrichissement de l'uranium à Pierrelatte (Drôme) en 1972, des techniciens ont constaté une anomalie dans la proportion d'uranium 235 (fissile) par rapport à l'uranium 238. Alors que, partout ailleurs, elle est invariablement de 0,7 %, certaines zones du gisement d'Oklo montraient un taux de 0,4 ou 0,5 %. Des investigations sur place ont permis de révéler l'existence des fameux réacteurs, qui, comme ceux d'EDF aujourd'hui, avaient consommé de l'uranium 235, diminuant ainsi la proportion de cet isotope.

Hélas, les affaires ne font pas forcément bon ménage avec les curio-

sités scientifiques naturelles - d'ailleurs fort peu spectaculaires en l'occurrence. Quatorze de ces réacteurs fossiles ont été détruits par les travaux d'extraction du minerai menés par la Compagnie des mines d'uranium de Franceville (Comuf), une filiale (à 68,4 %) de la Cogema qui exploite le gisement d'Oklo depuis 1958. Il n'en subsiste plus qu'un seul, situé un peu à l'écart, dans le petit gisement de Bangombé, à 30 km d'Oklo. Localisé à 12 mètres de profondeur, il est facilement accessible à des investigations par sondage. Les scientifiques européens, américains et canadiens qui l'étudient souhaitent que soit préservé ce site unique au monde.

500 000 ANS DE FONCTIONNEMENT

Les recherches menées à Oklo depuis plus de vingt ans ont permis aux spécialistes de remonter le temps sur deux milliards d'années et de comprendre comment s'était constitué le phénomène. Le gisement est formé de grès provenant de sable consolidé, qui s'est déposé

pendant le précambrien moyen dans une mer de faible profondeur. Dans ces grès, qui ont joué le rôle de roche réservoir, se sont accumulés par la suite des sédiments très riches en matières organiques, provenant de la décomposition des tout premiers végétaux terrestres, les algues. Ces dernières ont formé des huiles, puis du pétrole.

Le grès contenait aussi de l'uranium dispersé sous forme solide. Les eaux de ruissellement ont éliminé la silice du grès et dissout cet uranium. « Comme le pétrole est réducteur, il a précipité l'uranium, qui s'est concentré en minerai presque massif. C'est pourquoi on trouve dans le gisement d'Oklo des inclusions dont la teneur en uranium est de 20 à 60 %, alors que la norme dans un gisement habituel est de un pour mille », explique François Gauthier-Lafaye (centre de géochimie de la surface du CNRS à Strasbourg), l'un des meilleurs spécialistes d'Oklo.

Cette concentration d'uranium a permis d'atteindre la masse critique

nécessaire au démarrage d'une réaction en chaîne. Le taux d'uranium 235 du gisement était, à l'époque, proche de 3,2 % - comme dans le combustible des réacteurs à eau pressurisée actuels. L'eau, qui sert de modérateur dans le cœur des réacteurs artificiels, était présente, et les substances neutrophages - qui absorbent les neutrons - absentes. Les réactions de fission ont donc pu s'autoentretenir sans obstacle. Elles se sont poursuivies pendant 100 000 à 500 000 ans sous une épaisseur de 3 000 mètres de sédiments. Plus tard, le socle africain a bougé, ce qui a fait monter le gisement près de la surface.

POUR 300 TONNES D'URANIUM

Ces conditions très particulières expliquent que le site « soit unique au monde et qu'il n'y a aucune chance d'en trouver ailleurs. En effet, le bassin sédimentaire où s'est formé le gisement est vieux de 2,1 milliards d'années. Par chance, il n'a été affecté par aucune orogénèse, alors

que tous les autres bassins de la même époque ont été repris dans des chaînes de montagne », ajoute le géochimiste français. Les autres gisements connus, à forte teneur d'uranium, tel celui de Cigar Lake au Canada ou Jabiluka en Australie, n'ont rien de comparable.

Ce site passionne les physiciens et les géochimistes européens, japonais, américains et canadiens qui y travaillent depuis des années. Ils peuvent, en effet, y étudier *in situ* le comportement des actinides et des produits de fission dans un système géologique. Des données importantes pour le développement des futurs centres de stockage souterrains de déchets radioactifs. C'est l'objet du programme « Oklo Natural Analogue, phase 2 », doté d'un budget de 2,4 millions d'euros (environ 15,8 millions de francs), lancé par la Commission européenne avec le concours du Commissariat à l'énergie atomique.

Les scientifiques estiment donc indispensable de conserver en l'état, « tel qu'il est dans la brousse,

avec son système hydrologique préservé », le gisement de Bangombé, où dort le dernier réacteur nucléaire fossile connu de notre planète. Mais il y a un hic, commercial. Ce gisement fait partie du patrimoine minier de la Comuf et représente environ 300 tonnes d'uranium, environ 1 % de la production annuelle mondiale de ce métal.

Ne pas les exploiter « représente pour la compagnie un manque à gagner. Elle accepte bien les arguments des scientifiques, mais le problème se pose en termes économiques. Un terrain d'entente pourrait être envisagé, à condition de trouver un dédommagement, provenant par exemple de fonds appartenant à la recherche scientifique, déclare Michel Poissonnet, directeur des opérations minières de la branche uranium du groupe Cogema. Le chiffre de 20 millions de francs qui circule parmi les scientifiques n'est pas invraisemblable, mais c'est une évaluation maximale. »

Christiane Galus

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97188

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Donne les bonnes mesures en Grande-Bretagne. - II. Grecque. Donne de l'appétit. Pas vraiment emballé. - III. Le polonium. Petite stupidité. - IV. Un appel sur le sans-fil. Sans opinion dans la publication du sondage. Réduit la France à l'échelle. - V. Pour payer chez Boris. Gros fumeur. - VI. Qui font partie de l'ensemble. Poulie montée à l'envers. - VII. Métal blanc. Marque le lieu. Rejetât. - VIII. Point de départ. Le prix de l'autre moitié. Attaches la botte. - IX. Ce n'est qu'un rêve. Pour couper et ramasser. - X. Qui a retrouvé sa place sur le marché.

VERTICALEMENT

I. A pris du muscle depuis qu'il est à l'université. - 2. Sa place est aux premiers rangs de l'orchestre. - 3. Souvent accompagné de son bœuf à l'église. Signal sonore. - 4. Difficile de trouver plus moche. Coule en Italie. - 5. Petit

filet. Recommencent chaque semaine. - 6. Réveils en fanfare. Voyelles. - 7. Rassemblent leurs forces. - 8. Un peu de sport. Conjonction. D'un auxiliaire. - 9. Ornement sur la façade. Devenir grave pour la femme. - 10. Met le feu aux tissus. - 11. Juge acceptable. Dans le plus simple appareil et à l'envers. - 12. Faiseur d'histoires.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97187

HORIZONTALEMENT

I. Persona grata. - II. Epouse. Radar. - III. Tinos. Réveil. - IV. Item. Venelle. - V. Trois. Co. Ils. - VI. Set. Egrugeai. - VII. Ebloutie. SE. - VIII. Ro. Rebelle. - IX. Indice. Leçon. - X. Sujet. Césure.

VERTICALEMENT

1. Petits-gris. - 2. Épître. ONU. - 3. Ronéoté. DJ. - 4. Suomi. Brie. - 5. Oss (SOS). Sélect. - 6. Né. Gobe. - 7. Recrue. - 8. Grenouille. - 9. Rave. Gelés. - 10. Adélie. Ecu. - 11. Taillas. Or. - 12. Arlésienne.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschourg 94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy Vice-président : Gérard Morax Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS

N° 1755

CANADIAN OPEN, WINNIPEG (1997)

Blancs : Ju. Hodgson (Ang.). Noirs : D. Haessel (Canada). Partie du Pion-D.

1. d4	Cf6	14. h4!	c5
2. Fg5 (a)	é6 (b)	15. Cf6+!	Rg8 (m)
3. é4! (c)	h6 (d)	16. Cg5!! (n)	hxg5 (o)
4. Fxf6	Dxf6	17. hxg5	dxé5 (p)
5. Cf3 (e)	d6 (f)	18. dxé5	Fb7
6. Cc3	g6 (g)	19. Td-é1!	c4 (q)
7. Dd2	Fg7	20. c3	Dc5
8. 0-0-0	Cc6 (h)	21. Th7! (r)	Da5
9. Fb5!	0-0	22. Txg7!	Rxg7
10. é5! (i)	Dé7 (j)	23. Th1	Dxa2 (s)
11. Cé4!	a6 (k)	24. Th7+	Rf8
12. Fxc6	bxç6	25. Cd7+! (t)	Txd7
13. Df4! (l)	Td8	26. Th8+	abandon (u)

NOTES

a) L'attaque Trompovsky (1. d4, Cf6; 2. Fg5) est une des spécialités du grand maître anglais Ju. Hodgson. b) Les Noirs disposent d'un large choix de réponses : 2... d5; 2... g6; 2... c5; 2... Cc4. La continuation 2... é6 évite le doublement possible d'un pion en f6 mais crée le clouage du C-R, ce qui permet aux Blancs de s'emparer immédiatement du centre. c) Cette occupation va à l'encontre du projet des Noirs 1... Cc6. d) Le mieux. Après 3... d6; 4. Cc3, Fd7; 5. Cf3, 0-0; 6. Dd2, Cc6; 7. Fb5, Fd7; 8. 0-0-0, les Noirs ont un jeu difficile. e) Probablement supérieur à 5. Cc3, Fb4 suivi de 6... c5. f) 5... d5 laisse aux Blancs d'excellentes perspectives après 6. é5, Dd8; 7. Fd3, c5; 8. c3, Cc6; 9. dxc5, Fxc5; 10. 0-0, 0-0; 11. Cb-d2, Fd7; 12. Cb3, Fb6; 13. Cb-d4, Tc8; 14. Dé2, suivi de Ta-d1 et de Tf-é1. De même, si 5... g6; 6. Cc3, d6; 7. Dd2, a6; 8. 0-0-0, Fg7; 9. h4 ou 9. Rb1, 0-0; 10. é5, Dé7; 11. h4, Cd7; 12. Dé3, 5... d6 reste la suite usuelle. g) Après 6... Cd7; 7. Dd2, a6; 8. 0-0-0, g6; 9. é5!, dxé5; 10. dxé5, Dé7; 11. Cc4, les Blancs ont un net avantage. h) 8... a6 semble une mesure de précaution nécessaire. i) Passant à l'attaque. j) Si 10... dxé5; 11. Fxc6 et 12. dxé5. k) 11... Fd7 valait mieux. l) La pression sur les cases noires augmente. m) Si 15... Fxf6?; 16. éxf6, Df8; 17. dxc5, dxc5; 18. Txd8, Dxf8; 19. Dxb6. n) Le moment culminant de l'attaque. Les Blancs ne peuvent attendre le réveil des Noirs 16... cxd4. o) Forcé, sinon 17. Cg-h7 mat. p) Si 17... cxd4; 18. Th7!, dxé5; 19. Txg7!, Rxg7; 20. Dh4!, Th8; 21. Dxb8+, Rxh8; 22. Th1+, Rg7; 23. Th7+, Rf8; 24. Th8+, Rg7; 25. Tg8 mat. q) Et non 19... Td4?; 20. Dh4! Après 19... c4, la D noire peut passer en b4 ou en c5, donnant ainsi une case de fuite au R. r) La combinaison gagnante. s) Si 23... Th8; 24. Cc8+! et 25. Df6+. t) Ultime pointe.

u) Ou 26... Rg7; 27. Df6 mat ou 26... Ré7; 27. Df6 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1754

A. SLESARENKO (1986) (Blancs : Rç7, Dç3, Fg4, Cg2. Noirs : Rd5, Pé5 et g6.) Mat en deux coups.

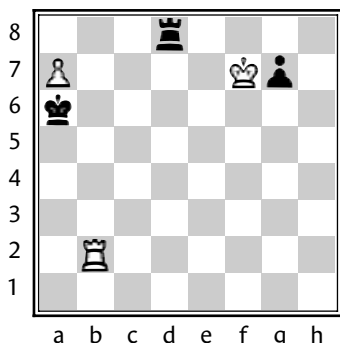
Essai : 1. é2?, menaçant 2. Dç4 mat. 1... Ré4; 2. Dd3 mat. 1... é4; 2. Cf4 mat. 1... Ré6!

Solution : 1. Rb6! menaçant 2. Dd3 mat.

1... Ré4; 2. Dç4 mat. 1... é4; 2. Dç5 mat. 1... Rd6; 2. Dç5 mat.

ÉTUDE N° 1755

J. MORAVEC (1949)



Blancs (3) : Rf7, Tb2, Pa7. Noirs (3) : Ra6, Td8, Pg7. Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

MUSIQUE Les Henry Wood Promenade Concerts, plus connus sous l'appellation de Proms, sont organisés à Londres pour la cent troisième année consécutive. ● CETTE INSTI-

TUTION chic et populaire attire plusieurs centaines de milliers de mélomanes dans l'immense Royal Albert Hall. ● SOIXANTE-TREIZE CONCERTS, diffusés chaque soir en direct sur le

programme de BBC 3, proposent de découvrir un répertoire étendu, servi par des orchestres et des solistes venus de Grande-Bretagne et d'un peu partout dans le monde. Cette année,

les Proms auront reçu soixante-cinq orchestres et ensembles vocaux et instrumentaux. ● CLOU de ce festival, la dernière soirée reproduit chaque année le même programme

devant un public qui participe activement à l'événement en sortant sifflets, sirènes, baudruches, serpentins et confettis, en chantant, en criant et en tapant des pieds.

Les Proms de Londres, un rendez-vous mélomane, populaire et festif

Chaque été, les rencontres sportives organisées au Royal Albert Hall de Londres cèdent les lieux à la musique.

Du 18 juillet au 13 septembre, les 6 500 places sont prises d'assaut

LONDRES

de notre envoyé spécial

En première page du programme vendu dans la salle du Royal Albert Hall de Londres, la BBC rappelle son rôle et sa mission aux quelque 6 500 personnes qui se pressent chaque soir dans l'immense bâtiment victorien : « Si la BBC n'avait été là, la dernière nuit des Proms aurait eu lieu le 16 octobre 1926. Il y a soixante-dix ans, la BBC est venue à la rescousse d'un festival de musique renommé mais financièrement aux abois. Le festival s'est depuis épanoui, devenant le plus célèbre festival de musique dans le monde. Les Proms, ainsi familièrement désignées, ont démontré l'exemplaire engagement de la BBC envers la musique en Grande-Bretagne. »

La dernière nuit des Proms est sacrée, en effet, et l'on peut penser qu'aucun des Britanniques qui la suit dans la salle (à condition d'avoir réservé sa place longtemps à l'avance), à la radio ou à la télévision ne souhaiterait qu'elle fût la dernière. Elle est à la vie culturelle ce que le cricket est au monde sportif d'Albion : une institution aux règles strictement respectées. Sifflets, sirènes, baudruches, serpentins, confettis, chants et cris de la foule, battements de pieds rythmés : la tradition est sonore et accessoirisée, comme elle l'est pour la célèbre séance de minuit du film *The Rocky Horror Picture Show*. Et le chariot de desserts de ce banquet musical se compose toujours des mêmes incunables : la première marche de *Pomp and Circumstance*, d'Elgar, *Fantasia on British Sea-Songs*, de Henry Wood, *Rule Britannia*, d'Arne, et le *Jerusalem* de Parry orchestré par Elgar. Comme dans une grand-messe profane, l'assemblée se joint alors aux chœurs et à l'orchestre dans une immense vague sonore, assez chavirante, qui n'est pas le moindre exemple de cette propension qu'a la Grande-Bretagne d'aimer la musique et, plus encore, à la considérer comme une source de plaisir, d'enri-

chissement social et communautaire. Les antennes télé et radio de la BBC sont là, certes, pour cette dernière nuit, mais la radio et son speaker attiré sont présents chaque soir, au long des concerts qui se déroulent de la mi-juillet à la mi-septembre. La saison des Proms achevée, la salle revient à ses activités habituelles : du rock, mais surtout du catch, de la boxe, des exercices équestres. L'Angleterre est ainsi faite, ne sachant départager ses passions premières. Aussi aurait-elle construit une salle de spectacles sportifs dotée de la meilleure acoustique possible.

Pourtant, dès qu'on s'installe au parterre, la distance qui sépare les plus hauts gradins de la scène semble effarante. Montons vérifier l'acoustique des lieux. Un bouchon de bouteille de champagne saute dans l'une des loges, tout en bas (comme à Glyndebourne, on pique-nique et on trinque, mais, une fois la musique commencée, le sérieux et le silence sont religieusement observés). Le son, sec, fait entendre la vaste résonance des lieux. En bas, lorsqu'on aura entendu les premiers sons d'orchestre, il faudra convenir d'un bon moelleux et d'une belle clarté d'ensemble, même si les fortissimos s'épuisent, ne trouvant pas de surface d'impact et de rebond sonore.

On se souvient y avoir parfaitement entendu, naguère, un luth et



HOMER SYKES/NETWORK

La dernière nuit des Proms : on chante et on bat des mains au son de l'orchestre.

une harpe. L'acoustique profite aux sons doux et clairs. Les avis divergent quant au meilleur emplacement : loges de jardin ou de cour ? Tribunes, parterre, galeries du poulailler ? Certains n'acceptent de siéger qu'au centre de ce bâtiment circulaire, dans l'Arena Promenade

— siéger si l'on ose dire, attendu que les *promenaders*, qui ont donné leur surnom aux Proms, s'y tiennent debout. Quoi qu'il en soit, c'est là qu'il faut être, autour d'une fontaine kitschissime, de préférence la partition de poche à la main, en tenue décontractée.

L'arène est le territoire des aficionados, des connaisseurs, des passionnés. On y méprise la station assise et le champagne. C'est aussi là que la fête bat son plein lors de l'ultime soirée.

L'ambiance bon enfant des lieux ne doit pas cacher l'exceptionnelle

qualité de programmation effectuée par les services artistiques de la radiodiffusion britannique. Si le Festival de Radio France et de Montpellier ne se tient que sur une durée assez courte et est marqué par les choix très personnalisés de René Koering, la conception artistique du nouveau directeur des Proms, Nicholas Kenyon (successeur de John Drummond), est à la fois éclectique et très intelligemment sérieuse, réservant une belle place à la musique du XX^e siècle.

LIGETI ET LES BEATLES

Les créations (commandées ou non par la BBC) y sont légion, mêlant ce que l'Angleterre propose de plus grand public en la matière (le *Concerto pour percussion* « *Veni Veni Emmanuel* », hit international de James McMillan) au plus exigeant, les *Trois Inventions*, de George Benjamin. Les orchestres de radio londoniens et régionaux y jouent l'été durant, partageant l'affiche avec des formations d'instruments anciens, de grands orchestres étrangers ou des ensembles de musique contemporaine. Ton Koopman y donne des cantates de Bach ; les King's Singers y chantent avec le même impeccable sérieux les *Non-sense Madrigals* de Ligeti et des arrangements d'une *capella* de Penny Lane ou de *Honey Pie*, des Beatles ; Boulez y fait un tabac ; le très sélect Festival de Glyndebourne vient même y donner au plus grand nombre l'une de ses productions, en version de concert (cette année, il s'agissait du *Comte Ory*, de Rossini, diffusé il y a quelques jours en direct par France-Musique).

A n'en point douter, Sir Henry J. Wood (1869-1944), fondateur des Proms voici plus d'un siècle, serait fier de son enfant. Il invitait les créateurs de son temps (Debussy, Schoenberg, Rachmaninov, Sibelius, Chostakovitch) et mêlait sans vergogne ses propres transcriptions aux grandes œuvres du répertoire. Ses successeurs ont gardé le même cap et fait de ce rendez-vous populaire (aux prix d'entrée imbattables) l'un des hauts lieux, si ce n'est le haut lieu, des festivals estivaux de musique. Quand la musique se met en veille l'été à Paris, malgré les efforts du festival Paris Quartier d'été, Londres retentit chaque soir d'une véritable saison dont la qualité, l'audace, le dévouement aux moindres recoins du répertoire laissent pantois.

R. Ma.

Renaud Machart

Le BBC Scottish Symphony Orchestra déçoit dans son programme Sibelius

JEAN SIBELIUS : La Nymph des Bois, op. 15 ; Luonnotar, op. 70 ; Symphonie Kullervo, op. 7. Kirsi Tiihonen (soprano), Jukka Rasilainen (baryton), BBC Scottish Symphony Orchestra, Chœur d'hommes de l'université d'Helsinki, Osmo Vanska (direction). Jusqu'au 13 septembre. De 30 F à 300 F. Tél. : 00-44-171-589-82-12.

LONDRES

de notre envoyé spécial

La musique de Jean Sibelius (1865-1957) a toujours connu la faveur des publics anglosaxons. En Grande-Bretagne, Henry Wood, le fondateur des Promenades-concerts qui portent son nom, Thomas Beetcham, John Barbirolli, Anthony Collins furent naguère les champions d'une musique qu'ont révisée et servie plus tard Colin Davis ou Simon Rattle. Chaque année, les Proms font entendre au moins une symphonie ou un poème symphonique du compositeur finlandais. Au total, au cours des 103 saisons du festival londonien, les symphonies ont été entendues 167 fois,

Sir Henry Wood ayant donné la première audition britannique de la *Première Symphonie* dès 1903. Quand la rare œuvre de jeunesse *Kullervo* (1892) a connu sa création française voici peu à l'Orchestre national d'Ile-de-France, grâce aux bons soins de Jacques Mercier, les Proms l'avaient inscrite dès 1979 à ses programmes.

Si elle est en général détestée par les tenants et descendants de l'école sérielle, la musique de Sibelius est prisée par les musiciens de l'école dite spectrale et par ceux du courant minimaliste. Les premiers y ont trouvé l'une des sources de leur polyphonie finement feuilletée, traversée de couches et de nuages sonores ; les seconds y ont reconnu les éléments rythmiques répétitifs qui sont la base de leur langage, ainsi que les vastes architectures qui s'autogénèrent. Des compositeurs aussi différents que Tristan Murail, George Benjamin, Pascal Dusapin ou John Adams reconnaissent en la *Septième Symphonie* (1924) ou en *Tapiola* (1925) l'un des quelques chefs-d'œuvre fondateurs du XX^e siècle.

Kullervo et *La Nymph des bois* (1894) sont empreints de maladresses, de longueurs, mais

on a souvent confondu ces quelques imperfections de jeunesse (reconnues par Sibelius, qui ne publiera jamais les deux ouvrages) avec ce qui sera l'essence même du vocabulaire du compositeur : silences abrupts, plages longuement développées, répétitions rythmiques entêtantes, large spectre sonore.

Osmo Vanska s'est fait une spécialité de la musique de son compatriote, qu'il enregistre pour la firme BIS. Il a restitué les versions originales de la *Cinquième Symphonie*, du *Concerto pour violon*. Les héritiers de Sibelius l'ont autorisé à publier et à enregistrer *La Nymph des bois*. Le BBC Scottish Orchestra est décevant : les cordes sont correctes mais les bois sont en majorité assez faibles. Plus décevants encore sont les deux cors solos, incapables, au cours du concert, de faire sonner juste leurs tierces. Étonnamment, Vanska, quoique précis, semblait trop relâché, compromettant plus encore la cohésion d'œuvres se cherchant quelque peu. Dirigé plus fermement, *Kullervo* eût paru autrement plus riche et promoteur.

La libre circulation de textes de théâtre à Pont-à-Mousson

PONT-À-MOUSSON

de notre envoyé spécial

Du 25 au 30 août, en l'abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), c'était le temps des textes neufs et des auteurs qui aspirent à l'être. Le temps de la Mousson d'été, troisième du nom, sous-titrée « Ecrire le théâtre », et relayée cette année par une université d'été fondée sur la création théâtrale contemporaine. Une Mousson formée par la circulation d'écrivains, de metteurs en scène, de comédiens, d'éditeurs, de programmeurs et d'enseignants. En cinq jours, la manifestation a aligné plus d'une vingtaine d'inédits, mis en scène pour quelques-uns, mis en voix pour beaucoup d'autres.

L'exercice du texte pur privilégie les comédiens aguerris à l'art très particulier de la lecture. Il y faut une générosité sans faille, la capacité de mener le double jeu de la feuille tendue et de la voix tenue. Celui de ne glisser qu'une jambe dans la peau du personnage tout en traînant sa dépouille, comme s'y amuse Grégoire Oestermann, patron du *Poëub* de Serge Valletti, Diogène ubuesque toujours entre deux ivresses, à la tête d'une soixantaine de comparses tirés du même tonneau. Mais il est des textes qui ne

se plient pas à la lecture. *Race*, la dernière pièce de Pacal Rambert, n'a pu trouver les véritables choristes qu'elle suppose. Cet oratorio pour trois voix (d'Afrique, d'Arabie et d'Asie) et un chœur devrait être créé lors d'Octobre en Normandie, en septembre à Rouen, sur une musique de Marco Stroppa. C'est une œuvre incantatoire, où chaque phrase est ciselée, qui exige la baguette d'un chef d'orchestre, un tempo d'une précision absolue. Malmenée par un concentré de lecture, cette œuvre de certitude, qui renvoie à l'homme blanc son sanglot, devenait incertaine.

TOUR DE LA MÉDITERRANÉE

Comme son nom l'indique, la Mousson d'été ne se contente pas de métaphores climatiques : elle les pratique. C'est un climat qu'a su installer autour de lui son fondateur — le comédien et metteur en scène Michel Didym — dans cette communauté théâtrale de quelques jours. Une ferveur joyeuse, complice et inventive, où Olivier Py voit se manifester « cette force politique qu'il y a dans l'amitié », et Pascal Rambert la liberté « de pouvoir être dans le contraire des rôles ».

Cette année, la Mousson s'était dotée d'un thème dont la nécessité

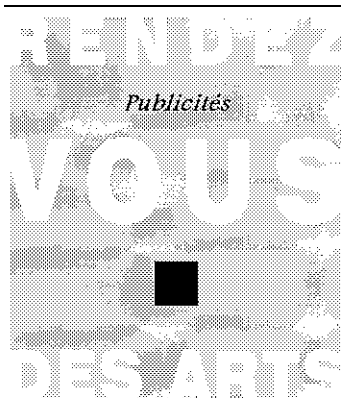
échappe quelque peu. Qu'importe ! Au moins allait-il permettre un tour imprévu de la Méditerranée. On lui devra la découverte des *Oranges*, un beau texte de l'Algérien Aziz Chouaki, un monologue fort, conte politique et historique au quotidien sur l'enténébrement de son pays. Des courants sensiblement différents avaient apporté la *Pièce noire*, d'Enzo Moscato, un Napolitain dont on se demande encore pourquoi il n'est pas plus joué en France. C'est un mélodrame flamboyant à base de port, de troitours

et de *malavita*, avec ce qu'il faut de mère possessive et maquerelle, de travestis et de mauvais garçons pour rassurer Genet et Fassbinder.

La Mousson a aussi ses feuilletons. Courtes récréations apéritives. Comment ne pas repiquer aux *delicatessen*, découpés en tranches, de *Yacobi et Leidenthal*, de l'Israélien Hanoah Levin, servis par une imposante Christine Murillo sur le coup de minuit. Comment, surtout, manquer les « menus » de midi de Jacques Rebotier. On ne parle pas assez de Jacques Rebotier. Peut-être parce qu'il

porte la dure fatalité de ne ressembler à personne. A force, cela lui donne une silhouette d'étudiant chiffonné et le visage contrarié d'un McEnroe après la double faute. Il fait mine de ne pas vous voir et se met à vous renvoyer à toute vitesse et en ordre des images et des mots pour tant puisés en désordre sous vos yeux. Son intelligence des rebonds a su unir la collectivité autour du sentiment d'être tout entière dans son jeu.

Jean-Louis Perrier



Sous les auspices de la P.A.C.A.

JOE DOWNING

« Une Vie de Peinture »

CHÂTEAU DU GRAND JARDIN
JOINVILLE, 6 SEPT - 26 OCT 97

ESPACE SCULFORT
MAUBEUGE, 19 DÉC - 1 FÉV 98

Centre Cult. JULIETTE DROUET
FOUGÈRES, MARS - AVRIL 98

BEZIERS

ESPACE PAUL RIQUET
RUE MASSOL
12 JUL./6 SEPT. 97

Miro

DERNIERS JOURS

SCULPTURES - DESSINS
AQUARELLES - GOUACHES - PASTELS

TÉL. 04 67 28 44 18

Les difficiles escalades du cinéma italien

Les films en compétition fournissent un reflet fidèle des problèmes actuels du cinéma de la Péninsule, qui se perd en démonstrations et en images bricolées

Présenté dans une section parallèle, le premier film réalisé par Michel Piccoli, *Alors voilà*, est surprenant. Troublant. Privilégiant la puissance de la mise en scène et la qualité de l'interprétation, sans facilité ni complaisance, il

déroute et enchante. En revanche, les films italiens inscrits en compétition sont là comme pour appuyer une démonstration sur les difficultés que rencontre aujourd'hui le cinéma italien. Entre le trop démonstratif *I Vesuviani*,

film à sketches dont on ne sauvera que le dernier, réalisé par un bon cinéaste, Mario Martone, et le premier long-métrage de Giuseppe Gaudino, *Giro di lune tra terra e mare*, intéressé mais « étiré » à l'excès en longueur par

goût du jeu purement formaliste et pour le plaisir de bricoler des images, on voit les deux écueils qui quettent la création quand elle manque d'invention et de liberté, quand elle doit d'abord lutter pour continuer de survivre.

VENISE

de notre envoyé spécial

Il se passe de drôles de choses dans le ciel de Venise. Ainsi, un furieux orage de grêle et les à peine moins furieuses ondes émises par les festivaliers face à une organisation qui paraît décourager l'envie de voir des films au lieu de la seconde. Il est passé un objet véritablement singulier, météore d'autant plus improbable qu'il semblait tenir une rassurante légitimité de la célébrité et de la gentillesse proverbiale de son auteur. Mais *Alors voilà*, premier long-métrage réalisé par Michel Piccoli n'est ni gentil ni rassurant. C'est un film trouble et troublant, exigeant, tout entier construit sur les puissances de la mise en scène et la qualité d'une interprétation (Maurice Garrel, Dominique Blanc, Roland Amstutz, Arno...), sans exhibitionnisme aucun. Le



MOSTRA DE VENISE

labyrinthe familial, sentimental, délicieux et délicieux, construit par Piccoli sans qu'il n'en livre jamais le plan, dérouté mais enchanante, à proportion de la foi qu'il manifeste dans le cinéma. Ce n'est pas si courant dans ce cas jusqu'au quarante-quatrième Mostra... L'essentiel de la compétition du jour était centré sur des films italiens, plus précisément napolitains. Très attendu, *I Vesuviani* (« Les Vésuviens ») souffre d'un mal dont bien peu de réalisations se remettent, celui d'avoir été conçu dans un but démonstratif plutôt que pour lui-même : par travers cinq sketches réalisés par des cinéastes de Naples et de ses environs, il s'agit de démontrer la vitalité culturelle de la région du Mezzogiorno (Le Monde daté 29-30 juin). Le résultat témoigne que le sud du pays peut à bon droit prétendre se trouver au diapason du cinéma national : soit une écrasante majorité de productions oscillant entre le faible et le franchement nul, et pourtant quelques

lueurs d'espoir. Les quatre premiers sketches, signés Pappi Corsicato, Antonietta de Lillo, Antonio Capuano et Stefano Incerti, placés sous le signe du fantasmagorique, du mélo outré, du grotesque ou du conte, manifestent une absence de grâce aussi confondante que la propension à trafiquer les images, les sentiments et les idées.

PSEUDO-NATURALISME

Ces quatre épisodes confirment à quel point semblent perdus les deux pôles entre lesquels s'est construit le grand cinéma italien, le réalisme dont Rossellini serait le représentant exemplaire et le fantastique symétriquement incarné par Fellini. Comme si les cinéastes de la Péninsule ne savaient plus ni regarder ni rêver leur pays, réduisant le réalisme à un pseudo-naturalisme du reportage télé, et le fantastique à de complaisantes outrances - qui viennent, par contraste, souligner combien le style de Fellini, loin d'être une actualisation de tics et

de trucs, était d'une précision vis-à-vis de la réalité aussi exigeante que le « réalisme » (pas du tout naturaliste) de Rossellini.

Le cinquième sketch, dû à l'un des rares bons réalisateurs italiens découverts depuis le début de la décennie, Mario Martone, relève *in extremis* le débat. On y voit le maire de Naples escalader le Vésuve en faisant une succession de rencontres métaphoriques - avec une suicidée du communisme d'appareil de jadis, un corbeau porteur de l'esprit de la résistance, une ancienne passionaria du gauchisme, un chanteur actuel qui ne veut pas des bienfaits de la nouvelle politique culturelle de la municipalité de gauche, les éternels oubliés du progrès qui vivent dans des crevasses... Loin du clip électoral dénoncé avec des cris d'orfraie par le parti néo-fasciste (Le Monde du 28 août), c'est une sorte de Sisyphe essoufflé de la politique que dessine Martone.

Mais, surtout, enfin, il se passe quelque chose sur l'écran. Un peu d'espace, un peu de temps s'in-

carment, tandis que l'homme vêtu de sombre escalade l'immensité de lave noire et désolée. Faire du cinéma, c'est aussi la préoccupation de Giuseppe Gaudino, dont le premier long-métrage, *Giro di lune tra terra e mare*, est lui aussi présenté en compétition. C'est même un peu trop sans souci, le jeu formaliste et le plaisir de bricoler des images l'entraînant à étirer déraisonnablement son film. C'est dommage : la manière dont il inscrit l'histoire de Pouzsoles, ville de la baie de Naples interdite à cause des trop nombreux séismes, mais où s'obstine à vivre une famille de pêcheurs, au milieu des ruines, des fenêtres murées, des fantômes de Néron et d'Agrippine, de la Sibylle, et de Pergolèse, qui y mourut de la peste, n'est dépourvue ni de force ni de beauté. Il n'aura manqué qu'un peu de rigueur et de modestie pour que le « Tour de lune à travers terre et mer » soit à la hauteur de ses ambitions.

Jean-Michel Frodon

Les états généraux de la renaissance

VENISE

de notre envoyé spécial

Ils sont plus d'une centaine de délégués, représentant l'ensemble des catégories professionnelles du cinéma, réunis dans le cadre négligemment somptueux de l'existence d'une cinématographie, l'accent étant plus particulièrement mis - dans le climat d'effervescence suscité par les promesses du ministre de la culture, Walter Veltroni - sur l'étude des réformes législatives, depuis le secteur de la production jusqu'aux lois antitrust.

Comme le précise Carlo di Carlo, ancien assistant de Pasolini et coordonnateur de

ces journées : « Nous avons enfin un ministre qui s'intéresse au cinéma. Le but de ces états généraux est de mettre au point des propositions concrètes et d'élaborer un rapport qui lui sera ensuite soumis. »

MINISTRE APPRÉCIÉ

De fait, l'espoir suscité par les déclarations d'intention du ministre et la confiance dont il jouit dans le monde du cinéma sont à la mesure du désastre qui frappe de longue date le cinéma italien. Une réglementation bureaucratique et inadaptée, un parc de salles vétustes, la mainmise des trusts audiovisuels sur le paysage cinématographique, le triomphe de Hollywood et la raréfaction des talents locaux en sont les principales caractéristiques. Depuis 1987, la

fréquentation est tombée au-dessous du seuil de 100 millions de spectateurs par an. En 1996, si 99 films ont été produits en Italie, 40 n'ont même pas réussi à être distribués en salle, tandis que 182 films américains y ont trouvé aisément leur place. Encore cette année-là est-elle exceptionnelle pour le cinéma italien, dont la part de marché grimpe de 2,4 % à 25,9 % : cette soudaine crue est essentiellement due au *Cyclone*, de Leonardo Pieraccioni, qui a charrié à lui seul, en décembre dernier, quelque six millions de spectateurs et 250 millions de francs de recette.

Face à une telle situation, Walter Veltroni a annoncé l'an dernier une batterie de mesures destinées à tirer le cinéma de la Péninsule de cette ornière, parmi lesquelles l'obli-

gation d'investissement des chaînes de télévision, l'augmentation du soutien de l'Etat à la création, l'encouragement à la rénovation et à la construction de salles, et la réduction du prix du billet d'entrée. Certaines d'entre elles - dont la dernière, avec des résultats notables - sont déjà entrées en application. Cette action s'accompagne d'un volet européen, avec comme base la reconstitution de l'axe franco-italien. La volonté de renforcer cet axe a été réaffirmée par la signature à Venise, le 28 août, entre Catherine Trautmann, la ministre française de la culture, et Walter Veltroni, d'un nouveau traité devant permettre l'essor des productions entre les deux pays.

Jacques Mandelbaum

GUIDE CULTUREL

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

CAPITAINE AU LONG COURS

Film franco-suisse
de Bianca Conti Rossini :
L'Entrepôt, 14^e (01-45-43-41-63).
DOGS
Film américain d'Eve Annenberg
VO : Gaumont les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; Espace Saint-Michel, 5^e (01-44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20).

L'ÉDUCATRICE ET LE TYRAN
Film américain de Ken Kwapis
VF : Paramount Opéra, 9^e (01-47-42-56-31) (+).

HÉROINES
Film français de Gérard Krawczyk
: UGC Ciné-cité Les Halles, 1^{er} ; Rex, 2^e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, 6^e (+) ; UGC Rotonde, 6^e ; Gaumont Ambassade, 8^e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8^e (01-43-87-35-43) (+) ; Gaumont Opéra Français, 9^e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, 12^e (01-43-43-04-67) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13^e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+) ; Gaumont Alésia, 14^e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Kinopanorama, 15^e (+) ; Pathé Wepler, 18^e (+).

LA RIVIERE
Film français de Tsai Ming-liang
VO : Gaumont les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, 2^e (01-47-70-33-88) (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6^e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8^e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11^e (01-43-07-48-60) ; Ecurial, 13^e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+).
LE SECRET DE POLICHINELLE
Film français de Franck Landron : Gaumont Opéra 1, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; Latina, 4^e (01-42-78-47-86) ; Le Quartier Latin, 5^e (01-43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8^e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20).

VOLCANO
Film américain de Mick Jackson
VO : UGC Ciné-cité Les Halles, 1^{er} ; UGC Odéon, 6^e ; Gaumont Marignan, 8^e (+) ; UGC George-V, 8^e ; Rex, 2^e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6^e ; Paramount Opéra, 9^e (01-47-42-56-31) (+).

13^e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+) ; Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+).
COMLOTS (A., v.o.) : UGC Ciné-cité Les Halles, 1^{er} ; UGC Ciné-cité Les Halles, 1^{er} ; UGC George-V, 8^e ; Gaumont Opéra 1, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, 6^e (+) ; Gaumont Marignan, 8^e (+) ; UGC George-V, 8^e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13^e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+) ; Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+).
WESTERN
Film français de Manuel Poirier
14-Juillet Odéon, 6^e (+) ; Gaumont les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra 1, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+) ; UGC Maillot, 17^e ; Pathé Wepler, 18^e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+) ; v.f. : Rex, 2^e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6^e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8^e (01-43-87-35-43) (+) ; Paramont Opéra, 9^e (01-47-42-56-31) (+) ; Les Nation, 12^e (01-43-43-04-67) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+) ; Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+) ; UGC Maillot, 17^e ; Pathé Wepler, 18^e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+).
LES EXCLUSIVITÉS
ABEL (Hol., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5^e (01-44-07-20-49).
LES AFFINITÉS ÉLECTIVES (It.) : Lucernaire, 6^e.
LES AILES DE L'ENFER (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité Les Halles, 1^{er} ; UGC Ciné-cité Les Halles, 1^{er} ; UGC Montparnasse, 6^e ; UGC Odéon, 6^e ; Gaumont Marignan, 8^e (+) ; UGC Normandie, 8^e ; UGC Opéra, 9^e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13^e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2^e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, 6^e (01-39-17-10-00) (+) ; Paramont Opéra, 9^e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12^e ; UGC Gobelins, 13^e ; Miramar, 14^e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14^e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+) ; Majestic Passy, 16^e (01-42-24-46-24) (+) ; Pathé Wepler, 18^e (+) ; Le Gambetta, 20^e (01-46-36-10-96) (+).
LA RIVIERE
Film français de Tsai Ming-liang
VO : Gaumont les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, 2^e (01-47-70-33-88) (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6^e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8^e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11^e (01-43-07-48-60) ; Ecurial, 13^e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+).
LE SECRET DE POLICHINELLE
Film français de Franck Landron : Gaumont Opéra 1, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; Latina, 4^e (01-42-78-47-86) ; Le Quartier Latin, 5^e (01-43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8^e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20).

13^e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+) ; Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+).
COMLOTS (A., v.o.) : UGC Ciné-cité Les Halles, 1^{er} ; UGC Ciné-cité Les Halles, 1^{er} ; UGC George-V, 8^e ; Gaumont Opéra 1, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, 6^e (+) ; Gaumont Marignan, 8^e (+) ; UGC George-V, 8^e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13^e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+) ; Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+).
WESTERN
Film français de Manuel Poirier
14-Juillet Odéon, 6^e (+) ; Gaumont les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra 1, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+) ; UGC Maillot, 17^e ; Pathé Wepler, 18^e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+) ; v.f. : Rex, 2^e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6^e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8^e (01-43-87-35-43) (+) ; Paramont Opéra, 9^e (01-47-42-56-31) (+) ; Les Nation, 12^e (01-43-43-04-67) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+) ; Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+) ; UGC Maillot, 17^e ; Pathé Wepler, 18^e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+).
LES EXCLUSIVITÉS
ABEL (Hol., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5^e (01-44-07-20-49).
LES AFFINITÉS ÉLECTIVES (It.) : Lucernaire, 6^e.
LES AILES DE L'ENFER (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité Les Halles, 1^{er} ; UGC Ciné-cité Les Halles, 1^{er} ; UGC Montparnasse, 6^e ; UGC Odéon, 6^e ; Gaumont Marignan, 8^e (+) ; UGC Normandie, 8^e ; UGC Opéra, 9^e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13^e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2^e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, 6^e (01-39-17-10-00) (+) ; Paramont Opéra, 9^e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12^e ; UGC Gobelins, 13^e ; Miramar, 14^e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14^e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+) ; Majestic Passy, 16^e (01-42-24-46-24) (+) ; Pathé Wepler, 18^e (+) ; Le Gambetta, 20^e (01-46-36-10-96) (+).
LA RIVIERE
Film français de Tsai Ming-liang
VO : Gaumont les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, 2^e (01-47-70-33-88) (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6^e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8^e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11^e (01-43-07-48-60) ; Ecurial, 13^e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+).
LE SECRET DE POLICHINELLE
Film français de Franck Landron : Gaumont Opéra 1, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; Latina, 4^e (01-42-78-47-86) ; Le Quartier Latin, 5^e (01-43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8^e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20).

WESTERN
Film français de Manuel Poirier
14-Juillet Odéon, 6^e (+) ; Gaumont les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra 1, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+) ; UGC Maillot, 17^e ; Pathé Wepler, 18^e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+) ; v.f. : Rex, 2^e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6^e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8^e (01-43-87-35-43) (+) ; Paramont Opéra, 9^e (01-47-42-56-31) (+) ; Les Nation, 12^e (01-43-43-04-67) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+) ; Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+) ; UGC Maillot, 17^e ; Pathé Wepler, 18^e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+).
LES EXCLUSIVITÉS
ABEL (Hol., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5^e (01-44-07-20-49).
LES AFFINITÉS ÉLECTIVES (It.) : Lucernaire, 6^e.
LES AILES DE L'ENFER (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité Les Halles, 1^{er} ; UGC Ciné-cité Les Halles, 1^{er} ; UGC Montparnasse, 6^e ; UGC Odéon, 6^e ; Gaumont Marignan, 8^e (+) ; UGC Normandie, 8^e ; UGC Opéra, 9^e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13^e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2^e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, 6^e (01-39-17-10-00) (+) ; Paramont Opéra, 9^e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12^e ; UGC Gobelins, 13^e ; Miramar, 14^e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14^e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+) ; Majestic Passy, 16^e (01-42-24-46-24) (+) ; Pathé Wepler, 18^e (+) ; Le Gambetta, 20^e (01-46-36-10-96) (+).
LA RIVIERE
Film français de Tsai Ming-liang
VO : Gaumont les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, 2^e (01-47-70-33-88) (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6^e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8^e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11^e (01-43-07-48-60) ; Ecurial, 13^e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+).
LE SECRET DE POLICHINELLE
Film français de Franck Landron : Gaumont Opéra 1, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; Latina, 4^e (01-42-78-47-86) ; Le Quartier Latin, 5^e (01-43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8^e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20).

WESTERN
Film français de Manuel Poirier
14-Juillet Odéon, 6^e (+) ; Gaumont les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra 1, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+) ; UGC Maillot, 17^e ; Pathé Wepler, 18^e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+) ; v.f. : Rex, 2^e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6^e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8^e (01-43-87-35-43) (+) ; Paramont Opéra, 9^e (01-47-42-56-31) (+) ; Les Nation, 12^e (01-43-43-04-67) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+) ; Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+) ; UGC Maillot, 17^e ; Pathé Wepler, 18^e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+).
LES EXCLUSIVITÉS
ABEL (Hol., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5^e (01-44-07-20-49).
LES AFFINITÉS ÉLECTIVES (It.) : Lucernaire, 6^e.
LES AILES DE L'ENFER (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité Les Halles, 1^{er} ; UGC Ciné-cité Les Halles, 1^{er} ; UGC Montparnasse, 6^e ; UGC Odéon, 6^e ; Gaumont Marignan, 8^e (+) ; UGC Normandie, 8^e ; UGC Opéra, 9^e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13^e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2^e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, 6^e (01-39-17-10-00) (+) ; Paramont Opéra, 9^e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12^e ; UGC Gobelins, 13^e ; Miramar, 14^e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14^e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+) ; Majestic Passy, 16^e (01-42-24-46-24) (+) ; Pathé Wepler, 18^e (+) ; Le Gambetta, 20^e (01-46-36-10-96) (+).
LA RIVIERE
Film français de Tsai Ming-liang
VO : Gaumont les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, 2^e (01-47-70-33-88) (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6^e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8^e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11^e (01-43-07-48-60) ; Ecurial, 13^e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+).
LE SECRET DE POLICHINELLE
Film français de Franck Landron : Gaumont Opéra 1, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; Latina, 4^e (01-42-78-47-86) ; Le Quartier Latin, 5^e (01-43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8^e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20).

WESTERN
Film français de Manuel Poirier
14-Juillet Odéon, 6^e (+) ; Gaumont les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra 1, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+) ; UGC Maillot, 17^e ; Pathé Wepler, 18^e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+) ; v.f. : Rex, 2^e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6^e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8^e (01-43-87-35-43) (+) ; Paramont Opéra, 9^e (01-47-42-56-31) (+) ; Les Nation, 12^e (01-43-43-04-67) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+) ; Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+) ; UGC Maillot, 17^e ; Pathé Wepler, 18^e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+).
LES EXCLUSIVITÉS
ABEL (Hol., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5^e (01-44-07-20-49).
LES AFFINITÉS ÉLECTIVES (It.) : Lucernaire, 6^e.
LES AILES DE L'ENFER (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité Les Halles, 1^{er} ; UGC Ciné-cité Les Halles, 1^{er} ; UGC Montparnasse, 6^e ; UGC Odéon, 6^e ; Gaumont Marignan, 8^e (+) ; UGC Normandie, 8^e ; UGC Opéra, 9^e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13^e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2^e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, 6^e (01-39-17-10-00) (+) ; Paramont Opéra, 9^e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12^e ; UGC Gobelins

SAMEDI 30 AOÛT

TF 1
20.45

SLC SALUT LES CHOUCHOUS
Divertissement présenté par Dave.
Invités : Patricia Kaas, Khaled, François Valéry, Sophie Favier (125 min). 920160

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Un subtil parfum de scandale. Téléfilm de Rodney McDonald, avec Martin Kemp, Kate Hodge (100 min). 5921479
A Beverly Hills, un psychopathe tue des jolies femmes et les arrose d'un célèbre parfum nommé « Désir »...
0.30 Formule foot. Magazine. 5^e journée du championnat de D1 (35 min). 5100509
1.05 et 2.15, 3.15, 4.20, 5.00 **TF 1 nuit.**
1.20 et 2.25, 3.25, 4.30 Histoires naturelles. Documentaire (55 min).

France 2
20.50

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Invités : Luc Alphan, Christine Gosset, Sophie Forte, Cécile Nowak (115 min). 770653

22.45

DARLING CHÉRIE
Pièce de théâtre et mise en scène de Marc Camoletti, avec Juliette Degenne. (110 min). 9122108
0.35 Journal, Météo.
0.45 Rallye. Paris-Moscou.
1.05 Kojak. Série O.
L'affaire Belarue (90 min). 2750257
Enquêtant sur les meurtres d'émigrés russes, Kojak découvre un réseau de protection de criminels de guerre nazis.
2.40 Rossini à Paris. Concert. **3.50** Un pays, une musique. **4.40** Rallye. Série. [1/7] (Episode pilote, 80 min).

France 3
20.50

CHARLEMAGNE LE PRINCE À CHEVAL
Le roi. Téléfilm [2/3] de Clive Donner avec Christian Brendel (100 min). 328214
Roland à Roncevaux.
22.40 Journal, Météo.

22.55

CHARLEMAGNE LE PRINCE À CHEVAL L'empereur.
Téléfilm [3/3] de Clive Donner (90 min). 256108
Pendant que Charles dirige le chantier du creusement du canal qui permettrait de naviguer de la Mer septentrionale à la mer Noire, Ganelon tente de mettre son fils Pépin le Bossu sur le trône.
0.25 Cap'tain Café. Invité : I Am (55 min). 3401677
1.20 New York District. Série (50 min).

Arte
20.40

L'AVENTURE HUMAINE : LA LÉGENDE DES SCIENCES
[12/12] Ouvrir (Les harmoniques du monde) (60 min). 2408498
Ce douzième et dernier volet retrace l'évolution de l'astronomie.
21.40 Metropolis. Magazine. Francisco Coloane ; Qui veut la peau de Beauduc ? ; Fernand Léger ; Derrière la page ; Parti pris : E. Roudinesco (60 min). 8292634

22.40

LA RÉGENTE
Téléfilm de Fernando Méndez-Leite, avec Aitana Sánchez Gijón, Hector Alterio. [2/3] (100 min). 8455547
Ana, qui a repoussé les avances de Don Alvaro, éprouve de plus en plus le besoin d'une nourriture spirituelle. Superbe.
0.20 Gerry Mulligan. (55 min). 7416054
Cet Irlandais, saxophoniste, arrangeur et chef d'orchestre, qui appartient à ceux qui ont fait l'histoire du jazz, a démenti la perfide affirmation selon laquelle « tous les grands jazzmen sont Noirs, juifs ou Italiens ».
1.15 Cartoon Factory. Dessins animés.
1.40 Tracks (rediff., 30 min). 2033580
2.10 Court circuit. (rediff., 50 min). 7295141

M 6
20.45

LES TOMMY-KNOCKERS L'INVASION

COMMENCE
Téléfilm O de John Power, avec Jimmy Smits, Marg Helgenberger. [1/2 et 2/2] (200 min). 50511653
Une force maléfique prend possession, un à un, des habitants d'une petite bourgade bien tranquille des Etats-Unis. Il ne reste bientôt plus qu'un écrivain alcoolique pour s'opposer à cette puissance mortelle. Adaptation d'un roman de Stephen King, maître incontesté du fantastique.
0.05 Un flic dans la mafia. Les derniers sacrements. *Un vieil ami de Winnie dont la tête est mise à prix demande au père Terravova de lui administrer les derniers sacrements.*
1.00 La Nuit des clips (430 min).

Canal +
20.35

CANNES PUB 97
Magazine présenté par Jérôme Bonaldi (90 min). 541653
La sélection des meilleures publicités venues des quatre coins de la planète.
22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot. Magazine.

23.00

OÙ SONT LES HOMMES ? ■
Film de Forest Whitaker, avec Whitney Houston, (1995, 118 min). 27943
A Phoenix, quatre jeunes femmes noires se retrouvent le soir du réveillon et font le point sur leurs vies.
1.00 Tennis. En direct de Flushing Meadow : 6^e jour de l'US Open (240 min). 44834948
5.00 Les dieux sont tombés sur la tête ■
Film de Jamie Uys (1981, 99 min). 8939702

Radio

France-Culture
20.35 Si ça vous chante. La fin de l'été avec Claude Nougaro.
20.45 Fiction. La mousson d'été à Pont-à-Mousson.
22.35 Opus.
0.05 Tard dans la nuit. **0.55** Chronique du bout des heures. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).
France-Musique
19.36 Festival de Hollande. Concert donné le 30 juin par la Philharmonie de la Radio des Pays-Bas, dir. Ingo Metzmacher : Œuvres de Rouseel ; Vermulen.
22.00 Concert. Donné le 26 janvier 1996, par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. Claus Peter Flor : Œuvres de Mendelssohn ; Chostakovitch.
23.30 Concert. Festival de Hollande.
0.00 Musique pluriel. **1.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Pablo de Sarasate, violoniste et compositeur. Œuvres de Saint-Saëns, Wieniawski, Sarasate, Bruch, Brahms, Liszt.
22.40 Da Capo. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Ces beaux messieurs de Bois-Doré. Téléfilm de Bernard Borderie [5/5], avec Georges Marchal (100 min). 91137382
21.40 Bonjour cinéma. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Etonnant et drôle. Divertissement.

Planète

20.35 Arthur Rubinstein, un hommage.
21.35 Trafic d'animaux gris. [4/6]. Les perroquets gris.
22.00 15 jours sur Planète.
22.25 Les Lieux sacrés du bouddhisme au Népal. [3/3]. Shivaratri, un pèlerinage hindouiste à Katmandu.
23.05 ► Calle San Luis Potosí n° 181.

Histoire

21.00 Le Magazine de l'Histoire. Préhistorique ; Israël, la terre promise ; Le Puy du Fou.
22.00 Télé notre histoire : Thibaud ou les Croisades. La châtelaine du ruisseau. Les deux croix.
23.00 ► Mille et une vies : Io sono Anna Magnani (120 min).

Paris Première

20.30 Golf.
22.05 Cesaria Evora. Concert enregistré au Bataclan, à Paris en 1995 (85 min). 41900504

Téva

20.55 Flamingo Road. Le péché. Tout-puissant.
0.00 Cités et merveilles. Bangkok (50 min).

France Supervision

20.45 Mendelssohn et Moussorgski. Concert (70 min). 15340566
21.55 Cap'tain Café. Invité : Arno.
22.50 Festival interceltique 1996 : I Muvrini. Concert (100 min). 18448108

Ciné Cinéfil

20.50 Le Club. Invité : Roger Pierre.
22.05 La Légende de Marilyn Monroe. Documentaire.
23.00 Le Procès ■■■■ Film d'Orson Welles (1963, N., v.o., 115 min). 95617943

Voyage

20.30 Suivez le guide.
22.30 Rough Guide : Israël.

Ciné Cinémas

20.30 Seul face au crime : L'Affaire de la plage. Téléfilm de Giorgio Capitani [1/2], avec Michael Lonsdale (95 min). 9632566
22.05 Edgar Reitz.
23.00 Mort d'un poutri ■■■■ Film de Georges Lautner (1977, 125 min). 59928894

Festival

20.30 Fanny se fait un sang d'encre. Téléfilm d'Alain de Halleux (85 min). 46839740
21.55 L'Homme de Londres. Téléfilm de Yan Keja (55 min). 60453672

Série Club

20.45 Banacek. Le cas rosse du carrosse.
22.00 Lois et Clark. Madame Ex.
22.45 Section contre-enquête.

DIMANCHE 31 AOÛT

TF 1

17.55 Vidéo Gag.
18.30 30 millions d'amis. Le téléatou ; Carte postale de Varsovie ; Cheyenne : un drôle d'Indien ; Conseils d'été : le retour.
19.00 Enquêtes à Palm Springs. Série. Un héritage ? J'arrive !
20.00 Journal, Tiercé, Météo, Simple comme...
20.45

France 2

15.00 Le Renard. Série.
16.05 La Rivière Espérance. Feuilleton [9/9] (120 min). 1940677
18.05 Les Grands Fleuves. L'Amazone (60 min). 1789615
19.10 et 4.40 Stade 2. Magazine.
20.00 Journal, A cheval 1, Météo.
20.50

France 3

16.40 Cyclisme. En direct. Grand Prix de Plouay.
18.00 Corky, un enfant pas comme les autres. Série. Le bon copain.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08 Journal régional.
20.15 Benny Hill.
20.50

La Cinquième

18.25 Va savoir. El Gringo - La petite Carcassonne.
Arte
19.00 Cartoon Factory. Dessins animés.
19.30 Vaclav Neumann dirige Dvorák. Concert (35 min). 52035
20.05 Le Quatuor Smetana joue Dvorák. Concert (20 min). 9901306
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40

M 6

16.45 Agence Acapulco. Série. Intuition féminine.
17.35 Palace. Série.
18.55 Demain à la une. Série. Première édition.
19.54 6 minutes d'information.
20.00 Les Piéteurs.
20.30 La Météo des plages.
20.35 et 0.35 Sport 6.
20.45

Canal +

16.00 Tennis. Résumé du 6^e jour de US Open.
16.40 Cadfael. Série. Les ailes du corbeau.
18.00 T-Rex. Film de Jonathan Betuel (1995, 85 min). 8390141
► **En clair jusqu'à 20.35**
19.25 Flash d'information.
19.35 Ça cartoon.
20.35

Radio

France-Culture
20.35 Le bon plaisir de... (rediff.). J M G Le Clézio.
21.40 For intérieur. (rediff.). Gérard Macé.
22.35 Le Concert. Musique du monde. L'Afrique : Le groupe Fogogasy ; Le groupe Kankomba Traoré ; Henri Dikongué.
0.05 Clair de nuit (rediff.).
France-Musique
20.30 Festival de Lucerne. Concert donné en direct de la salle von Moos Stahl, par l'Atelier philharmonique suisse, dir. Mario Venzago : La Fonderie (Zavod) op. 19, de Mossolov ; Pacific 231, de Honegger ; Le Pas d'acier, suite op. 41b, de Prokofiev ; Symphonie n° 4, de Chostakovitch.
22.30 Concert. Les Prom's. Donné le 31 juillet, au Royal Albert Hall de Londres, par The King's Singers : Œuvres de De Lassus ; Janequin ; Davies ; Weekles ; Wilbye ; Ligeti ; Kodali ; Lennon et McCartney.
0.00 Akousma. Hommage à Pierre Schaeffer, de Justel ; Sonare, de Parmegiani ; Fragments d'éternité, de Liguro. **1.00** Les Nuits de France-Musique.
Radio-Classique
20.00 Soirée lyrique. Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg, de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio Bavaroise, dir. Rafaël Kubelik, Stawortz (Hans Sachs), Janowitz (Eva).
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

20.45

LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES
Film de Claude Zidi, avec Guy Marchand (1981, 100 min). 710783
Un cancre est amoureux d'une fille qu'un chanteur de charme emmène à Saint-Tropez. La suite des Sous-Doués.
22.25 Ciné dimanche.
22.35

20.50

LES VALSEUSES ■■■■
Film O de Bertrand Blier, avec Gérard Depardieu (1973, 130 min). 27709054
Un film provocant dans ses situations, son langage, son humour décapant. Le vrai point de départ de l'univers de Bertrand Blier et l'inoubliable tandem Depardieu-Dewaere.
23.00

20.50

LE RENARD Quartier en alerte.
Série, avec Rolf Schimpf (65 min). 240035
21.55 Un cas pour deux. Série. L'ange de la mort.
23.00 New York District. Série. Le monde du silence.
0.00 Journal, Météo.
0.10

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : PLANÈTE EN COLÈRE
LES CATASTROPHES NATURELLES.
20.45 Les Chasseurs d'ouragan. Documentaire de Ned Johnston (50 min). 5701590
Dans la "Tornado Alley", région du Middle West américain réputée pour ses tornades, des chasseurs d'ouragans cherchent à être les premiers à observer ce que certains d'entre eux considèrent comme des œuvres d'art.
21.35 La Rivière inoubliée. Documentaire de Sylvie Lebreton. Vaison-la-Romaine, cinq ans après (30 min). 173509
22.05 Après nous le déluge. Téléfilm de Sigi Rothemund (90 min). 4225325
Greenpeace prévoit un possible raz-de-marée sur les côtes d'Europe du Nord mais le monde politique minimise le danger. Le pire arrive...
23.35 La Grande Secousse. Documentaire de Fritz Baumann et Friedrich Steinhartd (45 min). 4417431
0.20 Danse sur le volcan. Documentaire (45 min). 1691642
1.05 Metropolis. Magazine (rediff., 60 min). 3617343 **2.05** KYTV. Série (rediff., 35 min).

20.45

CAPITAL
Magazine présenté par Emmanuel Chain. Invité : Alexandre Vilgrain. Business au bout du monde ; Chemla, un Français en Chine ; Ruée vers l'or en Guyane ; Un patron français en Côte d'Ivoire ; Les ingénieurs de la fusée Ariane (120 min). 649967
22.45

20.35

LE BEL ETÉ 1914 ■
Film de Christian de Chalonge, avec Claude Rich, Maria Pacôme (1996, 110 min). 948344
Adaptation d'une partie d'un roman d'Aragon, Les Voyageurs de l'impériale.
22.25 Flash d'information.
23.00

NOM DE CODE : NINA ■

Film de John Badham, avec Bridget Fonda, Gabriel Byrne (1993, 115 min). 8761615
Une délinquante toxicomane et détraquée abat un policier. Condamnée à mort, exécutée, elle est en réalité vivante et subit, en secret, un entraînement spécial pour devenir une tueuse.
0.30 et 1.30, 2.30, 3.35, 4.15 **TF 1 nuit.**
0.40 et 1.40, 2.40, 3.45, 4.25 Histoires naturelles.
4.55 Musique (15 min).

LE SIÈCLE DES HOMMES

Documentaire de Philippe Grandrieux. [13/15] La fin des colonies (55 min). 15677
23.55 Journal, Météo.
0.10 Rallye. Paris-Moscou.
0.25 Nuits blanches : Vie et mort de l'image. Documentaire (95 min). 2663246
2.00 Nuits blanches : La Télévision en otage. Documentaire
2.55 Luire caverne. Documentaire.
3.25 L'Aïle et la Bête. Documentaire.
3.40 Rallye. Série. [2/7] Episode pilote (60 min).

CINÉMA DE MINUIT

Huit courts métrages de Jacques Tourneur (N., v.o.).
0.11 Think It Over (1938).
0.30 The Grand Bounce (1938).
0.40 The Face Behind the Mask (1938).
0.50 What Do You Think Tupapaoo ? (1938).
1.00 The Incredible Stranger (1942).
1.10 The Magic Alphabet (1942).
1.20 Strange Glory (1938).
1.30 Yankee Doodle Goes to Town (1939).
20.30

Canal Jimmy

20.00 Seinfeld. Le dîner (v.o.).
20.25 Dream On. La nurse (v.o.).
20.50 La Semaine sur Jimmy.
21.00 Une fille à scandales. Un acteur plein de ressources (v.o.).
21.25 Le Meilleur du pire.
21.55 Portrait. Magazine.
22.00 New York Police Blues. Soupons (v.o.).
22.50 Spin City. Un maire à Miami (v.o.).
23.10 Genesis. The Story So Far. Documentaire.
20.10 Zorro.
20.35 Au cœur du temps.
21.20 Richard Diamond.
21.50 Honey West.
22.15 Profession critique.
22.40 Diligence express.
23.40 Prince Lazure. Téléfilm de Daniel J. Suissa, avec Patrick Fiery (85 min). 9059306
Voyage
20.30 Suivez le guide.
22.30 et 1.30 Deux jours en France. Magazine.
22.50 Les Clés du luxe.
23.00 Planète aventure.
23.30 Chez Marcel. Magazine.
0.25 Ecoute le monde (5 min).

Eurosport

11.00 et 17.00, 1.00 Motocyclisme. En direct. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de la République tchèque. La course des 125, 250 et 500 cc à Brno (240 min). 29747141
15.00 Cyclisme. En direct. Grand Prix Eddy Merckx : Course individuelle clm, en Belgique (120 min). 425122
18.30 Formule Indy. Grand Prix de Vancouver (Canada) : Essais. 23.00. La course (120 min). 426851
19.00 Stock cars. En direct. Championnat NASCAR. Les Mt Dew Southern 400 à Darlington (Caroline du Sud) (45 min). 414649
20.30 (150 min). 3331528
19.45 Athlétisme. En direct. Universiades 97. Festival mondial du sprint en Sicile (45 min). 532141
Muzzik
19.05 La Passion selon saint Jean. Concert enregistré à Cambridge (115 min). 506997257
21.00 Sapho chante Oum Kalsoum. Concert enregistré en 1994 (90 min). 500091257
22.30 Pavarotti à Llangollen. Concert enregistré en 1995 (80 min). 504132141

CULTURE PUB

Magazine présenté par Christian Blachas. Les nouveaux gourous de la politique (20 min). 6214870
23.05 La Prof ou les plaisirs défendus
Film □ de Bob W. Sanders, avec Hélène Shirley, Victor Vallet (1980, 90 min). 3252122
Porno soft.
2.20 Fréquentstar. Magazine. Invité : Michel Fugain (rediff.). **3.15** Fan de Magazine. Une journée avec les G. Squad (rediff.). **4.05** Un rock heavy metalico. Documentaire (75 min).
22.45

L'EQUIPE DU DIMANCHE

Magazine présenté par Thierry Gilardi (150 min). 5711238
1.00 Tennis. En direct. 7^e jour de l'US Open (359 min). 25194449
Pete Sampras qui vient de remporter à Wimbledon sa dixième victoire dans un tournoi du Grand Chelem va tenter de conserver son titre acquis l'année dernière, et pour la quatrième fois, face à Michael Chang (6-1, 6-4, 7-6).
20.35 La Griffe. Film de Franklin J. Schaffner (1967, 110 min). Avec Yul Brynner. *Suspense.*

TV 5

20.00 Les Grands Fleuves. De Joël Calmettes. Le Niger. 20.00 Temps présent. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 La Maison de jade. Film de Nadine Trintignant (1988, 95 min). 59112870
0.05 Rose. Court métrage d'Alain Berliner.
0.30 Soir 3 (France 3).

Paris Première

20.30 Le JTS des festivals. Magazine.
21.00 84 Charing Cross Road ■ Film de David Jones (1957, v.o., 100 min). 27904899
22.40 Le Cotton Club. De Nigel Finch.
23.45 Dessiner : la main qui pense. De Judith Wechsler.
0.45 Le Canal du savoir. Penser la télévision. Avec Dominique Wolton.

Ciné Cinémas

21.20 Brève histoire d'amour (Décalogue 6 : Tu ne seras point luxurieux) ■■■■ Film de Krzysztof Kieslowski (1988, v.o., 85 min). 11318412
22.45 La Troisième Partie de la nuit ■■■■ Film d'Andrzej Zulawski (1971, v.o., 105 min). 98201412

Canal Jimmy

20.00 Seinfeld. Le dîner (v.o.).
20.25 Dream On. La nurse (v.o.).
20.50 La Semaine sur Jimmy.
21.00 Une fille à scandales. Un acteur plein de ressources (v.o.).
21.25 Le Meilleur du pire.
21.55 Portrait. Magazine.
22.00 New York Police Blues. Soupons (v.o.).
22.50 Spin City. Un maire à Miami (v.o.).
23.10 Genesis. The Story So Far. Documentaire.
20.10 Zorro.
20.35 Au cœur du temps.
21.20 Richard Diamond.
21.50 Honey West.
22.15 Profession critique.
22.40 Diligence express.
23.40 Prince Lazure. Téléfilm de Daniel J. Suissa, avec Patrick Fiery (85 min). 9059306
Voyage
20.30 Suivez le guide.
22.30 et 1.30 Deux jours en France. Magazine.
22.50 Les Clés du luxe.
23.00 Planète aventure.
23.30 Chez Marcel. Magazine.
0.25 Ecoute le monde (5 min).

Eurosport

11.00 et 17.00, 1.00 Motocyclisme. En direct. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de la République tchèque. La course des 125, 250 et 500 cc à Brno (240 min). 29747141
15.00 Cyclisme. En direct. Grand Prix Eddy Merckx : Course individuelle clm, en Belgique (120 min). 425122

La division de l'ENA entre Paris et Strasbourg coûte beaucoup plus cher que prévu

La Cour des comptes évalue le dépassement à 16 millions de francs par an

FALLAIT-IL payer si cher pour un symbole ? Cette question, posée par Maurice Couve de Murville, sénateur RPR de Paris, en novembre 1994, lorsqu'il apprit le coût probable du transfert de l'Ecole nationale d'administration à Strasbourg, devrait être à nouveau soulevée par la Cour des comptes. Les magistrats de la rue Cambon viennent en effet de faire le point sur le coût de la double localisation de l'ENA à Paris et Strasbourg. Leurs conclusions, très attendues dans la haute fonction publique, pourraient bien réveiller la polémique qu'avait déclenchée Edith Cresson lorsque, en 1991, elle annonça un déménagement de l'Ecole. La Cour montre comment cette délocalisation, envisagée « dans l'improvisation », « sans préparation ni concertation, en application d'un calendrier précipité », a conduit à aménager les bâtiments de l'ENA pour un coût sensiblement supérieur aux prévisions initiales : 170 millions de francs, au lieu de 100 millions.

C'est au cours d'un comité inter-ministériel d'aménagement du territoire (CIAT) qu'Edith Cresson annonce en novembre 1991 la délocalisation d'une vingtaine d'établissements publics et de l'ENA, pour « vivifier » les régions et rendre les hauts fonctionnaires plus sensibles aux questions européennes. Alors que le transfert de l'Ecole est « annoncé comme une opération exemplaire de délocalisation », précisent aujourd'hui les magistrats de la Cour, il n'est précédé « d'aucune mesure venant en application de ces principes dont [il] devait être l'illustration » : il n'y a ni étude préalable, ni prévisions de financement, ni examen des conséquences pédagogiques, ni concertation. La Cour des comptes rappelle d'ailleurs que le Conseil d'Etat l'a annulé, pour vice de forme.

La décision de M^{me} Cresson suscite la colère des hauts fonctionnaires, des élèves et du directeur de l'ENA, René Lenoir, qui considère

qu'elle met en cause la formation des futurs serviteurs de l'Etat, en les privant de l'apport des praticiens de l'administration qui travaillent à Paris. Les protestataires obtiennent le soutien du maire de la capitale, Jacques Chirac.

« CONTRAIRE A TOUT BON SENS »

Pour faire en sorte que, malgré ce tollé, sa décision soit irrévocable, M^{me} Cresson décide d'aller vite : l'établissement doit être transféré au 1^{er} janvier 1993. La Cour des comptes constate que cette « urgence alléguée » a entraîné plusieurs irrégularités de procédure dans la gestion du volet immobilier.

Ayant succédé à Edith Cresson, Edouard Balladur, qui fait de l'aménagement du territoire une priorité, peut difficilement revenir sur la délocalisation de l'ENA. Mais il admet aussi que les enseignements relatifs à la gestion de l'Etat, qui représentent l'essentiel de la formation, ne peuvent être intégralement

dispensés à Strasbourg. Il décide donc que les élèves étudieront sept mois à Strasbourg et sept mois à Paris. La Cour des comptes juge que cette solution de compromis a été, elle aussi, très coûteuse, dans la mesure où « [elle] ne s'est pas accompagnée de la remise en cause des équipements qui avaient été définis en vue d'assurer un transfert total ». Elle a pour conséquences une sous-utilisation des bâtiments, un sous-emploi du personnel, et une hausse des frais de fonctionnement. Les magistrats estiment que le surcoût entraîné par la double localisation de l'école est de 16 millions de francs par an.

L'ambition du gouvernement était de transférer cent vingt agents de Paris à Strasbourg. Or seuls quarante ont accepté de partir, car « la définition des postes de travail sur les deux sites est restée longtemps imprécise ». Il y a aujourd'hui quatre-vingts agents à Paris, cinquante-cinq à Strasbourg, et vingt à cheval sur les deux sites. Il a été nécessaire de recruter des employés supplémentaires pour assurer le gardiennage. Pourtant, les magistrats s'interrogent « sur l'activité des personnels affectés à Paris, d'avril à juillet [pendant que les élèves sont à Strasbourg], d'une part, et des personnels affectés à Strasbourg, de septembre à décembre [pendant que les élèves sont à Paris], d'autre part ».

Les magistrats concluent qu'« il est contraire à tout bon sens de perpétuer la division de l'établissement entre deux sites ». « Si le regroupement sur un seul, par retour à Paris ou transfert complet à Strasbourg, est considéré comme trop difficile, il faut au moins spécialiser chacun des deux », conseillent-ils. Ils ajoutent que « les formations pédagogiques dispensées à Strasbourg [n'ont pas apporté] d'améliorations notables par rapport à ce qui se pratiquait naguère à Paris ». On sait en effet que, depuis 1993, les premiers du classement ont invariablement choisi les grands corps... qui se trouvent dans la capitale.

Rafaële Rivais

Les Occidentaux adressent un nouvel avertissement aux ultra-nationalistes serbes

L'ÉMISSAIRE AMÉRICAIN en Bosnie, Robert Gelbard, était attendu samedi 30 août chez les ultra-nationalistes serbes de Bosnie, auxquels il entendait transmettre un message de mise en garde. « Je veux dire directement à ces gens ce que je pense d'eux et de leur attitude », a affirmé Robert Gelbard, à Belgrade, en annonçant qu'il rencontrerait des responsables à Sarajevo, Banja Luka, fief de la présidente serbo-bosniaque Biljana Plavsic, et à Pale, bastion des « faucons » soutenant son prédécesseur Radovan Karadzic.

A l'image de l'émissaire américain, les Occidentaux ont clairement dénoncé, vendredi, l'attitude des ultra-nationalistes serbes de Bosnie, jugés responsables pour les incidents de la veille, à Brcko, au cours desquels deux soldats américains ont été blessés. A Bruxelles, les ambassadeurs du Conseil permanent de l'OTAN ont ainsi condamné les violences commises ces derniers jours contre la Force de stabilisation de l'OTAN en Bosnie et menacé de recourir à la force contre leurs instigateurs.

PATROUILLES RENFORCÉES

« La Sfor n'hésitera pas à prendre les mesures nécessaires, dont l'usage de la force, contre les médias qui incitent aux attaques contre la Sfor ou d'autres organisations », a souligné l'Alliance atlantique. Le ministère français des Affaires étrangères a estimé que « l'aggravation des tensions entre Banja Luka et Pale constitue une menace pour le processus de paix dans son ensemble » et que « l'attitude de certains diri-

geants bosno-serbes continue d'hy-po-thé-quer lourdement le règlement de la crise actuelle ». Pour sa part, le chef de la diplomatie allemande Klaus Kinkel a dénoncé ces violences « intolérables » et la « manipulation honteuse » des médias bosno-serbes par Karadzic.

A Banja Luka, fief de M^{me} Plavsic, les troupes de l'OTAN ont renforcé leurs patrouilles et autorisé la police militaire bosno-serbe à déployer des véhicules blindés près du palais présidentiel. Dans un entretien accordé au *Los Angeles Times*, l'artisan des accords de Dayton, Richard Holbrooke, a averti que « s'il y a une tentative pour renverser [M^{me} Plavsic], les forces de l'OTAN ne laisseront pas cela arriver ».

Parallèlement aux menaces, les efforts diplomatiques déployés pour résoudre la crise entre Radovan Karadzic et Biljana Plavsic se sont intensifiés avec l'arrivée à Belgrade de Robert Gelbard. Le général américain Eric Shinseki, commandant les troupes de l'OTAN en Bosnie, s'est de son côté rendu à Banja Luka pour des entretiens avec M^{me} Plavsic.

Enfin, à Belgrade, la radio indépendante B-92 a déclaré que le président yougoslave Slobodan Milosevic avait rencontré, dans la capitale serbe, le principal adjoint de Karadzic, Momcilo Krajisnik. Aucun commentaire officiel n'a été fait sur cette visite qui a eu lieu juste avant que Slobodan Milosevic, dont l'influence reste énorme auprès des Bosno-Serbes, ne reçoive l'émissaire américain. — (AFP, Reuter.)

Des frais d'installation supérieurs de 70 % aux prévisions

LES CHIFFRES avancés par la Cour des comptes pourront être amendés à la lecture des réponses que fournira le ministère de la fonction publique. Les magistrats ont opéré nombre de comparaisons entre 1991, dernière année n'ayant intégré aucun effet du transfert, et 1995, première année qui inclut les effets de la double localisation.

● **Coût de l'installation à Strasbourg** : évalué à 100 millions de francs par Michel Delebarre, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, le 9 juin 1992, il s'élève finalement à 170 millions de francs.

● **Charges de personnel** : 107 millions de francs en 1991, 130 millions de francs en 1995, soit une augmentation de 12 % en francs constants.

● **Autres charges de fonctionnement** : 25 millions de francs en 1991, 40 millions de francs en 1995, soit une hausse de 49 % en francs constants. Le montant des dépenses de déplacement, missions et réceptions passe de 10 millions de francs en 1991 à 14,5 millions de francs en 1995, et représente près de la moitié des charges de fonctionnement.

● **Subvention de l'Etat** : 116 millions de francs en 1991, 161 millions en 1995.

● **Taux d'occupation des locaux** : moins de 15 %,

en moyenne annuelle, semaines de vacances décomptées.

● **Superficie** : 9 800 mètres carrés avant transfert, 17 700 mètres carrés après transfert, soit un doublement, alors que le flux des promotions d'élèves a été pratiquement constant. Le site de Strasbourg a la capacité de recevoir quatre promotions d'élèves, alors qu'en 1995 il n'en a accueilli qu'une pendant six mois et deux pendant moins d'un mois.

● **Budget de l'école** : 20,9 millions de francs en 1989, 41,2 millions en 1994, soit une augmentation de plus de 70 % en francs constants.

● **Coût de la rentrée symbolique de janvier 1992** : plus de 1,5 million de francs : location de salles, prise en charge de l'hébergement et des déplacements des élèves, pour dix jours de cours. Le coût total des opérations de rentrée symbolique de 1992, 1993 et 1994 est d'environ 17 millions de francs.

● **Indemnité de formation des élèves** : 460 000 francs en 1991, plus de 2 millions de francs en 1995. La Cour des comptes note que les conditions de la bipolarisation sont « particulièrement dissuasives pour les candidats issus du concours interne, qui doivent quitter leur résidence avant d'effectuer leurs stages, puis aller à Strasbourg pour sept mois et enfin revenir à Paris pour achever la scolarité ».

DÉPÊCHE

■ **LOGEMENT** : les loyers resteront sous surveillance dans l'agglomération parisienne, aux termes du décret annuel limitant les hausses lors des renouvellements de baux publié au *Journal officiel* du 30 août. Ce texte, qui s'applique à partir du 31 août, reconduit strictement le dispositif en vigueur depuis 1989. A l'occasion du renouvellement de bail d'un locataire en place, le propriétaire peut imposer une augmentation si les loyers moyens du voisinage sont plus élevés. Dans ce cas, la hausse est limitée à la moitié de la différence constatée. S'il a effectué des travaux, il peut majorer le loyer à hauteur de 10 % de leur coût. Dans tous les cas, la hausse doit être étalée sur trois ou six ans.

A nos lecteurs

APRÈS un été marqué par plusieurs séries de grands reportages et d'enquêtes, *Le Monde* reprendra sa configuration habituelle dans le numéro du lundi 1^{er} septembre (daté mardi 2), avec chaque jour une page « Débats », une page « Communication », les rubriques « Kiosque » et « En vue », ainsi que la page « Histoire » du samedi.

Le numéro du lundi 1^{er} septembre, où nos lecteurs retrouveront les chroniques de Pierre Georges et d'Alain Rollat, comprendra deux entretiens : l'un, sur la Belgique, avec la philosophe Isabelle Stengers ; l'autre, sur la famille royale britannique, avec son biographe Hugo Vickers. Le dossier de notre cahier « Le Monde Economie » s'intitule « La croissance fait sa rentrée ».

Mardi, « Le Monde Initiatives » abordera l'autre face de l'actualité économique et sociale, avec « La gangrène du chômage », tandis que Bertrand Poirot-Delpech reprendra sa chronique hebdomadaire.

Le Monde a notamment publié cet été :

- huit nouvelles policières d'auteurs féminins, dans les numéros datés 12, 19 juillet, 26 juillet, 2, 9, 16, 23 et 30 août ;
- une bande dessinée consacrée aux nouvelles aventures de Blueberry, du 15 juillet au 9 août ;
- treize reportages de Roland-Pierre Paringaux et Emmanuel de Roux sur le trafic d'objets d'art dans le monde, du 27 juillet au 10 août ;
- une série en cinq volets de Bruno Philip sur la fin de l'Empire des Indes, du 12 au 17 août ;
- douze articles d'Annick Cojean, donnant la parole aux acteurs, célèbres ou inconnus, de photos ayant marqué l'actualité au cours des trente dernières années, du 19 au 31 août.

- un cahier spécial sur le Festival d'Avignon, dans *Le Monde* daté 10 juillet.

- des pages quotidiennes sur les festivals culturels (du 1^{er} juillet au 16 août), sur le Tour de France (du 6 au 27 juillet) et sur les championnats du monde d'athlétisme (du 29 juillet au 10 août).

Tous ces numéros peuvent être commandés en s'adressant à :

Le Monde Boutique

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05.

Tél. : 01-42-17-29-97.

Plaidoyer à Washington pour un dialogue avec l'Iran

APRÈS les deux anciens conseillers présidentiels américains Brent Scowcroft et Zbigniew Brzezinski, après Bruce Laingen, l'ancien chargé d'affaires américain à Téhéran au moment de la prise d'otages de novembre 1979, après un ancien haut responsable de la CIA (*Le Monde* du 26 mai), c'est l'ancien secrétaire d'Etat américain adjoint pour le Proche-Orient, Robert Pelletreau, qui plaide pour un dialogue irano-américain. A croire qu'aux Etats-Unis certains responsables attendent de quitter leurs fonctions pour dire ce qu'ils pensent.

Dans une tribune libre intitulée : « Les Etats-Unis et l'Iran : il faut que nous dialoguions », publiée vendredi 29 août par le quotidien saoudien *Al Hayat*, M. Pelletreau préconise des mesures destinées à combler le fossé qui sépare les deux pays et que l'accession à la présidence en Iran d'un réformateur, Mohamad Khatami, devrait faciliter.

Les Etats-Unis, estime-t-il, doivent « admettre clairement » que la révolution iranienne est là pour rester, « qu'elle jouit d'un large appui en Iran, qu'elle se révèle capable

d'évoluer en fonction des aspirations populaires et qu'aucune formation de l'opposition n'a réussi à gagner une assise populaire importante ». Il faut que Washington dise que « la CIA ne cherche pas à renverser le régime iranien ».

Les deux pays, ajoute M. Pelletreau, doivent utiliser tous les canaux possibles pour échanger leurs vues et éviter le langage de la force et de la provocation, tant le dialogue « responsable » entre les gouvernements que les contacts non officiels. En cas de succès de ces premières approches, « d'autres mesures de confiance » pourraient être envisagées, dont « la reprise progressive des relations diplomatiques ».

Les dirigeants iraniens doivent y mettre du leur, notamment en réaffirmant sans relâche qu'ils ne soutiennent pas le terrorisme, ni la prolifération des armes nucléaires, qu'ils souhaitent des relations pacifiques avec leurs voisins. Ils devraient aussi « réfréner » leur hostilité à la paix entre les Arabes et Israël. Ces mesures contribueront à éliminer « les malentendus et suspensions réciproques », estime M. Pelletreau, selon qui toutefois il serait « irréaliste de prévoir un allègement rapide des législations américaines ou de l'attitude du Congrès vis-à-vis de l'Iran ».

Les Etats-Unis ont interdit en mai 1995 à leurs propres sociétés tout investissement et toute transaction avec l'Iran. En août 1996, en vertu de la loi d'Amato, des sanctions unilatérales ont été décidées par Washington à l'encontre de toute société qui investirait plus de 40 millions de dollars dans les secteurs pétrolier et gazier iraniens.

Mouna Naïm



216 p.
98 F

Fayard